

2025-2026

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

MASTER MEEF

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT,
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

PREMIER DEGRÉ OUVERTURE À L'INTERNATIONAL



INSPÉ Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie d'Amiens
Hauts-de-France

ÉQUIPES	3
INTRODUCTION	5
Les formateurs.....	6
Les publics	6
Les stages	7
CONTENU MASTER 1	17
CONTENU MASTER 2	46
ANNEXES	68
Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C)	69
M1 Repères pour l'étudiant	83
M2 Repères pour l'étudiant	87
M1 Repères pour le tuteur académique : M1 SOPA	93
M2 Repères pour le tuteur académique : M2 SOPA	99
Compte rendu dialogué.....	107

DIRECTION

Directrice de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Nathalie CATELLANI

nathalie.catellani@u-picardie.fr

Directrice adjointe de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Responsable des formations

Responsable Mention 1^{er} degré

Laure IBERNON

laure.ibernon@u-picardie.fr

Directrice adjointe de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Responsable recherche et innovation

Béatrice FINET

beatrice.finet@u-picardie.fr

Responsable professionnalisation 1^{er} degré

Valérie DESSEAUX

valerie.desseaux@u-picardie.fr

Responsable enseignement à distance (EAD)

Benoît DUCANGE

benoit.ducange@u-picardie.fr

SECRETARIATS

Gestionnaire scolarité M1

Cécile BRASSART

cecile.brassart@u-picardie.fr

Gestionnaire scolarité M2

Delphine YGE

delphine.yge@u-picardie.fr

Secrétaire du numérique et EAD

Arnaud BLIN

arnaud.blin@u-picardie.fr

RESPONSABLE DU PARCOURS

Hélène CLAEYS

helene.claeys@u-picardie.fr

FORMATEURS PARCOURS

Formateurs chargés des cours en anglais :

Hélène CLAEYS

Anglais, numérique (partie 1), options (IPI) et projet culturel

Bien DOBUI

Recherche et options

Marie LANIEL

Recherche et option

Steve HAAS

Mathématiques et essais didactiques

Rachel VIARTEIX

Arts, projet culturel

Le Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) mention "Premier degré" parcours professeur des écoles "Ouverture à l'international" est un master professionnalisant d'une durée de 2 ans.

Ce parcours permet de découvrir des pratiques professionnelles autres, de perfectionner sa maîtrise de l'anglais, d'acquérir des compétences interculturelles et d'intégrer les enjeux de la coopération pédagogique et éducative à l'international.

Il permet également de se préparer au Certificat d'Aptitude à Participer à l'Enseignement Français à l'Etranger (CAPEFE) et de valoriser toute expérience antérieure à l'étranger.

Sont également proposés une approche didactique comparatiste de l'apprentissage d'une langue, un projet culturel à mettre en œuvre pédagogiquement à l'étranger, ainsi qu'une formation et un projet eTwinning.

40 % des cours disciplinaires sont dispensés en anglais.

L'internationalisation de la formation professionnelle se fait à la fois à domicile et à l'étranger.

En M1, un stage de 2 à 4 semaines en établissement à l'étranger est obligatoire (si les conditions sanitaires et politiques le permettent) :

- Des partenariats existent avec de nombreux établissements scolaires en Europe et hors Europe
- Des bourses d'aide à la mobilité sont possibles

Le Master 1 inclut une partie disciplinaire, une partie didactique (savoir enseigner), l'apprentissage du métier d'enseignant, une initiation à la recherche.

Le Master 2 poursuit l'apprentissage du métier et assure la préparation au concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) (épreuves écrites et orales).

Les étudiants poursuivront leur pratique professionnelle sous forme de stages de pratique accompagnée en écoles.

Le concours intervient en fin de Master.

2.1 LES FORMATEURS

Les formateurs de l'INSPÉ viennent d'horizons divers et variés et ont des statuts différents :

- Des enseignants et enseignants-chercheurs de l'INSPÉ : professeurs des universités, maîtres de conférences, enseignants agrégés, certifiés, professeurs des écoles, professeurs de lycées professionnels, psychologues,
- Des professeurs des universités, maîtres de conférences et des enseignants venant des autres UFR,
- Des PEMF, DEA en poste dans les établissements du primaire intervenant dans la formation,
- Des représentants du monde socio-professionnel (PEMF/DEA/IEN/FA/chefs d'établissement) participant à la formation dans les UEs : des partenaires interviennent lors de journées thématiques (Laïcité et valeurs de la République, par exemple) : CEMEA, LICRA, FCPC... Au travers de partenariats (par le biais de conventions), des compétences spécifiques sont apportées aux étudiants : la MAIF, la GMF, la MGEN et l'Autonome de solidarité. Ces partenaires peuvent participer à la mise en œuvre d'ateliers de formation concernant la responsabilité juridique et la déontologie des fonctionnaires, la laïcité, les missions éducatives : l'USEP, la CASDEN, Canopé, l'ALCO, les CEMEA, les FRANCAS, la DAREIC, le Service Enfance d'Amiens, des médiathèques, des bibliothèques de rues, des crèches, des mairies pour études surveillées, des classes découvertes, une association de danse...

2.2 LES PUBLICS

En M1, le public est composé d'étudiants en formation initiale ou continue.

La pratique professionnelle est constituée de stages d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) dans les écoles de l'académie d'Amiens.

En M2, les étudiants poursuivent leur pratique professionnelle soit sous forme de stages d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) en écoles, soit sous forme de contrats alternants de 12 semaines rémunérés.

M1 SOPA

CADRAGE DU STAGE D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNÉE

La formation initiale au sein de l'INSPÉ intègre des savoirs théoriques et des savoirs pratiques, fortement articulés les uns aux autres. Cette formation s'appuie sur le référentiel des compétences professionnelles¹. Les trois stages que compte l'année de M1 sont le support d'une formation en alternance. Ils donnent lieu à des temps d'exploitation et d'analyse réflexive sur le lieu des stages et dans les Unités d'Enseignement afin de permettre aux étudiants de :

- développer des capacités d'analyse et de réflexion relatives à la transmission de savoirs et de savoir-faire auprès des élèves ;
- s'approprier les gestes professionnels et apprendre à faire face à des situations problématiques en s'adaptant aux différents publics ;
- acquérir une culture commune et prendre en compte toutes les dimensions du métier (que ce soit dans le cadre de la classe ou en dehors de la classe) ;
- élaborer des synergies entre les savoirs scientifiques et une réflexion sur le métier.

Les stages d'observation et de pratique accompagnée, d'une durée totale de 6 semaines, font l'objet de conventions tripartites entre les établissements d'enseignement supérieur, les services académiques et le stagiaire. Ces stages sont placés sous la responsabilité administrative et pédagogique de l'équipe pédagogique du master. En 1^{ère} année, l'étudiant se voit proposer trois stages de deux semaines, dans deux ou trois cycles de l'école primaire.

Durant son stage, l'étudiant doit respecter les règles de fonctionnement de l'établissement qui l'accueille, notamment les horaires, le règlement intérieur, la confidentialité et les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité qui doivent, à cette fin, être portés à sa connaissance. Plus généralement, il respecte les valeurs fondatrices de l'école de la République.

En cas d'absence, l'étudiant stagiaire doit aviser les responsables du stage : respectivement le directeur de l'école, le maître d'accueil et le secrétariat de l'INSPÉ, dans les 24 heures ouvrables, ou bien avant l'absence, si possible. Lors de toute interruption temporaire du stage (maladie, absence injustifiée etc.), l'école avertira le secrétariat de l'INSPÉ.

En cas de décision d'une des trois parties d'interrompre définitivement le stage, celle-ci devra immédiatement informer les deux autres par écrit des raisons qui ont conduit à cette décision. L'interruption du stage n'interviendra qu'à l'issue d'un préavis de 5 jours. En cas de manquement à la discipline et/ou de faute grave, l'administration d'accueil se réserve le droit de mettre fin au stage, après en avoir informé le secrétariat de l'INSPÉ.

Objectifs du stage

Le stage de pratique accompagnée permet de préparer l'étudiant à prendre la responsabilité de classes. Il vise à donner à voir tous les aspects du métier de professeur des écoles. Il s'agit ainsi de conforter son projet professionnel et de privilégier la mise en situation professionnelle dans toutes ses dimensions.

Le stage doit offrir au stagiaire l'opportunité d'observer et d'expérimenter les pratiques d'un professeur en responsabilité - dans la classe et à l'échelle de l'école - en prenant en compte toutes les dimensions du métier (rythme de travail, travail interdisciplinaire, partenariats, liens avec les

¹ NOR : MENE1315928A arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013 MEN - DGESCO A3-3

familles). Le stagiaire intervient toujours en présence du tuteur académique. Il demeure sous son autorité.

Dans un premier temps, assez court, la mise en situation professionnelle permet au stagiaire d'observer la pratique quotidienne du maître, puis, très vite, de s'exercer, sous l'autorité de l'enseignant expert. Les 7 compétences professionnelles identifiées comme prioritaires chez l'étudiant de Master 1 doivent être au cœur des préoccupations du tuteur académique et du stagiaire. Dans ce but, l'étudiant recueille 4 traces de cette construction progressive (correspondant aux compétences C2, C3, C6, C11), guidé par le document intitulé « Repères pour l'étudiant » (M1 annexe 1) et les dépose dans son ePortfolio.

Le tuteur académique accompagne et aide le stagiaire à prendre en compte les différents aspects du métier. Il inscrit son action de formation dans le cadre des objectifs de formation du Master MEEF. Il propose son expérience et son expertise pour permettre au stagiaire d'analyser l'ensemble des situations professionnelles relatives à l'exercice du métier au sein de l'école et de la classe concernée.

Le tuteur académique :

- accueille l'étudiant au sein de l'école ;
- initie l'étudiant aux réalités professionnelles du terrain ;
- montre, analyse, donne des exemples, des pistes, en évitant toute modélisation réductrice ;
- fait preuve d'empathie en prenant en compte le contexte, le statut du stagiaire et son parcours (âge, reconversion professionnelle) ;
- permet à l'étudiant de s'exercer à la pratique du métier.

Lors du 1^{er} stage, l'accompagnement prévoit des temps d'observation, des temps de prise en charge de parties de séances ou de séances, élaborées par le tuteur académique et/ou par le stagiaire.

Cet accompagnement s'amplifiera lors du 2^e stage et laissera davantage d'autonomie à l'étudiant stagiaire lors du 3^e stage. L'étudiant sera parfois amené à mettre en œuvre des essais didactiques conçus au sein de l'INSPÉ.

En amont, le tuteur académique invite l'étudiant à s'impliquer dans la préparation de séances. Il lui présente les documents et les supports utilisés, définit les objectifs d'apprentissage et l'amène à réfléchir sur la pertinence des évaluations envisagées et l'usage opportun des outils (tableau numérique, vidéoprojecteur, salle multimédia, etc.).

En aval, il aide l'étudiant à expliciter les démarches et à prendre du recul sur son action. Il intervient si nécessaire sur les questions relatives à la conduite de la classe et à la gestion de différentes situations, notamment pour prévenir et régler les conflits, les attitudes discriminatoires ou les situations de violence.

Au terme de chaque stage, le tuteur académique aide l'étudiant à se positionner au regard des 7 compétences travaillées en Master 1. A cette fin, il complète le document intitulé « Repères pour le tuteur académique » (M1 Annexe 2) et le dépose dans l'ePortfolio de l'étudiant.

Évaluation du stage

L'évaluation des compétences professionnelles de l'étudiant s'appuie sur :

- les 4 traces témoignant de la construction des compétences ciblées (cf. M1 Annexe 1) ;
- les 2 essais didactiques (validés par les enseignants de l'étudiant) témoignant de la construction de P1, P2, P4 ;
- le document « Repères pour le tuteur académique » complété par les tuteurs académiques et l'étudiant (cf. M1 Annexe 2) ;

Le tuteur INSPE de l'étudiant procède à la validation du stage après l'examen des pièces précédentes. Le niveau 1 est attendu en M1.

Niveau 0 :

L'étudiant n'a pas (ou peu) collecté de traces ; il ne maîtrise pas les compétences attendues comme en témoignent les 3 « *Repères pour le tuteur académique* ».

Niveau 1 :

L'étudiant a collecté les traces, a satisfait en partie aux exigences du stage comme en témoignent les 3 « *Repères pour le tuteur académique* ». Il a exercé les compétences visées sans être toujours en mesure d'effectuer des choix pertinents, il a besoin de soutien pour construire des séances adaptées.

Niveau 2 :

L'étudiant a collecté des traces pertinentes, les 3 « *Repères pour le tuteur académique* » témoignent d'une bonne maîtrise des compétences. L'étudiant maîtrise suffisamment pour agir de façon autonome ; il prend du recul par rapport à sa pratique.

Niveau 3 :

L'étudiant a collecté des traces très pertinentes, les 3 « *Repères pour le tuteur académique* » témoignent d'une très bonne maîtrise des compétences. L'étudiant met en œuvre des séances adaptées, il répond à des situations imprévisibles, il adopte une posture réflexive pertinente.

En cas de non-validation, l'étudiant est admis à une session de rattrapage. Celle-ci consiste en un entretien de 15 minutes, réalisé en visioconférence ou en présentiel (au choix du tuteur) auquel peut assister le directeur de centre. Une semaine avant la date prévue de l'entretien, le ePortfolio de l'étudiant doit être mis à jour. Sans cette mise à jour préalable, l'oral n'a pas lieu. Après avoir rapidement exposé les réussites et les difficultés rencontrées lors de son année de stage (durée 5 mn), l'étudiant est questionné, au choix de son tuteur, sur un ou plusieurs éléments de son ePortfolio (durée 10 mn).

Les éléments rédhitoires de validation lors de cette session 2 sont les suivants :

- Non-respect des valeurs de la République ;
- Maîtrise insuffisante des contenus disciplinaires ;
- Maîtrise insuffisante de la langue orale et/ou écrite.

M2 SOPA

La formation initiale au sein de l'INSPÉ intègre des savoirs théoriques et des savoirs pratiques, fortement articulés les uns aux autres. Cette formation s'appuie sur le référentiel des compétences professionnelles². Le stage dans les différents cycles de l'école primaire, d'une durée totale de 12 semaines, est le support d'une formation en alternance. Il donne lieu à un temps de préparation, une phase d'accompagnement à l'INSPÉ, une phase d'exploitation et d'analyse réflexive sur le lieu de stage et dans le temps de formation des Unités d'Enseignement accompagnant le stage.

Les enseignants de l'INSPÉ-UPJV en charge de l'articulation avec le terrain mettent en place des ateliers d'analyse de pratiques professionnelles pour :

- développer des capacités d'analyse et de réflexion relatives à la transmission de savoirs et de savoir-faire auprès des élèves ;
- s'appropriier les gestes professionnels et apprendre à faire face à des situations problématiques en s'adaptant aux différents publics ;
- acquérir une culture commune et prendre en compte toutes les dimensions du métier (que ce soit dans le cadre de la classe ou en dehors de la classe ;
- élaborer des synergies entre les savoirs scientifiques et une réflexion sur le métier.

Le stage d'observation et de pratique accompagnée fait l'objet de conventions tripartites entre les établissements d'enseignement supérieur, les services académiques et le stagiaire. Ces stages sont placés sous la responsabilité administrative et pédagogique de l'équipe pédagogique du master.

Objectifs du stage

Le stage de pratique accompagnée permet de préparer l'étudiant à prendre la responsabilité de classes-en lui donnant à voir tous les aspects du métier de professeur des écoles. Il s'agit ainsi de conforter son projet professionnel et de privilégier la mise en situation professionnelle dans toutes ses dimensions, tout en consolidant la préparation aux oraux du concours.

Durant son stage, l'étudiant doit respecter les règles de fonctionnement de l'établissement qui l'accueille, notamment les horaires, le règlement intérieur, la confidentialité et les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité qui doivent, à cette fin, être portés à sa connaissance. Plus généralement, il respecte les valeurs fondatrices de l'école de la République. En cas d'absence, l'étudiant stagiaire doit prendre attache avec le directeur, le maître d'accueil et le secrétariat de l'INSPÉ, dans les 24 heures ouvrables, ou bien avant l'absence si celle-ci est prévisible.

Le tuteur académique accompagne et aide le stagiaire à prendre en compte les différents aspects du métier. Il inscrit son action dans le cadre des objectifs de formation du Master MEEF. Il propose son expérience et son expertise pour permettre au stagiaire d'analyser l'ensemble des situations professionnelles relatives à l'exercice du métier au sein de l'école et de la classe. Le stagiaire intervient toujours en présence du tuteur académique.

Dans un premier temps, la mise en situation professionnelle permet au stagiaire d'observer la pratique quotidienne du maître, puis, très vite, de s'exercer, sous l'autorité de l'enseignant expert. Ce dernier tient compte de l'expérience antérieure du stagiaire pour lui laisser plus ou moins d'autonomie dans les préparations de séances et leur mise en œuvre. Les 15 compétences professionnelles identifiées comme prioritaires chez l'étudiant de Master 2 doivent être au cœur des préoccupations du tuteur académique et du stagiaire. Dans ce but, l'étudiant recueille 5 traces de cette construction (correspondant aux compétences C1 C4 C5 C7 P5), guidé par le document intitulé

² NOR : MENE1315928A arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013 MEN - DGESCO A3-3

« Repères pour le stagiaire » (M2 Annexe 1) et les dépose dans son ePortfolio. L'étudiant sera parfois amené à mettre en œuvre des essais didactiques conçus au sein de l'INSPÉ.

Le tuteur académique :

- permet l'intégration de l'étudiant au sein de l'école ;
- initie l'étudiant aux réalités professionnelles du terrain ;
- montre, analyse, donne des exemples, en évitant toute modélisation réductrice ;
- fait preuve d'empathie dans sa posture de tuteur en prenant en compte le contexte et les conditions d'exercice, le statut du stagiaire et son parcours (âge, reconversion professionnelle) ;
- permet à l'étudiant de s'exercer à la pratique du métier.

L'accompagnement est plus important au début du stage, puis s'allège pour laisser davantage d'autonomie à l'étudiant. Dans un premier temps, des phases d'observation des pratiques sont proposées pour laisser peu à peu le stagiaire prendre en charge des enseignements et parfois mettre en œuvre des essais didactiques préparés à l'INSPE ou expérimenter des dispositifs utiles à la rédaction de son mémoire. L'objectif est que celui-ci construise sa propre posture professionnelle. En amont, le tuteur académique invite l'étudiant à s'impliquer dans la préparation de cours. Il lui présente les documents et les supports utilisés, définit les objectifs d'apprentissage et l'amène à réfléchir sur la pertinence des évaluations envisagées et l'usage opportun des outils (tableau numérique, vidéoprojecteur, salle multimédia, etc.). En aval, il aide l'étudiant à expliciter les démarches et l'amène à prendre du recul sur son action. Il accompagne l'étudiant dans la conception de son enseignement et l'organisation de ses interventions. Il intervient si nécessaire sur les questions relatives à la conduite de la classe et à la gestion de différentes situations, notamment pour prévenir et régler les conflits, les attitudes discriminatoires ou les situations de violence.

Au terme des 4 périodes de stage, le tuteur académique aide l'étudiant à se positionner au regard des 15 compétences travaillées en Master 2. A cette fin, il complète le document intitulé « Repères pour le tuteur académique » (M2 Annexe 2) et le dépose dans l'ePortfolio de l'étudiant.

Par ailleurs, une visite formative, d'une durée d'environ une heure trente, est réalisée par un enseignant de l'INSPÉ, tuteur de l'étudiant. Elle est suivie d'un entretien en présence du tuteur académique. L'entretien est précédé d'un bref échange entre ce dernier et le tuteur INSPÉ, pour convenir des grands points à aborder. L'entretien porte sur l'analyse de l'activité observée et permet à l'étudiant, à partir de ses préoccupations, de ses réussites et de ses difficultés, d'énoncer des pistes de travail. L'étudiant est ensuite invité à rédiger un compte rendu dialogué.

Évaluation du stage

L'évaluation des compétences professionnelles de l'étudiant s'appuie sur :

- les 5 traces témoignant de la construction des compétences C1 C4 C5 C7 P5 (cf. M2 Annexe 1) ;
- les 2 essais didactiques, validés par les enseignants de l'étudiant, et témoignant de la construction de P1 P2 P3 P4 ;
- le document « Repères pour le tuteur académique » complété par le tuteur académique et l'étudiant (cf. M2 Annexe 2) à l'issue des 4 périodes de stage ;
- la visite formative du tuteur INSPÉ.

Le tuteur INSPE procède à la validation en prenant en compte l'ensemble du stage.
Le niveau 2 est attendu en M2.

Niveau 0 :

L'étudiant n'a pas (ou peu) collecté de traces ; il ne maîtrise pas les compétences attendues comme en témoignent les 4 « Repères pour le tuteur académique » et la visite.

Niveau 1 :

L'étudiant a collecté les traces, a satisfait en partie aux exigences du stage comme en témoignent les 4 « Repères pour le tuteur académique » et la visite. Il a exercé les compétences visées sans être toujours en mesure d'effectuer des choix pertinents, il a besoin de soutien pour construire des séances adaptées.

Niveau 2 :

L'étudiant a collecté des traces pertinentes, les 4 « Repères pour le tuteur académique » et la visite témoignent d'une bonne maîtrise des compétences. L'étudiant maîtrise suffisamment pour agir de façon autonome, il prend du recul par rapport à sa pratique.

Niveau 3 :

L'étudiant a collecté des traces très pertinentes, les 4 « Repères pour le tuteur » et la visite témoignent d'une très bonne maîtrise des compétences. L'étudiant met en œuvre des séances adaptées, il répond à des situations imprévisibles, il adopte une posture réflexive pertinente.

En cas de non-validation, l'étudiant est admis à une session de rattrapage. Celle-ci consiste en un entretien de 15 minutes, réalisé en visioconférence ou en présentiel (au choix du tuteur) auquel peut assister le directeur de centre. Une semaine avant la date prévue de l'entretien, le ePortfolio de l'étudiant doit être mis à jour. Sans cette mise à jour préalable, l'oral n'a pas lieu. Après avoir rapidement exposé les réussites et les difficultés rencontrées lors de son année de stage (durée 5 mn), l'étudiant est questionné, au choix de son tuteur, sur un ou plusieurs éléments du dossier numérique (durée 10 mn).

Les éléments réhibitoires de validation lors de cette session 2 sont les suivants :

- Non-respect des valeurs de la République ;
- Maîtrise insuffisante des contenus disciplinaires ;
- Maîtrise insuffisante de la langue orale et/ou écrite.

M2 ALTERNANTS

CADRAGE DU STAGE M2 MEEF ALTERNANTS

La formation initiale au sein de l'INSPÉ intègre des savoirs théoriques et des savoirs pratiques, fortement articulés les uns aux autres. Cette formation s'appuie sur le référentiel des compétences professionnelles³. Le stage se déroule dans la même classe (1 jour par semaine). Il est complété par des périodes dans d'autres classes. Ce stage fait l'objet d'un contrat de travail, d'une durée de 12 mois, au cours de la seconde année du Master. Il fait partie du cursus de formation initiale. Les étudiants assurent ainsi une mission d'enseignement en responsabilité devant des élèves.

Durant son stage, l'étudiant doit respecter les règles de fonctionnement de l'établissement qui l'accueille, notamment les horaires, le règlement intérieur, la confidentialité et les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité qui doivent, à cette fin, être portés à sa connaissance. Plus généralement, il respecte les valeurs fondatrices de l'école de la République.

Objectifs du stage

Le stage en responsabilité a pour objectif de donner à voir à l'étudiant tous les aspects du métier de professeur des écoles tout en consolidant la préparation aux oraux du concours. Les 15 compétences professionnelles identifiées comme prioritaires chez l'étudiant de Master 2 doivent être au cœur des préoccupations du stagiaire. Dans ce but, ce dernier recueille 5 traces de leur construction (correspondant aux compétences C1 C4 C5 C7 P5), guidé par le document intitulé « Repères pour l'étudiant » (M2 Annexe 1) et les dépose dans son ePortfolio.

Les enseignants de l'INSPÉ-UPJV en charge de l'articulation avec le terrain mettent en place des ateliers d'analyse de pratiques professionnelles pour :

- développer des capacités d'analyse et de réflexion relatives à la transmission de savoirs et de savoir-faire auprès des élèves ;
- s'approprier les gestes professionnels et apprendre à faire face à des situations problématiques en s'adaptant aux différents publics ;
- acquérir une culture commune et prendre en compte toutes les dimensions du métier (que ce soit dans le cadre de la classe ou en dehors de la classe) ;
- élaborer des synergies entre les savoirs scientifiques et une réflexion sur le métier.

Les étudiants bénéficient d'un tutorat mixte :

- un tuteur académique conseille et accompagne l'étudiant et lui rend visite à deux reprises ;
- un tuteur INSPÉ accompagne également l'étudiant et suit la construction des 15 compétences par le biais du dépôt de 5 traces dans l'ePortfolio. Il rend visite à l'étudiant à deux reprises, dans sa classe. L'observation de l'activité de l'étudiant dure environ une heure trente. Un entretien permet d'analyser la séance observée et fixe les axes de réflexion du compte rendu dialogué.

³ NOR : MENE1315928A arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013 MEN - DGESCO A3-3

Évaluation du stage

L'évaluation des compétences professionnelles de l'étudiant s'appuie sur :

- les 5 traces témoignant de la construction des compétences ciblées : C1 C4 C5 C7 P5 (cf. M2 Annexe 1) ;
- les 2 essais didactiques, validés par les enseignants de l'étudiant, et témoignant de la construction de P1 P2 P3 P4 ;
- les 2 visites formatives du tuteur INSPE ;
- l'avis du tuteur académique déposé dans l'ePortfolio de l'étudiant.

Le tuteur INSPE procède à la validation en prenant en compte l'ensemble du stage.

Le niveau 2 est attendu en M2.

Niveau 0 :

L'étudiant n'a pas (ou peu) collecté de traces ; il ne maîtrise pas les compétences attendues comme en témoignent l'avis du tuteur académique et les visites du tuteur INSPE.

Niveau 1 :

L'étudiant a collecté les traces, a satisfait en partie aux exigences du stage comme en témoignent l'avis du tuteur académique et les visites du tuteurs INSPE. L'étudiant a exercé les compétences visées sans être toujours en mesure d'effectuer des choix pertinents, il a besoin de soutien pour construire des séances adaptées.

Niveau 2 :

L'étudiant a collecté des traces pertinentes, l'avis du tuteur académique et les visites du tuteur INSPE témoignent d'une bonne maîtrise des compétences. L'étudiant les maîtrise suffisamment pour agir de façon autonome, il prend du recul par rapport à sa pratique.

Niveau 3 :

L'étudiant a collecté des traces très pertinentes, l'avis du tuteur académique et les visites du tuteur INSPE témoignent d'une très bonne maîtrise des compétences. L'étudiant met en œuvre des séances adaptées, il répond à des situations imprévisibles, il adopte une posture réflexive pertinente.

En cas de non-validation, l'étudiant est admis à une session de rattrapage. Celle-ci consiste en un entretien de 15 minutes, réalisé en visioconférence ou en présentiel (au choix du tuteur) auquel peut assister le Directeur de centre. Une semaine avant la date prévue de l'entretien, le ePortfolio de l'étudiant doit être mis à jour. Sans cette mise à jour préalable, l'oral n'a pas lieu. Après avoir rapidement exposé les réussites et les difficultés rencontrées lors de son année de stage (durée 5 mn), l'étudiant est questionné, au choix de son tuteur, sur un ou plusieurs éléments du dossier numérique.

Les éléments rédhibitoires de validation lors de cette session 2 sont les suivants :

- Non-respect des valeurs de la République ;
- Maîtrise insuffisante des contenus disciplinaires ;
- Maîtrise insuffisante de la langue orale et/ou écrite.

EVALUATION DES STAGES - RECAPITULATIF

	Compétences évaluées	M1 SOPA
M1	7 compétences Cf. Annexes	<p>Les 4/5^{ème} du stage doivent être effectués.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examen des 4 traces déposées dans l'ePortfolio (C2 C3 C6 C11) ; des 2 essais didactiques (P1 P2 P3) - Examen du document co-complété par le tuteur académique et le stagiaire au terme des 3 périodes de stage (7 compétences) <p>Le tuteur INSPE évalue le stage au regard des pièces précédentes. Le niveau 1 est attendu dans l'acquisition des compétences. En cas de non-validation, session 2 (voir ci-dessus).</p>

	Compétences évaluées	M2 SOPA	M2 ALTERNANTS
M2	15 compétences (cf. annexes)	<p>Les 4/5^{ème} du stage doivent être effectués.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examen par le tuteur INSPE : des 5 traces (C1 C4 C5 C7 P5) et des 2 essais didactiques (P1 P2 P3 P4) déposés dans l'ePortfolio et du document co-complété par le tuteur académique et le stagiaire au terme des 4 périodes de stage - 1 visite du tuteur INSPE, suivie d'un entretien et de la rédaction d'un compte rendu dialogué <p>Le tuteur INSPE évalue le stage au regard des pièces précédentes. Le niveau 2 est attendu dans l'acquisition des compétences. En cas de non-validation : session 2 (voir ci-dessus).</p>	<p>Les 4/5^{ème} du stage doivent être effectués.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examen par le tuteur INSPE des 5 traces (C1 C4 C5 C7 P5) et des 2 essais didactiques (P1 P2 P3 P4) déposés dans l'ePortfolio. - 2 visites du tuteur INSPE - l'avis du tuteur académique. <p>Le tuteur INSPE évalue le stage au regard des pièces précédentes. Le niveau 2 est attendu dans l'acquisition des compétences. En cas de non-validation : session 2 (voir ci-dessus).</p>

2.3 LES MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES (M3C)

Les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) sont accessibles dans l'annexe 1 de ce livret.

Maquette MASTER MEEF 1er degré		MASTER 1						MASTER 2						
		Code UE / EC	Code matière	ECTS	Répartition des volumes (h)			Code UE / EC	Code matière	ECTS	Répartition des volumes (h)			
					CM	TD	TP				CM	TD	TP	
Parcours : Professeur des Écoles à l'International														
UE - Unité d'Enseignement EC - Eléments constitutifs	Matières													
Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques pour enseigner		UE1.1		34	32	248	75	UE1.2		22	0	155	28	
Français : maîtriser les fondamentaux et leur didactique pour les enseigner	Maîtriser la langue française pour l'enseigner	EC1A.1	EC1AA.1		10	75		EC1A.2	EC1AA.2	6		41		
	"Parler, lire, écrire" dans les disciplines de la polyvalence		EC1AB.1			22			EC1AD.2				13	
	Langage en maternelle		EC1AC.1	12	5	8								
	Préparation aux épreuves du concours: français (écrit et oral)													
Mathématiques : maîtriser les fondamentaux et leur didactique pour les enseigner	Maîtriser les mathématiques pour les enseigner	EC1B.1	EC1BA.1		10	75		EC1B.2	EC1BA.2	6		46		
	Numératie dans les disciplines de la polyvalence		EC1BB.1			8								
	Découvertes mathématiques en maternelle		EC1BC.1	11	3	4								
	Préparation aux épreuves du concours: mathématiques (écrit et oral)												13	
Polyvalence du PE (4 matières obligatoires en M1, 2 choix en M2)	Maîtriser les arts pour les enseigner - en partie en anglais	EC1C.1	EC1CA.1			12	15	EC1C.2	EC1CA.2					
	Maîtriser les sciences pour les enseigner		EC1CB.1			12	15		EC1CB.2					
	Maîtriser l'histoire, la géographie et l'EMC pour les enseigner - en partie en anglais		EC1CD.1	7		12	15		EC1CD.2	7			22	28
	Maîtriser l'EPS pour l'enseigner		EC1CE.1			12	15		EC1CE.2					
Maîtriser l'anglais au niveau B2 et l'enseigner		EC1D.1		4	4	8	15	EC1D.2		3		20		
Stage : mettre en œuvre, analyser des séquences et connaître les publics		UE2.1		7	10	10	27	UE2.2		13	0	10	53	
Les outils du PE : préparation, mise en œuvre, évaluation		EC2A.1					3	EC2A.2					3	
Essais didactiques et pratique réflexive	Français	EC2B.1	EC2BA.1				6	EC2B.2	EC2BA.2				9	
	Mathématiques - en partie en anglais		EC2BB.1				6		EC2BB.2				9	
	Arts - en partie en anglais		EC2BC.1				3		EC2BC.2				8	
	Histoire-Géographie-EMC		EC2BD.1				3		EC2BD.2				8	
	Sciences		EC2BE.1				3		EC2BE.2				8	
	EPS - en partie en anglais		EC2BF.1				3		EC2BF.2				8	
Spécificités de la Maternelle		EC2C.1				10								
Cognition et méta-cognition		EC2D.1												
Enfant, élève, adolescent : l'apprenant dans sa diversité								EC2E.2				10		
Stages (à l'étranger en M1)		EC2S.1						EC2S.2						
Devenir un enseignant, acteur de la communauté éducative de l'Education nationale		UE3.1		11	30	21	27	UE3.2		9	10	46	10	
Devenir fonctionnaire au sein de l'Education Nationale	Valeurs de la République (Liberté, Egalité, Fraternité). Laïcité.	EC3A.1	EC3AA.1		9			EC3A.2	EC3AA.2			6		
	Égalité filles-garçons		EC3AB.1		6				EC3AC.2			6		
	Déontologie. Le système éducatif et ses missions.		EC3AC.1		9									
Méthodologie de l'oral 2	Préparer l'épreuve "se situer dans le système éducatif"							EC3B.2				10		
Se former, s'autoformer et enseigner au et par le numérique	Se former et enseigner au et par le numérique (4ème axe : algorithmique et robotique) - en partie en anglais	EC3C.1	EC3CA.1			9	6	EC3C.2	EC3CA.2			11	4	
	Maths (wims, CONSPIRE) + Français (ECRI+, CONSPIRE) + Langue vivante (CONSPIRE langues) + Valeurs de la République, Laïcité, Egalité F/H, Ecole inclusive (CONSPIRE)			4							3			
Partenariats	Partenaires de l'école inclusive	EC3D.1	EC3DA.1			4		EC3D.2	EC3DA.2			6		
	Partenariat culturel								EC3DB.2			2	4	
	Projet culturel au choix : français et humanités ou mathématiques et sciences		EC3DC.1				21			EC3DC.2				6
Spécialisation (1 choix en M1 et M2)	International, plurilinguisme et interculturalité - anglais	EC3E.1	EC3EA.1		3	6	8	EC3E.2	EC3EA.2			4	4	
	Allophonie et francophonie		EC3EB.1						EC3EB.2			4	9	
Se former à et par la recherche : Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel		UE4.1		8	6	26	0	UE4.2		16	0	28	0	
Séminaires communs	Principes et modalités des recherches collaboratives	EC4A.1	EC4AA.1			6		EC4A.2						
	Les dispositifs méthodologiques		EC4AB.1			4								
	L'écriture à visée scientifique			8						EC4AC.2			6	
Séminaires de recherche (anglais)		EC4B.1				22		EC4B.2				22		
TOTAUX			512	60	78	305	129		340	60	10	239	91	
									852					

3.1 CONTENU MASTER 1

UE1.1

MAITRISER LES SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES POUR ENSEIGNER

ECTS : 34

EC1A

FRANÇAIS : MAITRISER LES FONDAMENTAUX ET LEUR DIDACTIQUE POUR LES ENSEIGNER

ECTS : 12

EC1AA.1

MAITRISER LA LANGUE FRANÇAISE POUR L'ENSEIGNER

HEURES

CM : 10

TD : 75

TP : 0

Objectifs :

- Savoir ce qu'est un genre et un mouvement littéraires.
- Savoir analyser des textes de genres variés de l'Antiquité à nos jours.
- Acquérir la méthodologie des épreuves du CRPE et s'entraîner pour le concours.
- Maîtriser la langue française pour l'enseigner.
- Savoir construire une séance/séquence d'apprentissage.

Les connaissances attendues dépasseront les seuls contenus inscrits dans les programmes scolaires. L'étudiant devra acquérir une première connaissance des concepts, notions, démarches et méthodes dans chacun des domaines d'apprentissage, et de leurs prolongements au collège.

Contenus :**CM (10h)**

- Le genre littéraire, les différents mouvements littéraires (1h)
- Les genres littéraires de l'Antiquité à nos jours : Argumentation (2h), Roman et Conte (2h), Théâtre (2h), Poésie (2h), Autobiographie (1h).

TD (75h)

- Analyser les textes littéraires de l'antiquité à nos jours
Travail sur des textes en lien avec la grammaire.
- Savoir analyser et enseigner la littérature et les textes non littéraires
 - La lecture littéraire (compréhension et interprétation)
 - La littérature de jeunesse (y compris francophone) et ses genres
 - Continuité et progressivité du cycle 1 au cycle 3 dont les différents types de textes et leur spécificité (dans une perspective pluridisciplinaire)
 - Didactique de la littérature à l'école
 - Lire à voix haute
- Travailler la langue (grammaire, orthographe, lexique, phonétique)
Comprendre le fonctionnement de la langue et du discours, maîtriser les métalangages adéquats et les principes didactiques.
 - Notions de base de linguistique
 - La phonétique et la phonologie
 - Code oral et code écrit

- La grammaire : les natures de mots ; le groupe nominal et les pronoms ; le système verbal ; le groupe verbal ; circonstants et adverbes ; la phrase (types de phrases, phrase complexe)
- Le système orthographique du français
- Le lexique : sens et formation des mots
- L'étude de la langue au service de la lecture/écriture

Conseils bibliographiques :

- Ressources d'accompagnement du programme de français aux cycles 2 et 3 – Étude de la langue sur le site Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/248/francais-cycles-2-et-3-etude-de-la-langue>

- Grammaire du Français. Terminologie grammaticale sur le site Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

- Entraînement méthodologique aux épreuves du concours (étude de textes, réflexion)

- Comment organiser une séquence/séance d'apprentissage de la langue et de la lecture du cycle 1 au cycle 3 ? (12h)

TD 1 : Organiser une séance d'apprentissage du lexique au cycle 2

TD 2 : Organiser une séance d'apprentissage d'orthographe au cycle 3

TD 3 : Organiser une séance d'apprentissage de la lecture du texte littéraire au cycle 2

TD 4 : Organiser une séance d'apprentissage de la lecture du texte documentaire au cycle 3

M3C :

Une note, moyenne du contrôle continu et d'un devoir commun

EC1AB.1	"PARLER, LIRE, ECRIRE" DANS LES DISCIPLINES DE LA POLYVALENCE			
	HEURES	CM:0	TD:22	TP:0

• En français :

Objectifs :

Maîtriser la langue française dans le cadre de la polyvalence.

Contenus :

Ces EC convoquent des disciplines diverses autres que le français.

• En sciences et technologie :

Objectif :

Permettre le développement des compétences langagières écrites et orales des élèves au travers des situations d'apprentissage des domaines « explorer le monde du vivant, des objets et de la matière », « questionner le monde du vivant, des objets et de la matière » et « sciences et technologie ».

Contenus :

- Les objectifs langagiers des situations d'apprentissage scientifiques : champ lexical, connecteurs, temporalité des écrits, hypothèses, savoirs construits.
- La fonction des différents écrits (écrits individuels, écrits de groupe, trace institutionnalisée).
- Place du cahier d'expériences dans l'acquisition des compétences langagières des élèves.
- La communication lors des démarches d'investigation.
- Place de la littérature jeunesse dans les séquences pédagogiques scientifiques.

EC1AC.1	LANGAGE EN MATERNELLE			
	HEURES	CM : 5	TD : 8	TP : 0

Objectifs :

- Connaître les spécificités de l'école maternelle et son fonctionnement pédagogique
- Connaître les domaines d'apprentissage et surtout le langage et l'entrée dans l'écrit
- Connaître les spécificités de l'élève-enfant de maternelle

Contenus :**CM (5h)**

- Langage et communication
- Du langage à la langue
- Enseignement-apprentissage de la langue orale

TD (8h)

- Connaître les étapes et les difficultés de l'enseignement-apprentissage de la langue orale (4h)
 - Le développement du langage oral chez l'élève
 - La conscience phonologique
 - L'acculturation à l'écrit
- Comment organiser une séance d'apprentissage de langage au cycle 1 ? (4h)
 - Organiser une séance d'apprentissage en GS (la conscience phonologique) 2h
 - Organiser une séance d'apprentissage en langage (en (T)PS ou MS ou GS : approche communicationnelle ou discursive). 2h

Conseils bibliographiques :

Documents Eduscol sur la Maternelle : Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions (L'oral, Le lien oral-écrit, Activités phonologiques, Les dictées à l'adulte...)

<https://eduscol.education.fr/105/mobiliser-le-langage-dans-toutes-ses-dimensions>

Conseils de lecture :

Il serait bon d'avoir (re)lu quelques-unes des œuvres ci-dessous et/ou d'en connaître le contenu.

L'argumentation

- XVII^e – La Bruyère, *Les Caractères*.
 – Pascal, *Les Pensées*.
 XVIII^e – Diderot, *Le Rêve de d'Alembert*.
 – Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*.
 – Voltaire, *Candide*.
 XIX^e – Zola, *Lettre à la jeunesse, J'accuse*.
 XX^e – Pavloff, *Matin brun*.

Contes, nouvelles, romans

- XII^e – Chrétien de Troyes, *Lancelot ou le Chevalier de la charrette*.
 XVI^e – Rabelais, *Gargantua*.
 XVII^e – Mme de La Fayette, *La Princesse de Clèves*.
 – Charles Perrault, *Les Contes de ma mère l'Oye*.
 XVIII^e – Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*.
 – Marivaux, *La Vie de Marianne*.
 XIX^e – Balzac, *Le Père Goriot*.
 – Chateaubriand, *René*.
 – Flaubert, *Madame Bovary*.
 – Hugo, *Les Misérables*.
 – Maupassant, *Bel-Ami*.
 – Nerval, *Sylvie*.
 – Stendhal, *Le Rouge et le Noir*.
 – Vallès, *L'Enfant*.
 – Zola, *L'Assommoir*, *Nana*.
 XX^e – Alain-Fournier, *Le Grand Meaulnes*.
 – Barbusse, *Le Feu*.
 – Camus, *L'Étranger*.
 – Malraux, *La Condition humaine*.
 – Proust, *Du côté de chez Swann*.
 – Tournier, *Vendredi ou les Limbes du Pacifique*.
 – Yourcenar, *Mémoires d'Hadrien*.
 XXI^e – Marc Dugain, *La Chambre des officiers*.

Théâtre

- XV^e – *La Farce de Maître Pathelin*.
 XVII^e – Corneille, *L'Illusion comique*, *Le Cid*.
 – Molière, *Le Bourgeois Gentilhomme*, *Dom Juan*, *Le Tartuffe*.
 – Racine, *Phèdre*.
 XVIII^e – Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro*.
 – Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*.

- XIX^e – Hugo, *Hernani*, *Ruy Blas*.
 – Musset, *Lorenzaccio*, *On ne badine pas avec l'amour*.
 XX^e – Anouilh, *Antigone*.
 – Beckett, *En attendant Godot*.
 – Giraudoux, *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*.
 – Ionesco, *La Cantatrice chauve*, *Rhinocéros*.
 – Sartre, *Huis clos*.
 – Tardieu, *Théâtre de chambre*.
 XXI^e – Catherine Anne, *Une petite sirène*.
 – Joël Pommerat, *Cendrillon*, *Le Petit Chaperon rouge*, *Pinocchio*.

Poésie

- XVI^e – Du Bellay, *Les Regrets*.
 – Ronsard, *Les Amours*.
 XVII^e – La Fontaine, *Fables*.
 XIX^e – Baudelaire, *Les Fleurs du mal*.
 – Hugo, *Les Châtiments*, *Les Contemplations*.
 – Nerval, *Les Chimères*.
 – Rimbaud, *Illuminations*.
 – Verlaine, *Romances sans paroles*.
 – Vigny, *Les Destinées*.
 XX^e – Apollinaire, *Alcools*.
 – Aragon, *Les Yeux d'Elsa*.
 – Éluard, *Capitale de la douleur*.
 – Jaccottet, *L'Effraie et autres poésies*.
 – Ponge, *Le Parti pris des choses*.
 – Supervielle, *Gravitations*.

Autobiographie

- XVI^e – Montaigne, *Essais*.
 XVIII^e – Rousseau, *Confessions*.
 XIX^e – Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*.
 – Jules Renard, *Poil de carotte*.
 – Stendhal, *Vie de Henry Brulard*.
 XX^e – Colette, *Sido*.
 – Pagnol, *La Gloire de mon père*, *Le Château de ma mère*.
 – Sarraute, *Enfance*.
 – Sartre, *Les Mots*.
 – Yourcenar, *Souvenirs pieux*.
 XXI^e – Annie Ernaux, *La Place*.
 – Charles Juliet, *Lambeaux*.

Littérature pour la jeunesse

Contes

ANDERSEN Hans Christian, Contes (La Petite Sirène, La Petite Fille aux allumettes, Le Vilain Petit Canard, Les Habits neufs de l'Empereur, Poucette, Le Petit Soldat de plomb...).

ANONYME ou source incertaine : Boucle d'or et les Trois Ours, Jacques et le haricot magique, Les Trois Petits Cochons...

ANONYME, Contes des Mille et une Nuits (Les Aventures de Sinbad le marin, Ali Baba et les Quarante Voleurs, Aladin ou la lampe merveilleuse...).

GRIMM Jacob et Wilhem, Contes (Le Petit Chaperon rouge, Blanche-Neige, Hansel et Gretel, Le Loup et les Sept Cabris, Les Musiciens de Brême, Cendrillon, La Reine des neiges, Le Joueur de flûte de Hamelin ...).

MADAME LEPRINCE DE BEAUMONT, La Belle et la Bête.

PERRAULT Charles, Contes (Le Petit Chaperon rouge, Barbe-bleue, Le Chat botté, Les Fées, Cendrillon, La Belle au bois dormant, Le Petit Poucet...).

Albums

BELVÈS Pierre, Roule Galette.

CORENTIN Philippe, L'Afrique de Zigomar.

PENNART Geoffroy de, Le Loup est revenu !

POMMAUX Yvan, John Chatterton Détective ; Lilas ; Le Grand Sommeil.

PONTI Claude, Okiléle ; L'Album d'Adèle.

RAMOS Mario, Tout en haut ; C'est moi le plus fort ; Le Roi est occupé.

Fables

ESOPE, Fables.

LA FONTAINE Jean de, Fables (en particulier livres I, III, VII, IX).

Romans

FINE Anne, Journal d'un Chat assassin.

HUXLEY Aldous, Les Corbeaux de Pearblossom.

MORPURGO Michael, Enfant de la jungle ; Le Royaume de Kensuké.

MOURLEVAT Jean-Claude, L'Enfant-océan.

ROY Claude, La maison qui s'envole.

Théâtre

ANNE Catherine, Une petite sirène ; Ah Annabelle ! ; Petit.

LEBEAU Suzanne, L'Ogrelet ; Souliers de sable.

NORDMANN Jean-Gabriel, Le Long Voyage du pingouin vers la jungle.

PAPIN Nathalie, Debout.

Poésie

PRÉVERT Jacques, Paroles ; Le Prévert (Mango jeunesse).

BERTIER Anne, Rêve-moi une lettre.

CHAR René, Le René Char (Mango jeunesse)

DENOS Robert, Chantefables et chantefleurs.

ÉLUARD Paul, Dans Paris.

GUILBAUD Luce, Qui, Que, Quoi ?

GUILLEVIC Eugène, Pas si bêtes.

BD

HAUTIÈRE Régis et HARDOC, La Guerre des Lulus (9 volumes).

LIZANO Marc et DAUVILLIERS Loïc, Hugo et Gargouille ; Myrmidon.

EC1B	MATHEMATIQUES : MAITRISER LES FONDAMENTAUX ET LEUR DIDACTIQUE POUR LES ENSEIGNER	ECTS:11
------	---	---------

EC1BA.1	MAITRISER LES MATHÉMATIQUES POUR LES ENSEIGNER			
	HEURES	CM:10	TD:75	TP:0

Certains cours peuvent avoir lieu en anglais. Les évaluations sont en français.

Objectifs :

- **Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (GRCC A1)**
Développement de l'esprit critique, par exemple par la distinction entre exemple et démonstration ou la nécessité de comprendre la procédure de résolution utilisée par autrui pour valider sa réponse, et des compétences d'argumentation, par exemple par explication du raisonnement effectué à autrui.
- **Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (GRCC B1)**
Travail de la capacité à argumenter et à expliquer un raisonnement mathématique de manière claire en utilisant un vocabulaire adapté et précis (différence entre nombre et chiffre, entre reproduire et construire ; appropriation des lexiques géométrique et numérique correspondant aux savoirs enseignés à l'école primaire et à leur maîtrise), de l'aptitude à reformuler une définition ou un raisonnement mathématique en fonction du public concerné (élèves, collègues, parents, scientifiques).
- **Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses (GRCC B2)**
Développement d'outils de conception et de mise en œuvre de séances de mathématiques au sein d'une séquence d'apprentissage et d'une progression anticipée, ainsi que de compétences d'analyse a priori et a posteriori d'activités mathématiques menées en classe (adéquation des modalités choisies aux objectifs visés, consistance de l'activité proposée, anticipation de certaines difficultés possibles, écart entre la pratique et les prévisions, modifications envisageables a posteriori).
Analyse didactique de supports d'enseignement, travail sur le statut de l'erreur en mathématiques à partir d'exemples historiques et d'extraits de pratiques de classe.
- **Intégrer les éléments de la culture numérique (GRCC C1)**
Découverte et appropriation d'outils et de logiciels permettant une intégration effective du numérique dans les apprentissages mathématiques mis en œuvre dans la pratique de classe.
- **S'engager dans une démarche de développement professionnel (GRCC C2)**

Contenus :

Les contenus de cette UE sont essentiellement axés sur une approche didactique des connaissances et compétences mathématiques à enseigner à l'école primaire au travers des trois cycles, et sur la conception et l'analyse de séances et de séquences : ces compétences de conception et d'analyse sont en effet fondamentales et nécessitent un apprentissage et un entraînement étalés sur les deux années.

Pour chacun des thèmes enseignés, une entrée professionnelle sera privilégiée. Ces thèmes sont fortement liés, et seront souvent abordés de manière transversale. Les enseignements pourront nourrir et être nourris par le stage en responsabilité. Le niveau de compétences exigé en M1 est le niveau 1.

- **Nombres et Calculs**

Du dénombrement à la construction des nombres

Fractions et nombres décimaux

Les 4 opérations

Les différents types de calcul : mental, posé, instrumenté...

- **Géométrie**

Géométrie dans le plan et dans l'espace :

- Construction et propriétés des figures planes et des solides usuels
- Relations géométriques, symétrie axiale
- Repérage et orientation dans le plan et dans l'espace

- **Résolution de problèmes**

Rôle dans l'apprentissage et l'enseignement, situations problème, situations de référence

Problèmes additifs, problèmes multiplicatifs (dont proportionnalité). Problèmes simples, complexes.

Problèmes ouverts.

- **Grandeurs et Mesures**

- **Robotique et algorithmique**

Place de l'algorithmique et des TICE

- **Compléments théoriques** (permettant un recul suffisant sur les notions mathématiques à enseigner)

Nombres rationnels, nombres réels, arithmétique, algèbre, géométrie, probabilités et statistiques.

EC1BB.1	NUMERATIE DANS LES DISCIPLINES DE LA POLYVALENCE			
	HEURES	CM:0	TD:8	TP:0

En sciences et technologie :

Objectif :

Permettre le développement des compétences mathématiques des élèves au travers des situations d'apprentissage des domaines « explorer le monde du vivant, des objets et de la matière », « questionner le monde du vivant, des objets et de la matière » et « sciences et technologie ».

Contenus :

- Les représentations mathématiques des données
- Les grandeurs scientifiques et leurs unités
- Mesures de valeurs dans l'enseignement scientifique

EC1BC.1	DECOUVERTES MATHÉMATIQUES EN MATERNELLE			
	HEURES	CM:3	TD:4	TP:0

Objectifs :

Aborder les spécificités du cycle 1 (**GRCC B1**) : les mathématiques comme outil pour structurer la pensée.

Contenus :

- La construction du nombre et ses aspects.
- La géométrie perceptive sous toutes ses formes (plane, dans l'espace).
- La place du jeu dans la manipulation en mathématiques.

EC1CA.1 MAITRISE LES ARTS POUR LES ENSEIGNER

HEURES

CM:0

TD:12

TP:15

Les cours ont lieu tout ou en partie en anglais. Les évaluations sont en français.

Objectifs :

- Mettre en œuvre la logique curriculaire et spiralaire des programmes
- S'approprier et mettre en œuvre les exigences du programme
- Mettre en œuvre un parcours d'enseignement au regard du cycle exercé
- Évaluer par compétences et Favoriser l'intégration des compétences transversales
- Envisager le PEAC comme levier aux apprentissages

Compétences visées par l'UE1 :

P1 : Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux de l'enseignement de l'éducation musicale et les arts plastiques.

P1 : favoriser la polyvalence en lien avec une bonne maîtrise des fondamentaux (socle commun).

P2 : Utiliser un langage clair (lexique spécifique aux champs disciplinaires) et adapté aux élèves. (Analyses d'images et des pratiques de références (PEAC + concours).

Contenus en éducation musicale :

M1

- Permettre à l'étudiant : de découvrir sa voix et de chanter sans appréhension /d'acquérir des repères historiques et esthétiques grâce à l'étude des grandes périodes de l'histoire de la musique/ de découvrir des formes musicales/ d'acquérir le vocabulaire spécifique
- Initiation à l'écoute et à l'analyse d'œuvres musicales (musiques savantes occidentales, jazz, musiques de tradition orale...)
- Éléments d'organologie et d'acoustique
- Histoire de l'évolution de l'écriture musicale
- Travail de la voix (tessiture, notion d'articulation et de phrasé, jeux vocaux, polyphonie...)

Contenus détaillés en rapport avec les programmes scolaires :

Cycle 1 :

- Les univers sonores : Enrichir les possibilités de création et l'imaginaire musical des élèves leur permettre de se confronter à la diversité des univers musicaux
- Créer des activités d'écoute et de production interdépendantes
- Permettre aux élèves de jouer avec leurs voix et d'acquérir un répertoire de comptines et de chansons
- Permettre aux élèves d'explorer des instruments, utiliser les sonorités du corps

Cycle 2 :

- Favoriser à la fois des rencontres avec les œuvres, des pratiques musicales et un apport de connaissances
- Articulation constante entre pratique et réflexion
- Favoriser à la fois la perception et la production
- La voix et le corps tiennent un rôle central dans les pratiques musicales de la classe
- Permettre aux élèves de :

- Chanter
- Ecouter, comparer
- Décrire
- Explorer et imaginer
- Echanger, partager

Cycle 3 :

- Favoriser la perception et la production
- Permettre aux élèves :
 - D'identifier des relations, des ressemblances et des différences entre plusieurs œuvres
 - De créer des repères structurant leur culture artistique
 - De développer leur esprit critique
 - D'interpréter, de commenter, de créer, d'argumenter
 - De réaliser un projet choral ambitieux
 - Chanter
 - Ecouter, comparer
 - Décrire
 - Explorer et imaginer
 - Echanger, partager

Contenus en arts plastiques :

- Structurer les apprentissages à partir des questions du programme
- Pratiquer, expérimenter, éprouver des outils, des techniques, des supports et des médiums et analyser les faits artistiques afin de comprendre les enjeux artistiques et les enjeux de l'enseignement des arts plastiques
- Découvrir la diversité des pratiques artistiques et s'ouvrir à leur évolution dans le champ élargi de l'histoire de l'art / Rencontrer des œuvres d'art
- Structurer et organiser les apprentissages au regard des cycles 1, 2, 3, des attendus de fins de cycle, des compétences à travailler dans les composantes plasticienne théoriques et culturelle
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues

EC1CB.1	MAITRISER LES SCIENCES POUR LES ENSEIGNER			
	HEURES	CM:0	TD:12	TP:15

Objectifs :

Maîtriser les domaines scientifiques et technologiques afin d'apprendre à concevoir des activités puis des séances d'apprentissage et d'enseignement d'élèves de la maternelle au CM2. Il s'agit donc de maîtriser autant le contenu disciplinaire que les didactiques appliquées à ces domaines.

Contenus :

En Physique-Technologie : Le programme concernera :

La matière : diversité, états, propriétés et structure, transformations, mélanges et solutions, cas de l'air

L'énergie : sources, formes, conservation, transformations, économie d'énergie et dispositifs utilisant l'énergie

La lumière et l'astronomie : quelques propriétés de la lumière, la place de la Terre dans le système solaire

L'électricité : circuits, sécurité électrique, objet

Les objets techniques et les matériaux : fonctions d'objets, modélisation, conception, évolution, familles de matériaux, objets programmables et notion de signal

En SVT : Le programme concernera :

Le vivant : unité, diversité, classification, évolution,

Le règne animal : les fonctions de nutrition, de relation (motricité et fonctions sensorielles et de reproduction, la croissance et le développement)

Le règne végétal : nutrition, reproduction, croissance et développement

L'écologie les impacts de l'être humain sur les milieux

La géodynamique interne et externe

Ces différents enseignements accorderont une place à **l'éducation à l'environnement et au développement durable et à la santé.**

En matière de didactique : le programme concernera :

Les démarches : scientifiques, technologique ou comment rendre acteur l'élève

Les différents types d'évaluation au service de l'apprentissage

Les compétences transversales et disciplinaires travaillées à l'école primaire

Cette formation accordera une certaine **place au numérique** :

Des logiciels exploitables en classe sont présentés. Une initiation à l'emploi d'un TBI et, plus généralement, à l'usage des documents projetés (images, textes, vidéos, etc.) est aussi mise en place.

Sur un plan plus technologique, une initiation à l'usage de certains logiciels : crocclip, tinkercad, cura3D, scratch, blockly, célestia, stellarium, etc. est proposée.

L'intégration du numérique passe également par des recherches internet de sources scientifiques et didactiques pertinentes et croisées. Par ailleurs, les solutions libres sont vivement recommandées, pour l'interopérabilité des échanges entre étudiants et enseignants, notamment en bureautique

EC1CD.1	MAITRISER L'HISTOIRE, LA GEOGRAPHIE ET L'EMC POUR LES ENSEIGNER		
	HEURES	CM:0	TD:12

Certains cours peuvent avoir lieu en anglais. Les évaluations sont en français.

Objectifs :

L'UE 1.1 doit permettre à l'étudiant une première compréhension et maîtrise des disciplines et domaines à enseigner (Histoire et Géographie, Enseignement Moral et Civique), à la fois sur les plans scientifique et didactique. Les connaissances attendues dépasseront les seuls contenus inscrits dans les curricula scolaires. L'étudiant devra acquérir une première connaissance des concepts, notions, démarches et méthodes dans chacun des domaines d'apprentissage (Histoire, Géographie, Enseignement Moral et Civique), ainsi que leurs prolongements au collège.

Contenus :

Le programme de formation prendra pour fil conducteur la découverte et l'appropriation des programmes de l'école, en histoire, géographie, enseignement moral et civique.

Les TD et TP en Histoire, Géographie et EMC s'articuleront autour de quelques grandes problématiques, thématiques ou notions :

- du côté de l'enseignant
 - du savoir savant au savoir à enseigner
 - du savoir à enseigner au savoir enseigné (en liens avec les essais didactiques et les stages)
 - méthodes et approches spécifiques à l'HGEC
- du côté de l'élève :
 - apprentissages premiers des élèves en HGEC
 - parler, lire, écrire en HGEC
 - mobiliser des compétences mathématiques en HGEC

Les TD et TP permettront une première maîtrise des compétences du référentiel métier :

- Maîtriser les contenus disciplinaires et des concepts clés utiles à son enseignement
- Mettre en œuvre des transpositions didactiques appropriées
- Identifier les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels.

Articulations avec les UE 2 et 3 :

- UE2 Essais didactiques (3h00 TP)
- UE3 Devenir fonctionnaire au sein de l'Education Nationale

Objectifs :

Maitriser et exploiter des savoirs institutionnels, pédagogiques, didactiques, scientifiques et culturels pour analyser des pratiques d'enseignement observées en stage. Concevoir des séances d'EPS adaptées à chaque cycle d'enseignement.

Contenus :

- Apport de connaissances disciplinaires issues des champs scientifiques et des références culturelles sur lesquels l'EPS s'appuie.
- Prendre connaissance des interactions spécifiques que la discipline entretient avec le concept de santé.
- Construction et analyse de démarches d'enseignement en relation avec les données institutionnelles, la spécificité du statut de professeur des écoles, et les contextes particuliers d'enseignement de la discipline.
- Des temps de pratique physique permettant de se confronter personnellement aux démarches d'enseignement. Cette pratique physique sera l'occasion de vivre et d'identifier les problèmes posés par des situations et des dispositifs pédagogiques pour mieux en comprendre les enjeux d'apprentissage pour les élèves.
- Mobiliser des outils pour construire des situations, des séances et des séquences en EPS, et avoir un regard éclairé et critique à propos des multiples ressources disponibles.

EC1D MAITRISER L'ANGLAIS AU NIVEAU B2 ET L'ENSEIGNER

ECTS : 4

EC1D.1

MAITRISER L'ANGLAIS AU NIVEAU B2 ET L'ENSEIGNER

HEURES

CM : 4

TD : 8

TP : 15

Les cours ont lieu tout en anglais. Les évaluations sont en anglais.

Objectifs :

Les enseignements se fondent sur deux principes complémentaires et nécessaires au futur métier de professeur des écoles : les progressions linguistique et didactique qui demeurent, dans le cadre de la formation, indissociablement liées, la langue étant, à la fois, le vecteur et la finalité des apprentissages.

L'objectif visé sera d'amener les étudiants à :

- acquérir le niveau en langue-culture étrangère attendu en fin de Master (niveau B2 du CECRL correspondant à celui de l'utilisateur indépendant) ;
- construire des compétences pour enseigner efficacement la langue cible et assurer l'éveil interculturel de l'élève, en prenant en compte les textes officiels, les ressources existantes, les stages d'observation et de pratique, et les apports de la recherche ;
- commencer à préparer l'épreuve orale facultative de langue vivante étrangère du CRPE.

Contenus :**Langue vivante étrangère (15h TP)**

Les séances se centreront sur la langue vivante étrangère à enseigner et pour enseigner, en privilégiant la maîtrise de la langue orale et en lien avec la culture des pays étudiés.

- Langue à enseigner (A1/A2) : s'approprier et conceptualiser les spécificités de la langue cible qui fera l'objet d'un éveil à la diversité linguistique au cycle 1 et qui sera enseignée aux cycles 2 et 3 : système lexical, grammatical et phonologique (phonèmes, accentuation, intonation, lien graphie-phonie), référents culturels fondamentaux.
- Langue pour enseigner (niveau B2) : maîtriser les consignes de classe dans la langue cible, restituer à l'oral le contenu d'un support dans la langue cible (chanson, album...), se présenter et présenter son projet professionnel dans la langue cible (dans une optique d'échange interculturel)

Enseigner une LVE à l'école (4h CM + 8h TD)

Il s'agira d'entraîner les étudiants à l'analyse et à l'exploitation didactique de supports variés dans le cadre d'activités, de séances puis de séquences d'enseignement en langue vivante étrangère, prenant appui sur les textes officiels et en lien avec les stages.

Le cours visera l'acquisition des compétences suivantes :

- procéder en français et dans la langue cible à l'analyse et à l'exploitation didactique de supports de nature variée (séance ou déroulé de séquence d'enseignement, document

d'évaluation, production d'élève, extrait de manuel ou de programme, article de recherche en didactique des langues) ;

- concevoir une séance puis une séquence d'éveil à la diversité linguistique (cycle 1) ou de langue vivante étrangère (cycles 2 et 3) ;
- entraîner les élèves aux différentes activités langagières (compréhension orale puis compréhension écrite, production orale en continu puis production écrite, interaction orale) ;
- évaluer les élèves par activités langagières selon le niveau fixé par les programmes ;
- favoriser le développement du plurilinguisme et de la compétence interculturelle à l'école ;
- intégrer des outils numériques et en tirer parti pour un apprentissage plus efficace : usage de la baladodiffusion, de la vidéo-projection associée à la diffusion du son, des tablettes numériques et du TBI/VPI ;
- établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages (interdisciplinarité).

M3C :

Conformément à l'article 8 de l'arrêté du 27 août 2013, modifié par l'arrêté du 24 juillet 2020 : « La formation intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. Cet enseignement est sanctionné par l'attribution de crédits européens. Ces crédits ne peuvent être obtenus par compensation. » Les ECTS sanctionnant l'EC1D.1 « Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau B2 et l'enseigner » ne peuvent être obtenus par compensation.

Session 1

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit)

Session 2

Une épreuve orale

Remarque :

Le dispositif « passeport de langues » de la Maison des langues offre la possibilité d'une valorisation de la note maquette d'anglais.

UE2.1	STAGE : METTRE EN ŒUVRE, ANALYSER DES SEQUENCES ET CONNAITRE LES PUBLICS	ECTS:7
-------	---	--------

EC2A.1	LES OUTILS DU PE : PREPARATION, MISE EN ŒUVRE, EVALUATION			
	HEURES	CM:0	TD:0	TP:3

Objectifs :

Approcher les différents outils indispensables au P.E., outils qui seront utilisés au cours des essais didactiques.

Contenus :

Cette première approche des outils sera principalement centrée sur la fiche de préparation et le cahier journal, sans s'interdire d'évoquer rapidement les autres outils (l'emploi du temps, la programmation, etc.). On s'attardera notamment sur les éléments indispensables qui les constituent.

EC2B.1	ESSAIS DIDACTIQUES ET PRATIQUE REFLEXIVE			
	HEURES	CM:0	TD:0	TP:24
En Mathématiques, Arts et EPS, les cours peuvent avoir lieu tout ou en partie en anglais. Les évaluations sont en français ou en anglais.				

Objectifs :

Devenir un praticien autonome capable de réfléchir sur l'action.

Contenus :

À partir des instructions officielles, il s'agira de concevoir en groupe une séance d'apprentissage (en lien non seulement avec une notion abordée dans l'U.E. 1 mais aussi avec la progression des élèves de la classe où se déroulera l'essai) puis de la mettre en œuvre auprès des élèves (dans le cadre d'un travail réalisé au sein d'une école d'application ou lors du stage). Le dernier temps consistera à analyser collectivement la mise en œuvre à partir de ce qui aura été observé ou à partir des traces du réel recueillies (préparations, vidéo, enregistrements sonores, photographies, etc.).

En M1, les essais didactiques concerneront les domaines suivants :

- Français (6h)
- Mathématiques (6h)
- Arts (3h)
- Histoire - Géographie - EMC (3h)
- Sciences (3h)
- EPS (3h)

Au cours des différents essais seront traitées principalement les questions suivantes : les consignes, les modalités d'organisation d'une séance, l'activité des élèves et le rôle du maître, le statut de l'erreur, la différenciation pédagogique, la trace écrite, la remédiation, l'évaluation, l'autorité.

Afin que ces différentes thématiques soient effectivement toutes abordées, on conviendra que les essais didactiques en français se centreront sur les consignes et les modalités d'organisation d'une séance ; ceux de mathématiques sur la différenciation pédagogique et le statut de l'erreur ; ceux d'histoire-géographie-EMC sur la trace écrite ; ceux d'arts sur l'activité des élèves et le rôle du

maître ; ceux de sciences sur l'évaluation et la remédiation ; ceux d'EPS sur l'autorité. Bien évidemment, toutes ces thématiques sont sollicitées lors des différents essais didactiques ; l'éclairage centré sur l'une ou l'autre permet un balayage plus exhaustif.

M3C :

Session 1

Les essais didactiques sont évalués par le formateur INSPE organisant l'essai. Ils sont l'une des pièces prises en compte par le tuteur de l'étudiant pour valider le stage. L'étudiant choisit deux essais didactiques (l'un en français ou mathématiques ; l'autre dans un des autres domaines) qu'il dépose dans l'espace dédié de son ePortfolio. Chaque essai comporte deux pages : la première décrit la séance, la seconde rapporte l'analyse. En cas de manquements constatés lors de ces séances (tenue et/ou propos inappropriés, absence injustifiée, refus de participer, etc.), l'enseignant menant les essais consulte le tuteur de l'étudiant afin de décider quelles compétences ne pourront pas être validées en session 1.

Session 2

Voir ci-dessus la session 2 (non-validation du stage).

EC2C.1	SPECIFICITES DE LA MATERNELLE			
	HEURES	CM:0	TD:10	TP:0

Objectifs :

- Connaître les spécificités de l'école maternelle et son fonctionnement pédagogique
- Connaître les domaines d'apprentissage
- Connaître les spécificités de l'élève de maternelle

Contenus :

Les TD sont numérotés mais peuvent être proposés dans un ordre aléatoire pendant l'année.

- **TD 1 : Les spécificités de l'école maternelle et de son fonctionnement pédagogique**
Identifier et prendre en compte les besoins des jeunes enfants : quelle pratique pour quels enjeux ? Quelle articulation avec le cycle 2 ?
- **TD 2 : Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions**
Concevoir un fonctionnement en ateliers, plus spécifiquement en « langage » : quelles intentions pédagogiques ? Quels choix ? Quelle organisation ?
- **TD 3 : Construire les premiers outils mathématiques**
Comprendre et mettre en œuvre les différentes modalités d'apprentissage, plus spécifiquement en mathématiques : quelle est la place du jeu ?
- **TD 4 : Explorer le monde / Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique / Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques**
En appui sur ces différents domaines d'apprentissage, identifier les spécificités de l'évaluation : place de l'observation et choix des traces significatives des progrès.
- **TD 5 : Les spécificités de l'élève de maternelle**
La progressivité des apprentissages de la PS à la GS, plus spécifiquement au niveau de la mise en œuvre des rituels : quels rituels ? Pour quels apprentissages ? Quelle progressivité tout au long du cycle ?

M3C :

Les apports de cet enseignement sont évalués dans le cadre du stage (recueil des traces du réel, visite, CR dialogué, etc.).

EC2D.1	COGNITION ET META-COGNITION			
	HEURES	CM:10	TD:0	TP:0

Objectifs :

- Présentation de l'approche développementale des aptitudes cognitives de l'élève
- Prise en compte des spécificités du développement sociocognitif de l'enfant pour expliquer les premiers apprentissages de l'élève

Contenus :

- Théories du développement cognitif de l'enfant
- Lien entre développement du dessin et entrée dans le langage écrit
- Développement de la capacité de théorie de l'esprit
- Premières aptitudes métacognitives

M3C :

Des questionnaires ainsi qu'une fiche de positionnement seront proposés tout au long de l'enseignement.

Les apports de cet enseignement sont évalués dans le cadre du stage (recueil des traces du réel, visite, CR dialogué, etc.).

EC2S.1	STAGES
--------	--------

Contenus :

Voir 2.3 Les stages

Si les conditions sanitaires ou politiques le permettent, un stage à l'étranger est obligatoire. Un stage en école d'immersion est recommandé.

UE3.1

DEVENIR UN ENSEIGNANT, ACTEUR DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE DE L'EDUCATION NATIONALE

ECTS : 11

EC3A

DEVENIR FONCTIONNAIRE AU SEIN DE L'EDUCATION NATIONALE

ECTS : 0

EC3AA.1

VALEURS DE LA REPUBLIQUE (LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE). LAÏCITE.

HEURES

CM : 9

TD : 0

TP : 0

Objectifs :

Une des missions premières de l'École est de faire partager les valeurs de la République. Leur omniprésence au moins formelle, dans l'espace politique et juridique, mais aussi dans l'ordre du discours et des symboles, fait qu'on a parfois le sentiment que ces valeurs sont parfaitement connues de tous. Il s'avère pourtant qu'au-delà de quelques généralités premières qui font consensus, elles demeurent encore paradoxalement soumises à des confusions, des représentations simplistes et des conceptions contestables. Ainsi, réduisons-nous parfois la liberté à la licence, l'égalité à la négation des différences, la fraternité à un vague esprit de tolérance pour l'altérité. Quant au principe de laïcité qui sous-tend et conditionne les valeurs de la République, il est encore plus malmené, compte tenu des tiraillements qui le traversent et des nouvelles menaces qu'il doit aujourd'hui affronter. Cette UE se propose d'apporter toutes les clarifications nécessaires afin que les notions et les concepts en présence soient maîtrisés : on ne saurait faire correctement partager ce qu'on n'a pas compris, ou ce qui reste l'objet de malentendus. En M1, il s'agira d'adopter une approche introductive mêlant les connaissances philosophiques, historiques et juridiques, afin de redonner du sens aux valeurs et aux principes, tout en soulignant les enjeux politiques et scolaires en présence. Les cours prendront également appui sur des situations pratiques, de façon à nourrir les liens concrets avec les métiers de l'enseignement et de l'éducation.

Contenus :

Cours magistraux abordant les éléments de problématisation et les définitions nécessaires pour saisir les finalités éducatives qui caractérisent nos conceptions scolaires. Conjointement, il s'agira de poser les enjeux qui sont au cœur des valeurs républicaines et dont l'École est le relai privilégié, ainsi que le principal levier.

EC3AB.1

ÉGALITE FILLES-GARÇONS

HEURES

CM : 6

TD : 0

TP : 0

Objectifs :

La lutte contre les discriminations liées au sexe est une manière d'aborder de façon concrète l'égalité des chances. Le Code de l'éducation stipule que l'École doit, à tous les niveaux, favoriser la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en matière d'orientation, ainsi que la prévention du sexisme et des violences faites aux femmes. Les cours proposés dans cette section de l'UE3 permettront de revenir sur la généalogie des stéréotypes et des préjugés qui nourrissent un imaginaire sur les genres. Ces représentations discriminatoires sont contraires à la valeur d'égalité qui doit permettre, aux filles comme aux garçons, de trouver leur place dans la société, sans être a priori assignés à un rôle ou un destin. Il s'agira donc de définir les conditions éducatives dans lesquelles les mécanismes de discriminations peuvent être prévenus et conjurés. Par ailleurs, les cours s'appuieront également sur des manifestations concrètes de différentes formes de relégations

passées ou présentes, matérielles ou symboliques, visibles ou invisibles, pour pointer les mécanismes qui conduisent à l'exclusion des femmes et en conséquence, à une nécessaire action transversale de l'École.

Contenus :

Cours magistraux sur les stéréotypes et les préjugés de genre. Analyse des mécanismes qui cristallisent les discriminations. Définition du rôle de l'École dans le cadre de la lutte pour l'égalité des sexes. Études de cas et examen des politiques éducatives en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons.

EC3AC.1	DEONTOLOGIE. LE SYSTEME EDUCATIF ET SES MISSIONS.		
	HEURES	CM:9	TD:0
			TP:0

Objectifs :

La prise en charge de l'éducation et de l'instruction des enfants et des jeunes, est un devoir de l'État. Héritier d'une longue histoire et traversé par de nombreuses mutations, notre système éducatif s'est progressivement structuré comme un service public, dont la vocation est la réussite de tous. La connaissance de son organisation, ainsi que des grandes réformes qui ont été menées pour répondre à des défis, sans cesse renouvelés par les mutations sociales, fait partie intégrante de la formation au professorat. Par ailleurs, un examen des crises auxquelles notre système a été, ou est encore soumis, est nécessaire pour que les futurs enseignants et enseignantes trouvent leur place, en tant qu'acteurs pleinement conscients des enjeux de leurs missions à venir. Corrélativement, les questions déontologiques doivent être clairement abordées, de manière à poser le cadre juridique des droits et des obligations, tout comme celui du positionnement éthique attendu du corps professoral.

Contenus :

Cours magistraux intégrant des éléments de philosophie et d'histoire du système éducatif, ainsi qu'une présentation de son organisation administrative et des grandes lois d'orientation. Il s'agira également de préciser les différentes missions des enseignants au sein de la classe, mais aussi dans l'école et dans le cadre d'une équipe. Plus généralement, les cours ouvriront également sur la place des partenaires éducatifs et plus particulièrement, sur les liens aux familles et la notion de coéducation.

EC3C	SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE	ECTS:4
------	--	--------

EC3CA.1	SE FORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE		
	HEURES	CM:0	TD:9
			TP:6

Les cours ont lieu tout en anglais. Les évaluations sont en anglais.

Contenus :

Axe 1 : Acquisition des compétences générales numériques utiles à l'enseignant

Outil PIX

Compétences transversales et professionnelles du CRCN (cadre de référence des compétences numériques - bulletin officiel n°37 du 10 octobre 2019) dans la démarche du cadre de référence européen DIGCOMP :

https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo37/MENE1915146D.htm?cid_bo=145589

5 domaines : Information et données, Communication et collaboration, Création de contenus, Protection et sécurité, Environnement numérique

3h TD

Axe 2 : Acquisition des compétences numériques spécifiques au métier d'enseignant

Formation spécifique : « S'approprier les droits et obligations liées à l'usage du numérique dans le cadre professionnel ; distinguer identités numérique professionnelle et personnelles »

RGPD Déontologie, éthique / Outils professionnels Eduscol, BO, m@gistère, FUN, PIX

3h TD présentiel + 3h à distance

Axe 4 : Algorithme, robotique, programmation, IA

6h TP présentiel

	MATHS (WIMS, CONSPIRE) + FRANÇAIS (ECRI+, CONSPIRE) + LANGUE VIVANTE (CONSPIRE LANGUES) + VALEURS DE LA REPUBLIQUE, LAÏCITE, EGALITE F/H, ECOLE INCLUSIVE (CONSPIRE)		
	HEURES	CM:--	TD:--
			TP:--

EC3D	PARTENARIATS	ECTS:4
------	---------------------	--------

EC3DA.1	PARTENAIRES DE L'ECOLE INCLUSIVE			
	HEURES	CM:0	TD:4	TP:0

Objectifs :

Identifier le rôle et l'action des différents partenaires internes de l'Ecole Inclusive

Contenus :

- Extraire les informations essentielles des bulletins officiels décrivant les missions des partenaires internes
- Présenter le rôle et les actions du Partenaire interne de l'Ecole Inclusive rencontré lors du stage

EC3DC.1	PROJET CULTUREL AU CHOIX : FRANÇAIS ET HUMANITES OU MATHÉMATIQUES ET SCIENCES			
	HEURES	CM:0	TD:0	TP:21

Certains cours peuvent avoir lieu en anglais. Les évaluations sont en français.

Objectifs :

Vivre un projet

Contenus :

- Comprendre les enjeux de la pédagogie de projet / une stratégie d'enseignement
- Travailler en interdisciplinarité (au minimum deux disciplines)
- Enrichir les apports théoriques sur la démarche de projet et l'interdisciplinarité
- Favoriser la prise d'initiative, l'autonomie des étudiants
- Découvrir les ressources existant sur le territoire
- Réaliser une production dont la forme finale reste libre, singulière. Justifier ses choix.

M3C :**Session 1**

Présentation d'un projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2

Présentation d'un projet (écrite ou orale) évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

EC3EA.1 INTERNATIONAL, PLURILINGUISME ET INTERCULTURALITE

HEURES

CM : 6

TD : 8

TP : 0

Les cours ont lieu tout en anglais. Les évaluations sont en anglais.

Objectifs :

Comment faire vivre la France plurilingue dans la classe ici et ailleurs et comment la faire fructifier ?

- Répondre à une politique linguistique commune prenant en compte les besoins des futur(e)s enseignant(e)s du premier degré ;
- Confronter les approches pédagogiques, dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement, au-delà même de l'enseignement disciplinaire ;
- Outiller les futur(e)s enseignant(e)s pour leur permettre de s'engager dans des projets de collaboration et/ou de mobilité internationale ;
- Les sensibiliser et les préparer à l'ouverture internationale dans leur milieu professionnel ;
- Leur faire connaître les projets de mobilité élèves et/ou d'échanges internationaux (jumelages et coopérations) ainsi que l'interdisciplinarité fondée sur les langues.

Contenus :

Déclinaisons sur les deux années de Master : concepts-clés et valeurs de l'éducation plurilingue et interculturelle (prenant appui sur le Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures) ; approches historiques, épistémologiques, sociologiques de l'apprentissage des langues vivantes ; connaître les dispositifs d'enseignement plurilingue ; les programmes européens et internationaux de formation tout au long de la vie et de mobilité étudiante ; la mobilité internationale ; enseigner à l'étranger.

Finalités professionnelles : savoir établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages ; développer l'ouverture aux autres cultures et la dimension internationale ; favoriser l'ouverture sur l'Europe et le monde ainsi que la mobilité des élèves et des enseignants ; favoriser l'éveil aux langues ; promouvoir les langues vivantes en situation de plurilinguisme et d'interculturalité ; apprendre à travailler avec les assistants de langue ; adapter les besoins par cycle (comment favoriser l'éveil aux langues dès la maternelle)

En Master 1, l'**option international, plurilinguisme et interculturalité** privilégie la maîtrise des différents concepts selon une visée professionnalisante et en prenant soin de mettre en exergue la diversité linguistique et interculturelle actuelle des élèves.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Intégration de la culture numérique (e-Twinning, regard distancié sur les innovations pédagogiques et les avancées technologiques, expression orale et autoformation, plateformes d'échange, réglementation etc.) afin de répondre aux enjeux de l'internationalisation des compétences.

M3C :**Session 1**

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2

Une épreuve orale.
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

EC3EB.1	ALLOPHONIE ET FRANCOPHONIE			
	HEURES	CM:6	TD:8	TP:0

Objectifs généraux :

Les objectifs généraux de cette option répondent à une politique internationale, européenne et nationale commune visant à accroître l'ouverture à l'international des étudiants et des futurs professeurs du premier degré.

- Comprendre la francophonie, l'allophonie et la place des langues dans le développement des apprentissages ;
- Connaître les principales institutions, dispositifs et partenaires pour la promotion de la langue française en France et à l'étranger ;
- Faciliter la mobilité sortante et entrante ;
- Répondre aux besoins professionnels des étudiants et stagiaires ;
- Apprendre à articuler savoirs théoriques et savoirs de la pratique autour du stage ;
- Participer au développement d'une pratique réflexive.

Objectifs spécifiques :

- Comprendre la place du français dans le monde, les pratiques langagières en France ainsi que les dispositifs pour répondre à la diversité linguistique à l'école ;
- Analyser les pratiques langagières en France et réfléchir à l'élaboration de pratiques de communication plurilingue ;
- S'exercer à l'analyse didactique linguistique et stylistique pour répondre à la diversité linguistique et aux besoins des élèves ;
- Expérimenter la conception de dispositifs pédagogiques pour répondre aux besoins des classes plurilingues en élaborant un dispositif pédagogique simple en M1 et plus abouti en M2.

Articulée avec les possibilités d'observations qu'offrent les stages en France ou à l'étranger, cette option permettra aux étudiants d'acquérir le niveau de connaissances et de compétences nécessaire à une future pratique professionnelle, sur les enjeux de la francophonie et l'accueil dans la classe d'élèves allophones.

L'étudiant sera capable de porter une attention particulière aux besoins et aux points d'appui des élèves allophones. Il pourra également amorcer une réflexion sur le potentiel pédagogique que revêt la présence de l'élève allophone dans la classe.

L'analyse de traces linguistiques collectées en stage permettra aux étudiants de mieux comprendre les besoins des élèves allophones non francophones ou dont la maîtrise du français reste élémentaire. Ainsi, ils seront en mesure de s'engager dans la recherche de moyens d'aide ou de remédiation. Le repérage des points d'appui des élèves non francophones permettra aux étudiants de réfléchir au potentiel pédagogique offert par la diversité linguistique et culturelle présente dans la classe.

Les étudiants pourront alors concevoir une action pédagogique pour répondre à un besoin repéré ou s'appuyer sur la présence d'élèves allophones pour organiser des apprentissages utiles à tous, dans la classe en France ou dans les établissements français à l'étranger.

Puisque les étudiants choisissent l'option de spécialisation pour les deux années du master, la conception attendue en fin de M2 prendra la forme d'un dispositif plus élaboré et plus abouti, qui

peut être le développement de l'action pédagogique imaginée en M1. Il pourra s'agir d'une séquence, d'une organisation pédagogique matérielle, de modalités de travail différentes, de propositions d'outils ou de supports...

Contenus :

Dans les cours magistraux (CM), les étudiants seront amenés à réfléchir aux thématiques et notions suivantes en s'appuyant sur les apports de la recherche, les documents de cadrage institutionnels et les témoignages et ressources de partenaires institutionnels :

- Le langage et les pratiques langagières
- La Francophonie vs la francophonie
- L'allophonie
- La diversité linguistique de la France
- La glottophobie

Pendant les travaux dirigés (TD), les étudiants pourront s'entraîner à analyser des traces d'actions pédagogiques pour identifier les besoins et les points d'appui et à transposer les connaissances et compétences nécessaires en dispositifs pédagogiques pour répondre à la diversité ou en tirer parti au profit du groupe classe.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation pertinente du numérique pour échanger, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et à l'apprentissage des langues.

Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et d'outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...).

Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves aux langues. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numériques en lien avec le besoin repéré ou les points d'appui.

M3C :

Une présentation orale de groupe ou individuel.

La présentation orale :

La présentation orale sera faite en groupe ou individuellement. En EAD, un travail individuel est conseillé.

En première année de master, les étudiants conçoivent une action pédagogique menée en classe ou à l'état de projet s'il n'y a pas eu d'expérimentation en classe. Cette action permettra :

- soit de répondre à un besoin identifié précisément en lien avec l'allophonie ou la francophonie ;
- soit de s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle identifiée pour la construction d'apprentissages et le développement de compétences.

Critères d'évaluation du travail présenté à l'oral :

- L'identification et la présentation du besoin identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique proposée
- (...)

Session 1

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).

Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2

Une épreuve orale.

Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

UE4.1

**SE FORMER A ET PAR LA RECHERCHE : SEMINAIRES ET MISE EN ŒUVRE
DU MEMOIRE UNIVERSITAIRE PROFESSIONNEL**

ECTS:8

EC4A

SEMINAIRES COMMUNS

EC4AA.1

PRINCIPES ET MODALITES DES RECHERCHES COLLABORATIVES

HEURES

CM:6

TD:0

TP:0

Objectifs :

Sensibiliser aux principes et aux modalités des recherches collectives et des recherches collaboratives en éducation

Contenus :

- Rappeler les différentes pratiques de recherches collectives en éducation. Elles se dénomment recherche-action (Lévy, Dubost, 1987), action recherche (Enriquez, 1997), recherche partenariale (Lenoir, 1996), recherche expérimentale, recherche participative, recherche collaborative (Lieberman, 1986), recherche-intervention (Mérini & Ponté, 2008).
- Présenter des dispositifs méthodologiques et les processus inhérents à ces recherches.
- Identifier les conditions de l'engagement des professionnels de terrain dans ces recherches.

EC4AB.1

LES DISPOSITIFS METHODOLOGIQUES

HEURES

CM:0

TD:4

TP:0

Objectifs :

Présenter les dispositifs méthodologiques d'investigation en sciences humaines et sociales.

Contenus :

- Qu'est-ce qu'un dispositif méthodologique de recherche en éducation (qualitatif et quantitatif) ?
- La rigueur scientifique d'un dispositif
- Les conditions de la mise en œuvre des opérations de collecte de données
- Le rapport de l'apprenti-chercheur à son terrain de recherche.

EC4B	SEMINAIRES DE RECHERCHE		
------	-------------------------	--	--

EC4B.1	SEMINAIRES DE RECHERCHE		
	HEURES	CM:0	TD:22

Les cours ont lieu tout en anglais. Le mémoire et la soutenance sont pour moitié en anglais.

Objectifs :

Permettre aux étudiant.es :

- d'être initié.e à la recherche à partir des problématiques liées à l'enseignement, l'éducation ou à la formation,
- de construire dans une meilleure objectivité les situations professionnelles rencontrées et de les élaborer pour constituer des objets de recherche,
- de se forger un point de vue informé et distancié sur les pratiques professionnelles,
- de rédiger un mémoire de recherche universitaire à visée professionnalisante et à caractère scientifique.

Contenus :

- L'élaboration d'un questionnement de recherche
- La recherche bibliographique commentée, la construction d'un référent théorique
- La démarche d'investigation rigoureuse
- L'analyse de la collecte des données
- La production de connaissances nouvelles et la visibilité d'un lien avec la pratique
- La communication des résultats
- La construction d'une dimension critique et réflexive
- Les conseils pour préparer sa soutenance de mémoire

Maquette MASTER MEEF 1er degré

Parcours : Professeur des Écoles à l'International

M1

Codes UE / EC	UE - Unité d'Enseignement EC - Eléments constitutifs	Codes matières	Matières	Type-élément	ECTS	Répartition des volumes (h)			M3C	
						CM	TD	TP	Modalités session 1	Modalités session de rattrapage
M1 PEINT Parcours : Professeur des Écoles à l'International										
UE1.1	Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques pour enseigner			Obligatoire	34	32	248	75		
EC1A.1	Français : maîtriser les fondamentaux et leur didactique pour les enseigner	EC1AA.1	Maîtriser la langue française pour l'enseigner	Oblig.	12	10	75		Note résultant de la moyenne entre une note de contrôle continu et une note de devoir commun	Ecrit 3h (note)
		EC1AB.1	"Parler, lire, écrire" dans les disciplines de la polyvalence	Oblig.			22			
		EC1AC.1	Langage en maternelle	Oblig.		5	8			
EC1B.1	Mathématiques : maîtriser les fondamentaux et leur didactique pour les enseigner	EC1BA.1	Maîtriser les mathématiques pour les enseigner	Oblig.	11	10	75		Note de contrôle continu	Ecrit 3h (note)
		EC1BB.1	Numératie dans les disciplines de la polyvalence	Oblig.			8			
		EC1BC.1	Découvertes mathématiques en maternelle	Oblig.		3	4			
EC1C.1	Polyvalence du PE	EC1CA.1	Maîtriser les arts pour les enseigner (en anglais en partie)	Oblig.	7		12	15	Note de contrôle continu	Ecrit 1h (note)
		EC1CB.1	Maîtriser les sciences pour les enseigner	Oblig.			12	15	Note de contrôle continu	Ecrit 1h (note)
		EC1CD.1	Maîtriser l'histoire, la géographie et l'EMC pour les enseigner (en anglais en partie)	Oblig.			12	15	Note de contrôle continu	Ecrit 3h (note)
		EC1CE.1	Maîtriser l'EPS pour l'enseigner	Oblig.			12	15	Oral 30 minutes (note)	Ecrit 1h (note)
EC1D.1	Maîtriser l'anglais au niveau B2 et l'enseigner			Oblig.	4	4	8	15	Note de contrôle continu	Oral en anglais de 20 min avec 30 min de préparation (note)
UE2.1	Stage : mettre en œuvre, analyser des séquences et connaître les publics			Obligatoire	7	10	10	27		
EC2A.1	Les outils du PE : préparation, mise en œuvre, évaluation			Oblig.	7			3	Evaluation des compétences métier à partir des traces déposées sur le portfolio (au moins sur 2 disciplines de la polyvalence) et des visites de stages - Résultat validé / non validé Niveau 0 : non validé, niveau 1 au moins : validé	Epreuve orale (Résultat validé / non validé) Niveau 0 : non validé, niveau 1 au moins : validé
EC2B.1	Essais didactiques et pratique réflexive	EC2BA.1	Essais didactiques Français	Oblig.				6		
		EC2BB.1	Essais didactiques Mathématiques - en partie en anglais	Oblig.				6		
		EC2BC.1	Essais didactiques Arts	Oblig.				3		
		EC2BD.1	Essais didactiques Histoire-Géographie-EMC	Oblig.				3		
		EC2BE.1	Essais didactiques Sciences	Oblig.				3		
EC2BF.1	Essais didactiques EPS	Oblig.				3				
EC2C.1	Spécificités de la Maternelle			Oblig.			10			
EC2D.1	Cognition et méta-cognition			Oblig.		10				
EC2S.1	Stages (à l'étranger en M1)		Tutorat individuel de stage BUC pour les contractuels : M1 et M2 AED	Oblig.						
UE3.1	Devenir un enseignant, acteur de la communauté éducative de l'Education nationale			Obligatoire	11	36	29	27		
EC3A.1	Devenir fonctionnaire au sein de l'Education Nationale	EC3AA.1	Valeurs de la République (Liberté, Egalité, Fraternité). Laïcité.	Oblig.		9			Compétences observées et évaluées à travers toutes les UE Pas d'évaluation spécifique pour cet EC	
		EC3AB.1	Égalité filles-garçons	Oblig.		6				
		EC3AC.1	Déontologie. Le système éducatif et ses missions.	Oblig.		9				
EC3C.1	Se former, s'autoformer et enseigner au et par le numérique	EC3CA.1	Se former et enseigner au et par le numérique (4ème axe : algorithmique et robotique) - en partie en anglais	Oblig.	4		9	6	Épreuves orales et/ou écrites Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Épreuve orale et/ou écrite Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
			Maths (wims, CONSPIRE) + Français (ECRI+, CONSPIRE) + Langue vivante (CONSPIRE langues) + Valeurs de la République, Laïcité, Egalité F/H, Ecole inclusive (CONSPIRE)							
EC3D.1	Partenariats	EC3DA.1	Partenaires de l'école inclusive	Oblig.	4		4		Présentation du projet (écrit, oral, capsule vidéo, application mobile). Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Présentation et analyse personnelle d'un projet (écrit ou oral). Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
		EC3DC.1	Projet culturel au choix : français et humanités ou mathématiques et sciences	Oblig.				21		
EC3F.1	Spécialisation	EC3FA.1	International, plurilinguisme et interculturalité (anglais)	1 choix	3	6	8		Présentation du projet (écrit ou oral) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Présentation d'un projet (écrit ou oral) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
		EC3FB.1	Allophonie et francophonie	1 choix		6	8			
UE4.1	Se former à et par la recherche : Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel			Obligatoire	8	6	26	0		
EC4A.1	Séminaires communs	EC4AA.1	Principes et modalités des recherches collaboratives	Oblig.	8	6			Avancement de son propre travail de recherche : écrit, oral ou poster (1 note) - en anglais à 50%	Avancement de son propre travail de recherche : écrit, oral ou poster (1 note) - en anglais à 50%
		EC4AB.1	Les dispositifs méthodologiques	Oblig.			4			
EC4B.1	Séminaires de recherche (anglais)			Oblig.			22			

3.2 CONTENU MASTER 2

UE1.2

MAITRISER LES SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES POUR ENSEIGNER

ECTS:22

EC1A

FRANÇAIS : MAITRISER LES FONDAMENTAUX ET LEUR DIDACTIQUE POUR LES ENSEIGNER

ECTS:6

EC1AA.2

MAITRISER LA LANGUE FRANÇAISE POUR L'ENSEIGNER

HEURES

CM:0

TD:41

TP:0

Objectifs :

- Approfondir les notions disciplinaires et didactiques, en particulier l'enseignement/apprentissage de l'oral, de la lecture et de l'écriture à l'école.
- Analyser les textes littéraires de l'antiquité à nos jours

Contenus :

Approche didactique des connaissances et compétences en français à enseigner à l'école primaire (apprentissage de l'oral, de la langue, de la lecture, de l'écriture et de la production d'écrit)

- Le langage oral
- La lecture ; l'interrelation entre lecture et écriture
- La lecture littéraire (place de la littérature dans l'apprentissage de la lecture, compréhension et interprétation des textes)
- Du graphisme à l'écriture
- L'écriture de textes (écrits de travail, lecture et production d'écrits)
- Le fonctionnement de la langue (orthographe, grammaire, lexique)

M3C :

Une note, moyenne du contrôle continu et d'un devoir commun

EC1AD.2

PREPARATION AUX EPREUVES DU CONCOURS : FRANÇAIS (ECRIT ET ORAL)

HEURES

CM:0

TD:13

TP:0

Objectifs :

Préparer aux épreuves écrites et orales du CRPE

Contenus :

Ces EC proposent un entraînement méthodologique spécifique aux épreuves écrite et orale du CRPE.

- Révision des points de grammaire, d'orthographe et de lexique
- Entraînement à l'exercice de réflexion
- Entraînement à l'épreuve orale

EC1B	MATHEMATIQUES : MAITRISER LES FONDAMENTAUX ET LEUR DIDACTIQUE POUR LES ENSEIGNER	ECTS:6
------	---	--------

EC1BA.1	MAITRISER LES MATHÉMATIQUES POUR LES ENSEIGNER			
	HEURES	CM:0	TD:46	TP:0

Certains cours peuvent avoir lieu en anglais. Les évaluations sont en français.

Objectifs :

- **Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (GRCC A1)**

- **Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (GRCC B1)**
Ancrage du niveau de maîtrise exigible des savoirs à enseigner au niveau de l'école primaire avec le recul attendu de la part d'un enseignant (consolidation des savoirs mathématiques, articulation des différentes notions au programme les unes par rapport aux autres, transposition didactique).

- **Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses (GRCC B2)**
Travail sur des productions d'élèves afin d'identifier les réussites et les erreurs commises puis de les exploiter pour proposer des moyens de différenciation adaptés aux différents (groupes d'élèves de la classe ; analyse de supports d'évaluation vis-à-vis du contexte d'enseignement afin de travailler l'adéquation entre les compétences évaluées et celles qui effectivement travaillées. Analyse de situations à portée mathématiques vécues en stage.

- **Intégrer les éléments de la culture numérique (GRCC C1)**
Appropriation de ressources numériques permettant de concevoir des séances d'apprentissage mathématiques pertinentes pour la pratique effective.

Contenus :

En M2, les thèmes abordés sont les mêmes qu'en M1 :

- **Nombres et Calculs**
- **Géométrie**
- **Résolution de problèmes**
- **Grandeurs et Mesures**
- **Robotique et algorithmique**
- **Compléments théoriques**

Ils sont approfondis et mis en relation avec l'expérience vécue en classe. Le niveau de compétences exigé en M2 est le niveau 2.

EC1BD.2	PREPARATION AUX EPREUVES DU CONCOURS : MATHEMATIQUES (ECRIT ET ORAL)		
	HEURES	CM:0	TD:13

Objectifs :

Acquérir un niveau de compétence suffisant dans les savoirs mathématiques à enseigner et leur didactique.

Etre capable de concevoir et d'animer une séance de mathématiques.

Contenus :

Construction de liens entre les séances et les savoirs théoriques, complétion de ces derniers (sur les plans disciplinaire et didactique), échanges entre pairs sur certaines pratiques mathématiques (**GRCC B2**).

Elaboration de séances sur les cinq grands thèmes mathématiques.

EC1CA.2 MAITRISE LES ARTS POUR LES ENSEIGNER

HEURES

CM : 0

TD : 22

TP : 28

Les cours ont lieu tout ou en partie en anglais. Les évaluations sont en français.

Objectifs :

- Mettre en œuvre la logique curriculaire et spiralaire des programmes
- S'approprier et mettre en œuvre les exigences du programme
- Mettre en œuvre un parcours d'enseignement au regard du cycle exercé
- Évaluer par compétences et Favoriser l'intégration des compétences transversales
- Envisager le PEAC comme levier aux apprentissages

Compétences visées par l'UE1 :

P1 : Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux de l'enseignement de l'éducation musicale et les arts plastiques.

P1 : favoriser la polyvalence en lien avec une bonne maîtrise des fondamentaux (socle commun).

P2 : Utiliser un langage clair (lexique spécifique aux champs disciplinaires) et adapté aux élèves. (Analyses d'images et des pratiques de références (PEAC + concours).

Contenus en éducation musicale :

M2

- Structurer et organiser les apprentissages au regard des cycles 1, 2, 3, des attendus de fins de cycle, des compétences à travailler dans les composantes musicales, théoriques et culturelles
- Permettre aux étudiants de réinvestir les contenus de formation du M1 dans diverses situations

Contenus détaillés en rapport avec les programmes scolaires :

Cycle 1 :

- Les univers sonores : Enrichir les possibilités de création et l'imaginaire musical des élèves leur permettre de se confronter à la diversité des univers musicaux
- Créer des activités d'écoute et de production interdépendantes
- Permettre aux élèves de jouer avec leurs voix et d'acquérir un répertoire de comptines et de chansons
- Permettre aux élèves d'explorer des instruments, utiliser les sonorités du corps

Cycle 2 :

- Favoriser à la fois des rencontres avec les œuvres, des pratiques musicales et un apport de connaissances
- Articulation constante entre pratique et réflexion
- Favoriser à la fois la perception et la production
- La voix et le corps tiennent un rôle central dans les pratiques musicales de la classe
- Permettre aux élèves de :
 - Chanter
 - Ecouter, comparer
 - Décrire
 - Explorer et imaginer
 - Echanger, partager

Cycle 3 :

- Favoriser la perception et la production
- Permettre aux élèves :
 - D'identifier des relations, des ressemblances et des différences entre plusieurs œuvres
 - De créer des repères structurant leur culture artistique
 - De développer leur esprit critique
 - D'interpréter, de commenter, de créer, d'argumenter
 - De réaliser un projet choral ambitieux
 - Chanter
 - Ecouter, comparer
 - Décrire
 - Explorer et imaginer
 - Echanger, partager

Contenus en arts plastiques :

- Structurer les apprentissages à partir des questions du programme
- Pratiquer, expérimenter, éprouver des outils, des techniques, des supports et des médiums et analyser les faits artistiques afin de comprendre les enjeux artistiques et les enjeux de l'enseignement des arts plastiques
- Découvrir la diversité des pratiques artistiques et s'ouvrir à leur évolution dans le champ élargi de l'histoire de l'art / Rencontrer des œuvres d'art
- Structurer et organiser les apprentissages au regard des cycles 1, 2, 3, des attendus de fins de cycle, des compétences à travailler dans les composantes plasticienne théoriques et culturelle
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues

Objectifs :

Maîtriser les domaines scientifiques et technologiques afin d'apprendre à concevoir des situations d'apprentissage et d'enseignement, des séances et des séquences pédagogiques pour les élèves de la maternelle au CM2. Il s'agit donc de maîtriser autant le contenu disciplinaire que les didactiques appliquées à ces domaines.

Contenus :

Les prérequis sont les notions abordées en M1 à savoir.

En Physique-technologie :

La matière : diversité, états, propriétés et structure, transformations, mélanges et solutions, cas de l'air

L'énergie : sources, formes, conservation, transformations, économie d'énergie et dispositifs utilisant l'énergie

La lumière et l'astronomie : quelques propriétés de la lumière, la place de la Terre dans le système solaire

L'électricité : circuits, sécurité électrique, objet

Les objets techniques et les matériaux : fonctions d'objets, modélisation, conception évolution, familles de matériaux, objets programmables et notion de signal

En SVT :

Le vivant : unité, diversité, classification, évolution,

Le règne animal : Les fonctions de nutrition, de relation (motricité et fonctions sensorielles et de reproduction, la croissance et le développement

Le règne végétal : Nutrition, reproduction, croissance et développement

L'écologie : les impacts de l'être humain sur les milieux

La géodynamique interne et externe

Ces différents enseignements accorderont une place à **l'éducation à l'environnement et au développement durable et à la santé.**

La maîtrise de ces savoirs disciplinaires, en lien avec les contenus à enseigner, vise à ce que l'étudiant apprenne à concevoir et/ou analyser des démarches d'apprentissage et des productions d'élèves en partant des instructions officielles.

En matière de didactique : le programme concernera :

Les démarches : scientifiques et technologique ou comment diversifier son enseignement et rendre acteur l'élève

Les traces écrites du cahier d'expériences et les consignes

Les différents types d'évaluation au service de l'apprentissage ; la différenciation

Les compétences transversales et disciplinaires travaillées à l'école primaire

Cette formation accordera une certaine **place au numérique :**

Des logiciels exploitables en classe sont présentés. Une initiation à l'emploi d'un TBI et, plus généralement, à l'usage des documents projetés (images, textes, vidéos, etc.) est aussi mise en place.

Sur un plan plus technologique, une initiation à l'usage de certains logiciels : crocclip, tinkercad, cura3D, scratch, blockly, célestia, stellarium, etc. est proposée.

L'intégration du numérique passe également par des recherches internet de sources scientifiques.

EC1CD.2	MAITRISER L'HISTOIRE, LA GEOGRAPHIE ET L'EMC POUR LES ENSEIGNER			
	HEURES	CM:0	TD:22	TP:28
Certains cours peuvent avoir lieu en anglais. Les évaluations sont en français.				

Objectifs :

L'UE 1.2 doit permettre à l'étudiant une plus grande maîtrise des compétences du référentiel métier dans les disciplines et domaines visés (Histoire et Géographie, Enseignement Moral et Civique) :

- Maîtriser les contenus disciplinaires et des concepts clés utiles à son enseignement
- Mettre en œuvre des transpositions didactiques appropriées
- Identifier les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels.
- Connaître les usages du numérique en HGEC

Contenus:

Le programme de formation articulera le disciplinaire et le didactique dans les TD et TP en Histoire, Géographie et EMC, en lien avec les essais didactiques et les stages de l'étudiant dans les cycles 1, 2 & 3.

Il permettra un approfondissement des connaissances disciplinaires et des grandes problématiques découvertes en M1.

Le programme de formation mettra l'étudiant en capacité de proposer des démarches d'apprentissage progressive et cohérente dans les disciplines et domaines de l'Histoire, de la Géographie et de l'EMC, d'analyser des démarches d'apprentissage spécifiques, de prendre un recul critique sur la littérature professionnelle (travaux issus de la recherche, ressources Eduscol, documents pédagogiques divers, ...) et s'initier à l'HGEC à partir des traces et ressources prises dans l'environnement local.

Articulations avec les UE 1, 2 et 3 :

- UE1 liens avec d'autres domaines de la polyvalence (littérature de jeunesse, HdA, EDD, ...)
- UE2 Essais didactiques (8h00 TP)
- UE3 Devenir fonctionnaire au sein de l'Education Nationale

Objectifs :

Mise en œuvre ou proposition de mise en œuvre cohérente de séances d'EPS dans un contexte support de stage.

Contenus :

- Mobilisation des savoirs institutionnels, disciplinaires, et scientifiques pour construire une analyse critique de la place de l'enseignement de l'EPS à l'école, s'appuyant sur la réalité du terrain perçue en stage.
- Construction et exploitation d'outils pour élaborer des programmations, des séquences, et des séances contextualisées.
- Des temps de pratique physique permettant de se confronter et de tester des démarches d'enseignement construites entre pairs. Cette pratique physique sera l'occasion de vivre et d'identifier les problèmes posés par la mise en œuvre de situations et de dispositifs pédagogiques en EPS pour mieux observer, intervenir, évaluer, réguler et élaborer des bilans de séance utiles.

EC1D MAITRISER L'ANGLAIS AU NIVEAU B2 ET L'ENSEIGNER

ECTS : 3

EC1D.2

MAITRISER L'ANGLAIS AU NIVEAU B2 ET L'ENSEIGNER

HEURES

CM:0

TD:20

TP:0

Les cours ont lieu tout en anglais. Les évaluations sont en anglais.

Objectifs :

Les enseignements se fondent sur deux principes complémentaires et nécessaires au futur métier de professeur des écoles : les progressions linguistique et didactique qui demeurent, dans le cadre de la formation, indissociablement liées, la langue étant, à la fois, le vecteur et la finalité des apprentissages.

L'objectif sera d'amener les étudiants à :

- consolider le niveau en langue-culture étrangère attendu en fin de Master (niveau B2 du CECRL correspondant à celui de l'utilisateur indépendant) ;
- approfondir les compétences nécessaires à la conception de séquences d'apprentissage des langues à l'école et au développement de l'éveil interculturel de l'élève, en prenant en compte les textes officiels, les ressources existantes, les stages d'observation et de pratique, et les apports de la recherche ;
- préparer l'épreuve orale facultative de langue vivante étrangère du CRPE.

Contenus :

L'aspect professionnalisant du Master MEEF doit conduire l'étudiant à savoir élaborer ses propres séquences de langue. Il s'agira donc d'entraîner les étudiants à la conception de séquences d'enseignement en langue vivante étrangère, prenant appui sur les textes officiels et en lien avec le stage.

Le cours visera l'acquisition des compétences suivantes :

- procéder en français et dans la langue cible à l'analyse et à l'exploitation didactique de supports de nature variée (séance ou déroulé de séquence d'enseignement, document d'évaluation, production d'élève, extrait de manuel ou de programme, article de recherche en didactique des langues) ;
- établir une programmation cohérente au regard des programmes et référentiels en vigueur et des ressources pédagogiques existantes ;
- concevoir une séquence d'éveil à la diversité linguistique (cycle 1) ou de langue vivante étrangère (cycles 2 et 3) ;
- entraîner les élèves aux différentes activités langagières (compréhension orale puis compréhension écrite, production orale en continu puis production écrite, interaction orale) ;
- évaluer les élèves par activités langagières selon le niveau fixé par les programmes ;
- favoriser le développement du plurilinguisme et de la compétence interculturelle à l'école ;
- intégrer des outils numériques et en tirer parti pour un apprentissage plus efficace : usage de la baladodiffusion, de la vidéo-projection associée à la diffusion du son, des tablettes numériques et du TBI/VPI ;
- établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages (interdisciplinarité) ;
- différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins des élèves.

Un TD de 3h consacré à la construction d'une séquence de langue vivante étrangère sera assuré en co-intervention avec un praticien de terrain.

M3C :**Session 1 :**

Épreuve orale en français et dans la langue cible : analyse et exploitation didactique de supports écrits et/ou oraux.

Session 2 :

Épreuve orale en français et dans la langue cible : analyse et exploitation didactique de supports écrits et/ou oraux.

UE2.2	STAGE : METTRE EN ŒUVRE, ANALYSER DES SEQUENCES ET CONNAITRE LES PUBLICS	ECTS : 13
-------	---	-----------

EC2A.2	LES OUTILS DU PE : PREPARATION, MISE EN ŒUVRE, EVALUATION			
	HEURES	CM : 0	TD : 0	TP : 3

Objectifs :

Connaître les principaux outils pour être capable de réaliser des séances d'enseignement lors des stages.

Contenus :

- La séquence et la séance
- La programmation et la progression

On pourra s'appuyer lors de ce TD sur des séquences et des séances de P.E afin de les analyser et éventuellement de les perfectionner.

EC2B.2	ESSAIS DIDACTIQUES ET PRATIQUE REFLEXIVE			
	HEURES	CM : 0	TD : 0	TP : 50
En Mathématiques, Arts et EPS, les cours peuvent avoir lieu tout ou en partie en anglais. Les évaluations sont en français ou en anglais.				

Objectifs :

Devenir un praticien autonome capable de réfléchir dans l'action et sur l'action.

Contenus :

À partir des instructions officielles, il s'agira de concevoir en groupe une séance d'apprentissage (en lien non seulement avec une notion abordée dans l'U.E. 1 et mais aussi en lien avec la progression des élèves de la classe où se déroulera l'essai) puis de la mettre en œuvre auprès des élèves (dans le cadre d'un travail réalisé au sein d'une école d'application ou lors du stage). Le dernier temps consistera à analyser collectivement la mise en œuvre à partir de ce qui aura été observé ou à partir des traces du réel recueillies (préparations, vidéo, enregistrements sonores, photographies, etc.).

En M2, les essais didactiques concerneront les domaines suivants :

- Français (9h)
- Mathématiques (9h)
- Arts (8h)
- Histoire - Géographie - EMC (8h)
- Sciences (8h)
- EPS (8h)

Au cours des différents essais seront approfondies les questions vues en M1 auxquelles s'ajouteront les suivantes : la gestion de plusieurs niveaux, l'interdisciplinarité, l'étayage, l'institutionnalisation, la gestion de classe, les interactions, le travail de groupe.

Pour que ces différentes thématiques soient effectivement abordées, on conviendra que les essais didactiques en français se centreront sur l'étayage et les interactions ; ceux de mathématiques sur la

gestion de plusieurs niveaux ; ceux d'histoire-géographie-EMC sur l'institutionnalisation ; ceux d'arts sur l'interdisciplinarité ; ceux de sciences sur le travail de groupe ; ceux d'EPS sur la gestion de classe. Bien évidemment, toutes ces thématiques sont sollicitées lors des différents essais didactiques ; l'éclairage centré sur l'une ou l'autre permet simplement un balayage plus exhaustif.

M3C :

Session 1

Les essais didactiques sont évalués par le formateur INSPE organisant l'essai. Ils sont l'une des pièces prises en compte par le tuteur de l'étudiant pour valider le stage. L'étudiant choisit deux essais didactiques (l'un en français ou mathématiques ; l'autre dans un des autres domaines) qu'il dépose dans l'espace dédié de son ePortfolio. Chaque essai comporte deux pages : la première décrit la séance, la seconde rapporte l'analyse. En cas de manquements constatés lors de ces séances (tenue et/ou propos inappropriés, absence injustifiée, refus de participer, etc.), l'enseignant menant les essais consulte le tuteur de l'étudiant afin de décider quelles compétences ne pourront pas être validées en session 1.

Session 2

Voir ci-dessus la session 2 (non-validation du stage).

EC2E.2	ENFANT, ELEVE, ADOLESCENT : L'APPRENANT DANS SA DIVERSITE			
	HEURES	CM:0	TD:10	TP:0

Objectifs :

Dans la continuité de l'enseignement débuté en M1 et à la lumière des théories en psychologie du développement, l'objectif sera d'appréhender comment l'enfant en développement devient un élève apprenant.

Contenus :

TD1 : Théorie de l'esprit
 TD2 : Capacités mnésiques et fonctions exécutives du jeune enfant
 TD3 : Présentation d'un programme d'entraînement
 TD5 : Raisonnement logique
 TD6 : Rotation mentale

M3C :

Des questionnaires ainsi qu'une fiche de positionnement seront proposés tout au long de l'enseignement.

Les apports de cet enseignement sont évalués dans le cadre du stage (recueil des traces du réel, visite, CR dialogué, etc.).

EC2S.2	STAGES
--------	--------

Contenus :

Voir 2.3 Les stages

UE3.2	DEVENIR UN ENSEIGNANT, ACTEUR DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE DE L'EDUCATION NATIONALE			ECTS:9
EC3A	DEVENIR FONCTIONNAIRE AU SEIN DE L'EDUCATION NATIONALE			ECTS:0
EC3AA.2	VALEURS DE LA REPUBLIQUE (LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE). LAÏCITE.			
	HEURES	CM:0	TD:6	TP:0

Objectifs :

Une des missions premières de l'École est de faire partager les valeurs de la République. Leur omniprésence au moins formelle, dans l'espace politique et juridique, mais aussi dans l'ordre du discours et des symboles, fait qu'on a parfois le sentiment que ces valeurs sont parfaitement connues de tous. Il s'avère pourtant qu'au-delà de quelques généralités premières qui font consensus, elles demeurent encore paradoxalement soumises à des confusions, des représentations simplistes et des conceptions contestables. Ainsi, réduisons-nous parfois la liberté à la licence, l'égalité à la négation des différences, la fraternité à un vague esprit de tolérance pour l'altérité. Quant au principe de laïcité qui sous-tend et conditionne les valeurs de la République, il est encore plus malmené, compte tenu des tiraillements qui le traversent et des nouvelles menaces qu'il doit aujourd'hui affronter. Cette UE se propose d'apporter toutes les clarifications nécessaires afin que les notions et les concepts en présence soient maîtrisés : on ne saurait faire correctement partager ce qu'on n'a pas compris, ou ce qui reste l'objet de malentendus. En M2, il s'agira essentiellement de travailler sur la notion de laïcité à partir d'éléments historiques, philosophiques et juridiques, mis en liens avec la pratique et les enjeux du métier d'enseignant.

Contenus :

Cours prodigués sous forme de TD et ou, d'ateliers permettant de décliner la question de la laïcité en la replaçant dans un cadre professionnel.

EC3AC.2	DEONTOLOGIE. LE SYSTEME EDUCATIF ET SES MISSIONS.			
	HEURES	CM:6	TD:0	TP:0

Objectifs :

La prise en charge de l'éducation et de l'instruction des enfants et des jeunes, est un devoir de l'État. Héritier d'une longue histoire et traversé par de nombreuses mutations, notre système éducatif s'est progressivement structuré comme un service public, dont la vocation est la réussite de tous. La connaissance de son organisation, ainsi que des grandes réformes qui ont été menées pour répondre à des défis, sans cesse renouvelés par les mutations sociales, fait partie intégrante de la formation au professorat. Par ailleurs, un examen des crises auxquelles notre système a été, ou est encore soumis, est nécessaire pour que les futurs enseignants et enseignantes trouvent leur place, en tant qu'acteurs pleinement conscients des enjeux de leurs missions à venir. Corrélativement, les questions déontologiques doivent être clairement abordées, de manière à poser le cadre juridique des droits et des obligations, tout comme celui du positionnement éthique attendu du corps professoral. En M2, on privilégiera une mise en lien des éléments théoriques avec la préparation de l'oral 2 du concours.

Contenus :

En M1, le système éducatif aura notamment été étudié en intégrant des éléments d'histoire et de philosophie, ainsi qu'une présentation de son organisation administrative et des grandes lois d'orientation. En M2, on favorisera un questionnement articulé autour du référentiel des compétences qu'il s'agira de mettre en lien avec les aspects déontologiques des métiers de l'enseignement et de l'éducation.

EC3B	METHODOLOGIE DE L'ORAL 2	ECTS:0
------	---------------------------------	--------

EC3B.2	PREPARER L'EPREUVE "SE SITUER DANS LE SYSTEME EDUCATIF"			
	HEURES	CM:0	TD:10	TP:0

EC3C	SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE	ECTS:3
------	--	--------

EC3CA.2	SE FORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE (4EME AXE : ALGORITHMIQUE ET ROBOTIQUE)		
	HEURES	CM:0	TD:11
			TP:4

Les cours ont lieu tout en anglais. Les évaluations sont en anglais.

Contenus :

Axe 1 : Acquisition des compétences générales numériques utiles à l'enseignant

Outil PIX

Compétences transversales et professionnelles du CRCN (cadre de référence des compétences numériques - bulletin officiel n°37 du 10 octobre 2019) dans la démarche du cadre de référence européen DIGCOMP :

https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo37/MENE1915146D.htm?cid_bo=145589

5 domaines : Information et données, Communication et collaboration, Création de contenus, Protection et sécurité, Environnement numérique

1h TD

Axe 2 : Acquisition des compétences numériques spécifiques au métier d'enseignant

Formation spécifique : « S'approprier les droits et obligations liées à l'usage du numérique dans le cadre professionnel ; distinguer identités numérique professionnelle et personnelles »

RGPD Déontologie, éthique / Outils professionnels Eduscol, BO, m@gistère, FUN, PIX

2h TD présentiel + 2h à distance

Axe 3 : Dimension réflexive du professionnel sur l'utilisation du numérique dans son métier

- Présentation du projet de groupe (thématiques imposées)
- Présentation des outils à disposition (espace collaboratif, capsules théoriques)
- Apports théoriques sur l'analyse réflexive
- Apports théoriques à distance (2h sur la thématique choisie)
- Travail en groupe via espace collaboratif (en autonomie entre pairs)
- Travail de sécurisation du projet
- Mise en œuvre si possible essai didactique, sinon devant le groupe
- Retour d'expérience, production d'une vidéo de groupe pour l'évaluation

4h TD présentiel + 2h à distance

Axe 4 : Algorithme, robotique, programmation, IA

4h TP présentiel

	MATHS (WIMS, CONSPIRE) + FRANÇAIS (ECRI+, CONSPIRE) + LANGUE VIVANTE (CONSPIRE LANGUES) + VALEURS DE LA REPUBLIQUE, LAÏCITE, EGALITE F/H, ECOLE INCLUSIVE (CONSPIRE)		
	HEURES	CM:–	TD:–
			TP:–

EC3D PARTENARIATS

ECTS:2

EC3DA.2 PARTENAIRES DE L'ECOLE INCLUSIVE

HEURES

CM:0

TD:6

TP:0

Objectifs :

Identifier le rôle et l'action des différents partenaires externes de l'Ecole Inclusive

Contenus :

- Extraire les informations essentielles des bulletins officiels décrivant les missions des partenaires externes
- Élaborer un questionnaire/guide d'entretien pour interroger un des partenaires de l'école inclusive
- Mener un entretien avec un partenaire de l'école inclusive lors du stage
- Présenter le rôle et les actions du Partenaire externe de l'Ecole Inclusive rencontré lors du stage

EC3DB.2 PARTENARIAT CULTUREL

HEURES

CM:0

TD:4

TP:0

Objectifs :

L'UE Partenariat culturel vise à la découverte des possibilités du partenariat éducatif, en particulier dans le cadre du Parcours Éducatif Artistique et Culturel.

La culture, dans ce cadre, est ouverte à la diversité des approches et des objets : culture littéraire, plastique, théâtrale, scientifique...

L'UE s'organise en lien avec la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) et les Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN), et peut faire l'objet de rencontres avec des partenaires.

EC3DC.2 PROJET CULTUREL

HEURES

CM:0

TD:0

TP:6

Certains cours peuvent avoir lieu en anglais. Les évaluations sont en français.

En M2, le projet prend la forme d'un P.P. I. (plan personnel individualisé).

Ce dispositif propose aux étudiants une analyse des pratiques inspirée du G.e.a.s.e. (Groupe d'entraînement à l'analyse de situations éducatives).

Il cherche ainsi à développer des compétences d'analyse afin d'aider les étudiants à prendre du recul sur leur action et à adopter des gestes professionnels adéquats.

Il repose sur des situations narrées et analysées par le groupe, sous la direction d'un formateur.

La finalité est d'apprendre à mieux enseigner à partir de situations singulières.

L'évaluation repose sur la présence et la participation de l'étudiant.

Les cours ont lieu tout en anglais. Les évaluations sont en anglais.

Objectifs :

Comment faire vivre la France plurilingue dans la classe ici et ailleurs et comment la faire fructifier ?

- Répondre à une politique linguistique commune prenant en compte les besoins des futur(e)s enseignant(e)s du premier degré ;
- Confronter les approches pédagogiques, dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement, au-delà même de l'enseignement disciplinaire ;
- Outiller les futur(e)s enseignant(e)s pour leur permettre de s'engager dans des projets de collaboration et/ou de mobilité internationale ;
- Les sensibiliser et les préparer à l'ouverture internationale dans leur milieu professionnel ;
- Leur faire connaître les projets de mobilité élèves et/ou d'échanges internationaux (jumelages et coopérations) ainsi que l'interdisciplinarité fondée sur les langues.

Contenus :

Déclinaisons sur les deux années de Master : concepts-clés et valeurs de l'éducation plurilingue et interculturelle (prenant appui sur le Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures) ; approches historiques, épistémologiques, sociologiques de l'apprentissage des langues vivantes ; connaître les dispositifs d'enseignement plurilingue ; les programmes européens et internationaux de formation tout au long de la vie et de mobilité étudiante ; la mobilité internationale ; enseigner à l'étranger.

Finalités professionnelles : savoir établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages ; développer l'ouverture aux autres cultures et la dimension internationale ; favoriser l'ouverture sur l'Europe et le monde ainsi que la mobilité des élèves et des enseignants ; favoriser l'éveil aux langues ; promouvoir les langues vivantes en situation de plurilinguisme et d'interculturalité ; apprendre à travailler avec les assistants de langue ; adapter les besoins par cycle (comment favoriser l'éveil aux langues dès la maternelle)

En Master 2, l'option **international, plurilinguisme et interculturalité** privilégie la maîtrise des différents concepts selon une visée professionnalisante et en prenant soin de mettre en exergue la diversité linguistique et interculturelle actuelle des élèves.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Intégration de la culture numérique (e-Twinning, regard distancié sur les innovations pédagogiques et les avancées technologiques, expression orale et autoformation, plateformes d'échange, réglementation etc.) afin de répondre aux enjeux de l'internationalisation des compétences.

M3C :

Session 1

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2

Une épreuve orale.
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

EC3EB.2	ALLOPHONIE ET FRANCOPHONIE			
	HEURES	CM:4	TD:9	TP:0

Objectifs généraux :

Les objectifs généraux de cette option répondent à une politique internationale, européenne et nationale commune visant à accroître l'ouverture à l'international des étudiants et des futurs professeurs du premier et du second degré.

- Comprendre la francophonie, l'allophonie et la place des langues dans le développement des apprentissages ;
- Connaître les principales institutions, dispositifs et partenaires pour la promotion de la langue française en France et à l'étranger ;
- Faciliter la mobilité sortante et entrante ;
- Répondre aux besoins professionnels des étudiants et stagiaires ;
- Apprendre à articuler savoirs théoriques et savoirs de la pratique autour du stage ;
- Participer au développement d'une pratique réflexive.

Objectifs spécifiques :

- Comprendre la place du français dans le monde, les pratiques langagières en France ainsi que les dispositifs pour répondre à la diversité linguistique à l'école ;
- Analyser les pratiques langagières en France et réfléchir à l'élaboration de pratiques de communication plurilingue ;
- S'exercer à l'analyse didactique linguistique et stylistique pour répondre à la diversité linguistique et aux besoins des élèves ;
- Expérimenter la conception de dispositifs pédagogiques pour répondre aux besoins des classes plurilingues en élaborant un dispositif pédagogique abouti.

Articulée avec les possibilités d'observations qu'offrent les stages en France ou à l'étranger, cette option permettra aux étudiants d'acquérir le niveau de connaissances et de compétences nécessaire à une future pratique professionnelle, sur les enjeux de la francophonie et l'accueil dans la classe d'élèves allophones.

L'étudiant sera capable de porter une attention particulière aux besoins et aux points d'appui des élèves allophones. Il pourra également amorcer une réflexion sur le potentiel pédagogique que revêt la présence de l'élève allophone dans la classe.

L'analyse de traces linguistiques collectées en stage permettra aux étudiants de mieux comprendre les besoins des élèves allophones non francophones ou dont la maîtrise du français reste élémentaire. Ainsi, ils seront en mesure de s'engager dans la recherche de moyens d'aide ou de remédiation. Le repérage des points d'appui des élèves non francophones permettra aux étudiants de réfléchir au potentiel pédagogique offert par la diversité linguistique et culturelle présente dans la classe.

Les étudiants pourront alors concevoir une action pédagogique pour répondre à un besoin repéré ou s'appuyer sur la présence d'élèves allophones pour organiser des apprentissages utiles à tous, dans la classe en France ou dans les établissements français à l'étranger.

Puisque les étudiants choisissent l'option de spécialisation pour les deux années du master, la conception attendue en fin de M2 prendra la forme d'un dispositif plus élaboré et plus abouti, qui peut être le développement de l'action pédagogique imaginée en M1. Il pourra s'agir d'une séquence, d'une organisation pédagogique matérielle, de modalités de travail différentes, de propositions d'outils ou de supports...

Contenus :

Dans les cours magistraux (CM), les étudiants seront amenés à réfléchir aux thématiques et notions suivantes en s'appuyant sur les apports de la recherche, les documents de cadrage institutionnels et les témoignages et ressources de partenaires institutionnels :

- Le langage et les pratiques langagières
- La Francophonie vs la francophonie
- L'allophonie
- La diversité linguistique de la France
- La glottophobie

Pendant les travaux dirigés (TD), les étudiants pourront s'entraîner à analyser des traces d'actions pédagogiques pour identifier les besoins et les points d'appui et à transposer les connaissances et compétences nécessaires en dispositifs pédagogiques pour répondre à la diversité ou en tirer parti au profit du groupe classe.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation pertinente du numérique pour échanger, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et à l'apprentissage des langues.

Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et d'outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...).

Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves aux langues. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numériques en lien avec le besoin repéré ou les points d'appui.

M3C :

Une présentation orale

La présentation orale de groupe :

En première année de master, les étudiants conçoivent une action pédagogique qui permettra :

- soit de répondre à un besoin identifié précisément en lien avec l'allophonie ou la francophonie ;
- soit de s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle identifiée pour la construction d'apprentissages et le développement de compétences.

En deuxième année de master, les étudiants poursuivront l'option choisie dans une perspective d'approfondissement pour concevoir, en groupe, un dispositif pédagogique plus abouti qui inclut des stratégies transférables. Ils pourront choisir de travailler dans une démarche de différenciation, de remédiation ou d'enrichissement.

La présentation orale peut se faire en groupe ou seul. En EAD, un travail individuel est conseillé.

- L'identification et la présentation du besoin des élèves préalablement identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique proposée

Session 1

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).

Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2

Une épreuve orale.

Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

UE4.2

SE FORMER A ET PAR LA RECHERCHE : SEMINAIRES ET MISE EN ŒUVRE DU MEMOIRE UNIVERSITAIRE PROFESSIONNEL

ECTS : 16

EC4A

SEMINAIRES COMMUNS

EC4AC.2

L'ECRITURE A VISEE SCIENTIFIQUE

HEURES

CM : 0

TD : 6

TP : 0

Objectifs :

Permettre aux étudiant.es d'être sensibilisé.es aux enjeux de la rédaction scientifique d'un mémoire universitaire à visée professionnelle.

Contenus :

- Les règles et les méthodes de rédaction d'un mémoire universitaire à visée professionnelle
- Le style scientifique (citation des ressources, les références dans la bibliographie, l'usage des notes de bas de page...)
- Le respect des normes
- Conseils et illustrations par des exemples

EC4B

SEMINAIRES DE RECHERCHE

EC4B.2

SEMINAIRES DE RECHERCHE

HEURES

CM : 0

TD : 22

TP : 0

Les cours ont lieu tout en anglais. Le mémoire et la soutenance sont pour moitié en anglais.

Objectifs :

Permettre aux étudiant.es :

- d'être initié.e à la recherche à partir des problématiques liées à l'enseignement, l'éducation ou à la formation,
- de construire dans une meilleure objectivité les situations professionnelles rencontrées et de les élaborer pour constituer des objets de recherche,
- de se forger un point de vue informé et distancié sur les pratiques professionnelles,
- de rédiger un mémoire de recherche universitaire à visée professionnalisante et à caractère scientifique.

Contenus :

- L'élaboration d'un questionnement de recherche
- La recherche bibliographique commentée, la construction d'un référent théorique
- La démarche d'investigation rigoureuse
- L'analyse de la collecte des données
- La production de connaissances nouvelles et la visibilité d'un lien avec la pratique
- La communication des résultats
- La construction d'une dimension critique et réflexive
- Les conseils pour préparer sa soutenance de mémoire

Maquette MASTER MEEF 1er degré

Parcours : Professeur des Écoles à l'International

M2

Codes UE / EC	UE - Unité d'Enseignement EC - Eléments constitutifs	Codes matières	Matières	Type-élément	ECTS	Répartition des volumes (h)			M3C	
						CM	TD	TP	Modalités session 1	Modalités session de rattrapage
M2 PEINT										
Parcours : Professeur des Écoles à l'International										
UE1.2	Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques pour enseigner			Obligatoire	22	0	177	56		
EC1A.2	Français : maîtriser les fondamentaux et leur didactique pour les enseigner	EC1AA.2	Maîtriser la langue française pour l'enseigner	Oblig.	6		41		Note résultant de la moyenne entre une note de contrôle continu et une note de devoir commun	Écrit 3h (note)
		EC1AD.2	Préparation aux épreuves du concours: français (écrit et oral)	Oblig.			13			
EC1B.2	Mathématiques : maîtriser les fondamentaux et leur didactique pour les enseigner	EC1BA.2	Maîtriser les mathématiques pour les enseigner	Oblig.	6		46		Note de contrôle continu	Écrit 3h (note)
		EC1BD.2	Préparation aux épreuves du concours: mathématiques (écrit et oral)	Oblig.			13			
EC1C.2	Polyvalence du PE	EC1CA.2	Maîtriser les arts pour les enseigner (en anglais en partie)	2 choix	7		11	14	Note de contrôle continu	Écrit 3h (note)
		EC1CB.2	Maîtriser les sciences pour les enseigner	2 choix			11	14	Note de contrôle continu	Écrit 1h (note)
		EC1CD.2	Maîtriser l'histoire, la géographie et l'EMC pour les enseigner (en anglais en partie)	2 choix			11	14	Note de contrôle continu	Écrit 3h (note)
		EC1CE.2	Maîtriser l'EPS pour l'enseigner	2 choix			11	14	Oral 30 minutes (note)	Écrit 1h (note)
EC1D.2	Maîtriser l'anglais au niveau B2 et l'enseigner			Oblig.	3		20		Note de contrôle continu	Oral en anglais de 10 min avec 20 min de préparation (note)
UE2.2	Stage : mettre en œuvre, analyser des séquences et connaître les publics			Obligatoire	13	0	10	53		
EC2A.2	Les outils du PE : préparation, mise en œuvre, évaluation			Oblig.	13			3	Evaluation des compétences métier à partir des traces déposées sur le portfolio et des visites de stages (Résultat validé / non validé) Niveau 0 et 1 : non validé, niveau 2 au moins : validé	Epreuve orale (Résultat validé / non validé) Niveau 0 et 1 : non validé, niveau 2 au moins : validé
		EC2BA.2	Essais didactiques Français	Oblig.				9		
		EC2BB.2	Essais didactiques Mathématiques - en partie en anglais	Oblig.				9		
		EC2BC.2	Essais didactiques Arts - en partie en anglais	Oblig.				8		
		EC2BD.2	Essais didactiques Histoire-Géographie-EMC	Oblig.				8		
		EC2BE.2	Essais didactiques Sciences	Oblig.				8		
EC2E.2	Enfant, élève, adolescent : l'apprenant dans sa diversité			Oblig.			10			
EC2S.2	Stages (à l'étranger en M1)		Tutorat individuel de stage 8UC pour les contractuels : M1 et M2 AED	Oblig.						
UE3.2	Devenir un enseignant, acteur de la communauté éducative de l'Education nationale			Obligatoire	9	14	55	10		
EC3A.2	Devenir fonctionnaire au sein de l'Education Nationale	EC3AA.2	Valeurs de la République (Liberté, Egalité, Fraternité). Laïcité.	Oblig.			6		Compétences observées et évaluées à travers toutes les UE Pas d'évaluation spécifique pour cet EC	
		EC3AC.2	Déontologie. Le système éducatif et ses missions.	Oblig.		6				
EC3B.2	Méthodologie de l'oral 2		Préparer l'épreuve "se situer dans le système éducatif"	Oblig.			10			
EC3C.2	Se former, s'autoformer et enseigner au et par le numérique	EC3CA.2	Se former et enseigner au et par le numérique (4ème axe : algorithmique et robotique) - en anglais en partie	Oblig.	3		11	4	Épreuves orales et/ou écrites Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	Épreuve orale et/ou écrite Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2
			Maths (wims, CONSPIRE) + Français (ECRI+, CONSPIRE) + Langue vivante (CONSPIRE langues) + Valeurs de la République, Laïcité, Egalité F/H, Ecole inclusive (CONSPIRE)							
EC3D.2	Partenariats	EC3DA.2	Partenaires de l'école inclusive	Oblig.	2		6		Projet professionnel individuel (PPI) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	Projet professionnel individuel (PPI) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2
		EC3DB.2	Partenariat culturel	Oblig.			4			
		EC3DC.2	Projet culturel au choix : français et humanités ou mathématiques et sciences	1 choix				6		
EC3E.2	Spécialisation	EC3FA.2	International, plurilinguisme et interculturalité	1 choix	4	4	9		Présentation du projet (écrit ou oral) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3) Validé si niveau > ou = 2	Présentation du projet (écrit ou oral) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3) Validé si niveau > ou = 2
		EC3FB.2	Allophonie et francophonie	1 choix		4	9			
UE4.2	Se former à et par la recherche : Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel			Obligatoire	16	0	28	0		
EC4A.2	Séminaires communs	EC4AC.2	L'écriture à visée scientifique	Oblig.	16		6		Mémoire écrit et soutenance orale (1 note) - en anglais au moins à 50%	Mémoire écrit et soutenance orale (1 note) - en anglais au moins à 50%
EC4B.2	Séminaires de recherche (anglais)			Oblig.			22			

**MODALITES GENERALES
DE CONTROLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES (M3C)
ET
REGLEMENT DES ETUDES
ANNEE 2025-2026**

UFR ou Institut : INSPÉ de l'académie d'Amiens

Diplôme de Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation)

Mention : Premier degré

PRESENTATION GENERALE

Organisation du diplôme

Le Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) mention "Premier degré" prépare en 2 ans (4 semestres) les étudiants qui se destinent au métier d'enseignant dans le 1er degré à la prise en compte des besoins éducatifs des enfants. Il vise à faire acquérir la culture pluridisciplinaire et les compétences relatives au professeur des écoles et plus généralement aux métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation, de l'accompagnement scolaire et éducatif, de l'animation, de la médiation scolaire et/ou culturelle, du conseil et de l'accompagnement dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Le Master MEEF mention 1er degré, se décline en 3 parcours distincts :

- Professeur des écoles
- Professeur des écoles parcours « Ouverture à l'international »
- Professeur des écoles en enseignement à distance intégral

Modalités de publication des M3C

Le règlement des études et les M3C sont accessibles dans les livrets de l'étudiant, disponibles par parcours sur la plateforme Tutelec et le site internet de l'INSPÉ (rubrique « Documents ») : <https://inspe.u-picardie.fr/docs/index.php?type=etudiants>

L'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE ET LE CONTRAT PEDAGOGIQUE

Inscription Pédagogique

L'inscription pédagogique est l'étape suivant l'inscription universitaire (après l'acquittement de la CVEC et de l'inscription administrative), celle-ci est obligatoire.

Les inscriptions pédagogiques sont réalisées après les inscriptions administratives, au fur et à mesure de l'établissement des contrats pédagogiques. Elles sont finalisées vers la fin du mois d'octobre pour prendre en compte le calendrier mis en place par l'UPJV dans le cadre de la gestion des RSE.

Le processus est le suivant : Avant la fermeture de l'établissement en juillet, les étudiants sont consultés sur leurs vœux d'options par le biais de questionnaires.

Au fur et à mesure des inscriptions administratives, les étudiants sont invités à compléter un formulaire en ligne. Ils communiquent par ce biais les informations relatives à leur parcours universitaire, formulent leurs éventuelles demandes d'aménagements (dispense ou validation de modules d'enseignements, de RSE, dispense d'assiduité) en fournissant les justificatifs correspondants.

Ces demandes sont examinées par la commission pédagogique qui décide de l'affectation dans les groupes et des aménagements pédagogiques individuels. Si un aménagement pédagogique est décidé, celui-ci est formalisé dans le cadre d'un contrat pédagogique individuel signé par l'étudiant et la commission pédagogique.

La répartition dans les enseignements optionnels, et les éventuels aménagements pédagogiques se traduisant par une dispense ou validation d'EC/UE, sont enregistrés dans Apogée.

En l'absence de demandes particulières formulées dans les délais, l'inscription pédagogique est réalisée par défaut sur l'ensemble de la structure d'enseignement. Les enseignements optionnels devant être suivis par l'étudiant sont déterminés par la composante.

Contrat pédagogique

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique (4).

REGIME GENERAL D'ETUDES

Par défaut, tous les étudiants non concernés par les dispositifs cités à partir du point 2.2.2 et ne formulant pas de demande de dispense ni de validation d'études sont considérés comme bénéficiant d'un contrat pédagogique classique (non formalisé).

REGIME SPECIFIQUE D'ETUDIANT (RSE)

Ce régime nécessite l'établissement d'un contrat pédagogique formalisé.

Rappel du dispositif(5)

Les RSE sont applicables :

- aux étudiants salariés qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine en moyenne,
- aux femmes enceintes,
- aux étudiants en altération temporaire de santé,
- aux étudiants chargés de famille,
- aux étudiants engagés dans plusieurs cursus,
- aux étudiants en situation de handicap,
- aux étudiants à besoins éducatifs particuliers,
- aux étudiants en situation de longue maladie
- aux étudiants entrepreneurs,
- aux artistes de haut niveau,
- aux sportifs de haut niveau,
- aux étudiants exerçant des responsabilités particulières : étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association, étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle, étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique et étudiants élus dans les conseils des établissements et des centres régionaux des œuvres universitaires.

Les fiches correspondant aux différentes situations indiquent les modalités d'adaptation de la formation et sont disponibles à l'adresse : <https://www.u-picardie.fr/reussite-et-vie-etudiante/aide-et-accompagnement/regime-specifique-d-etudes-rse-/>

La plateforme mise en place par l'INSPE pour enregistrer les demandes d'aménagements pédagogiques intègre le formulaire de demande de RSE mis à disposition sur la page de l'UPJV. Les demandes sont donc à formuler directement sur la plateforme, et accompagnées des justificatifs correspondants.

Le détail des périodes à respecter est décrit dans chacune des fiches.

⁴ Pour la licence, il est encadré par l'Article 12 de l'Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence.

⁵ Réf. Article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Mise en œuvre

Chaque étudiant devra formuler une « demande de régime spécifique » et joindre les justificatifs. Le contrat pédagogique sera établi avec l'étudiant pour formaliser les aménagements correspondants à la situation.

Les étudiants concernés peuvent bénéficier d'aménagements ou d'épreuves de substitution, tels que définies dans le contrat pédagogique.

ANNEE DE CESURE (6)

Ce régime nécessite l'établissement d'un contrat pédagogique formalisé.

Modalités de validation de la période de césure

Les demandes de période de césure sont gérées comme défini dans la procédure de demande de césure.

Valorisation de l'année de césure (7)

L'année de césure n'est pas valorisée par des points bonus.

L'ENGAGEMENT ETUDIANT ET ACTIVITE SALARIALE (8)

Ce régime nécessite l'établissement d'un contrat pédagogique spécifique.

Une demande de valorisation de l'engagement étudiant (hors stage et alternance) pourra être faite auprès de la DVE. Celle-ci sera examinée par une commission composée du VP CFVU ou de la VP Vie Etudiante, de la VPE, du directeur de la DVE.

Le suivi et l'évaluation de cet engagement seront effectués selon des modalités précisées dans le document « engagement »⁽⁹⁾ et reprises dans le contrat pédagogique.

Mise en œuvre de la valorisation de l'engagement des étudiants

L'engagement est valorisé par l'attribution de point bonus (0,1 point).

Si un étudiant a plusieurs engagements citoyens, il pourra valoriser chacun d'eux sur des années différentes.

Mise en œuvre de la valorisation d'une activité salariale

Ce type d'activité peut être valorisé en jury de mention sur décision du/de la Président(e).

Si un étudiant a plusieurs activités salariales, il pourra valoriser chacune d'elles sur des années différentes.

LA MOBILITE INTERNATIONALE SORTANTE

Ce régime nécessite l'établissement d'un contrat pédagogique entre la direction des relations internationales, le directeur de centre et l'étudiant.

Les évaluations du Master MEEF étant annualisées, des modalités d'évaluation spécifiques seront décidées et mises en œuvre pour le semestre concerné. Ces modalités seront précisées dans le contrat pédagogique.

Les notes obtenues dans l'université partenaire font l'objet d'une transposition, laquelle permettra au jury de déterminer quelle(s) UE serai(en)t à repasser en cas de non validation du semestre.

⁶ Ref. Articles L.611-12 et D.611-13 à D.611-19 du code de l'éducation - Circulaire n° 2019-030 du 10-04-2019 relative à la mise en œuvre de la suspension temporaire des études dite période de césure dans les établissements publics.

⁷ CFVU du 19 avril 2018

⁸ Réf. Articles D.611-7 à D.611-9 du code de l'éducation.

⁹ CFVU le 18 mars 2021

L'ÉVALUATION

Sessions, règles de calcul et de compensation des EC/UE et des semestres

3.1.1. STRUCTURATION D'UNE ANNEE

Sur le plan pédagogique, les parcours de Master MEEF sont annualisés. L'évaluation est organisée en contrôle continu sur l'année.

Les enseignements sont répartis en 4 unités d'enseignement (UE) pouvant intégrer des éléments constitutifs (EC), eux même éventuellement constitués de plusieurs matières. La même structure est respectée pour les deux années.

Les évaluations sont organisées soit au niveau des UE, soit au niveau des EC, soit au niveau des matières. Elles prennent la forme de Contrôle Continu Intégral, d'examens finaux écrits ou oraux, ou des deux (voir le détail des modalités pour chacun des parcours de la mention dans les tableaux présentés en annexes).

Elles se traduisent, soit par une note, soit par une validation ou non (notamment dans le cadre d'une évaluation des compétences).

3.1.2. SESSIONS D'EXAMENS

Des sessions de rattrapage sont mises en place.

D'un point de vue pratique, les examens de la session de rattrapage ne sont mis en place qu'après un délai minimum d'une semaine après affichage des résultats de session 1.

Lorsqu'une session de rattrapage est prévue, l'étudiant ne passe que les épreuves dont le résultat ne permet pas la validation de l'EC ou de l'UE considérée. La meilleure des deux notes est retenue.

Validation des compétences du référentiel métier :

Chaque domaine de compétences ou groupement de compétences est évalué de manière transversale dans plusieurs UE à partir de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) et au travers des stages.

Les niveaux de développement des compétences métier sont évalués dans l'UE2 « *Mettre en œuvre, analyser des séquences et connaître les publics* », ainsi que dans l'UE3 « *Devenir un enseignant, acteur de la communauté éducative de l'Éducation Nationale* ».

Ces niveaux sont évalués suivant la grille ci-dessous :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE		
0 - NOVICE	1 - INTERMÉDIAIRE	
Ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.	Applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.	
2 - AUTONOME	3 - AVANCÉ	4 - EXPERT
Maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.	Exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.	Démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

Pour chacun des UE et EC validés par un niveau de compétence, le niveau 1 est requis au minimum pour valider l'année de M1, et le niveau 2 pour l'année de M2.

Les niveaux de compétences déterminent la validation ou pas des UE et l'obtention de l'année de Master.

3.1.3. MODELISATION (PARTIE 2)

La structuration des enseignements, les volumes et les modalités de contrôle des connaissances et compétences sont présentés dans des tableaux en annexe.

3.1.4. REGLES DE CALCUL ET RESULTATS

Les évaluations des EC/UE se traduisent soit par une note de 0 à 20 (UE1 et UE4), soit par un résultat validé / non validé (UE2 et UE3).

La structure étant semestrialisée dans Apogée, l'ensemble des notes annuelles par UE est repris dans les semestres 1 et/ou 2 suivant la répartition des enseignements. Le poids des ECTS étant différent par semestre, les calculs des moyennes semestrielles peuvent donner des résultats différents au sein de l'UE 1. Néanmoins, les moyennes par semestre sont compensables entre elles pour la validation annuelle de l'UE.

3.1.5. VALIDATION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)

Les UE peuvent faire l'objet d'une évaluation globale (UE 2 et UE 4) ou de plusieurs évaluations pour les EC qui la composent (UE1 et UE 3).

Pour les UE et EC évalués par une note, les modalités de validation suivantes s'appliquent (voir en complément le tableau des règles de calcul et de rattrapage en page suivante) :

- Au sein d'un groupe ECTS de l'UE1, comprenant éventuellement plusieurs éléments constitutifs ou plusieurs matières évaluées distinctement par une note, la moyenne du bloc ECTS correspond à la moyenne arithmétique des notes correspondantes.
- Les éléments constitutifs (EC) évalués par une note au sein d'un même bloc ECTS sont compensables entre eux.

- Toutefois, pour chacun des éléments constitutifs et matières évaluées, une note minimale de 7 est requise pour valider l'UE1.
- Au sein de l'UE1 comprenant plusieurs blocs ECTS, la moyenne annuelle de l'UE est pondérée par les ECTS alloués aux blocs par trimestre.
- La note ou la moyenne des UE sur l'année doit être supérieure ou égale à 10.
- Les règles de calcul et de validation des blocs ECTS, des UE et années de Master sont précisées dans le tableau présenté en page suivante.

Pour les UE et EC évalués par un résultat validé / non validé, les modalités de validation suivantes s'appliquent :

- Les EC validés par un résultat ne sont pas pris en compte dans le calcul des notes sur le relevé.
- Si un EC ou une UE évalué(e) par les compétences n'est pas validé(e) (UE2 et UE3), l'année de Master ne peut être validée.

Règles de rattrapage des éléments non validés :

- Si une UE n'est pas validée, l'étudiant repasse les éléments non validés en session de rattrapage, selon les règles de calcul et de rattrapage déclinées dans le tableau de la page suivante.
- En cas de redoublement d'une année, les étudiants se voient reporter toutes leurs notes des matières, des éléments constitutifs, ou des UE validées s'ils en font la demande.
- Pour l'UE 4 de recherche validée par une note globale en M2, l'étudiant ne pourra soutenir son mémoire qu'une seule fois, soit en session 1, soit en session de rattrapage. La soutenance de mémoire en session 1 ne peut se faire qu'avec l'accord du directeur de mémoire à partir du mémoire qui lui a été transmis, dans les délais demandés. Tous les étudiants qui n'ont pas soutenu en session 1 pourront soutenir en session de rattrapage, à condition d'avoir rendu le mémoire dans les délais demandés. En cas de non-respect des délais, l'étudiant sera défaillant.

Structure UE EC Matières	ECTS		Types de résultats	Validation des blocs ECTS	Validation de l'UE	Validation de l'année	Rattrapage des éléments non validés
	S1	S2					
	30	30					
UE 1.1 Disciplinaire et didactique	22	12	Notes par blocs ECTS	Calcul des moyennes : une note ou moyenne arithmétique des notes. Condition de validation des blocs : blocs validés si note > ou = 10. Si note comprise entre 7 et 10, blocs validés si la moyenne annuelle de l'UE est > ou = 10. Si note < 7 dans une matière ou un EC, non validé. Compensation des notes au sein des blocs ECTS.	Calcul des moyennes semestrielles : moyenne des notes des blocs pondérée par les ECTS pour chacun des semestres. Le poids des ECTS étant différent, les moyennes sont différentes par semestre. Condition de validation de l'UE : UE validée si moyenne annuelle > ou = 10. Compensation des différentes notes des blocs ECTS au sein des semestres.	Calcul de la moyenne du M1 : moyenne des notes des UE par semestre pondérées par les ECTS. Sont prises en compte les UE1 (S1+S2) et UE4 (S2). Les UE2 et UE3 ne sont pas prises en compte dans le calcul. Ajout des éventuels points bonus dans la moyenne annuelle.	Si la moyenne annuelle d'un bloc ECTS de l'UE1 < 7 : l'étudiant peut choisir de rattraper toutes les notes < 10 du bloc ECTS. Si la moyenne annuelle de l'UE1 < 10 : l'étudiant peut choisir de rattraper les notes < 10 dans les blocs ECTS. Si le résultat de l'UE2 et des EC de l'UE3 < niveau 1 de maîtrise des compétences : l'étudiant peut passer les épreuves de rattrapage correspondantes. Pour l'UE4 : la session de rattrapage est accessible aux étudiants n'ayant pas validé ou déposé leurs travaux en session 1. Si la note est < 10, l'UE4 ne peut être validée.
EC1A.1 - Français	8	4					
EC1B.1 - Mathématiques	8	3					
EC1C.1 - Polyvalence du PE	4	3					
EC1D.1 - Maîtriser une LVE	2	2					
UE 2.1 Stage		7	Résultat		Le bloc ECTS correspond a à l'UE. Evaluation des compétences métier par un résultat (Validé/non validé). Condition de validation de l'UE : UE validée si le niveau 1 - Intermédiaire est atteint. Condition d'assiduité : Stage validé si présence effective > ou = 4/5ème de la durée du stage (quels que soient les motifs d'absence).	Sont prises en compte les UE1 (S1+S2) et UE4 (S2). Les UE2 et UE3 ne sont pas prises en compte dans le calcul.	
UE 3.1 Devenir enseignant	4	7	Résultats		Condition de validation de l'UE : UE validée si l'ensemble des blocs ECTS sont validés.	Conditions de validation du M1 : validé si la moyenne générale est > ou = 10, et si chacun des UEs listées ci-dessus sont validées par la note ou le résultat.	
EC3A.1 - Devenir fonctionnaire				Pas d'évaluation en S1 et S2			
EC3C.1 - Numérique	4			Épreuves orales et/ou écrites			
EC3D.1 - Partenariat		4		Évaluation des compétences par niveau. Niveaux 0, 1, 2, 3			
EC3F.1 - Spécialisation		3		Condition de validation des EC : EC validés distinctement si le niveau de compétences est > ou = 1 Non validés si niveau = 0			
UE 4.1 Recherche	4	4	Note		Le bloc ECTS correspond à l'UE. Evaluation de l'UE par une note au S2. Condition de validation de l'UE : UE validée si la note est > ou = 10.		

Règles de calcul des notes et de validation des enseignements Master MEEF - 1er degré

M2

Structure UE EC Matières	ECTS		Types de résultats	Validation des blocs ECTS	Validation de l'UE	Validation de l'année	Rattrapage des éléments non validés
	S3	S4					
	30	30					
UE 1.1 Disciplinaire et didactique	22		Notes par blocs ECTS	Calcul des moyennes : une note ou moyenne arithmétique des notes. Condition de validation des blocs : blocs validés si note > ou = 10. Si note comprise entre 7 et 10, blocs validés si la moyenne annuelle de l'UE est > ou = 10. Si note < 7 dans une matière ou un EC, non validé. Compensation des notes au sein des blocs ECTS.	Calcul des moyennes semestrielles : moyenne des notes des blocs pondérée par les ECTS. Condition de validation de l'UE : UE validée si moyenne > ou = 10. Compensation des différentes notes des blocs ECTS au sein du semestre.		
EC1A.1 - Français	6						
EC1B.1 - Mathématiques	6						
EC1C.1 - Polyvalence du PE	7						
EC1D.1 - Maîtriser une LVE	3						
UE 2.2 Stage	3	10	Résultat		Le bloc ECTS correspond à l'UE. Evaluation des compétences métier par un résultat (Validé/non validé). Condition de validation de l'UE : UE validée si le niveau 2 - Autonome est atteint. Condition d'assiduité : Stage validé si présence effective > ou = 4/5ème de la durée du stage (quels que soient les motifs d'absence).	Calcul de la moyenne du M2 : moyenne des notes des UE par semestre pondérées par les ECTS. Sont prises en compte les UE1 (S3) et UE4 (S4). Les UE2 et UE3 ne sont pas prises en compte dans le calcul. Ajout des éventuels points bonus dans la moyenne annuelle. Conditions de validation du M2 : validé si la moyenne générale est > ou = 10, et si chacun des UEs listés ci-dessus sont validées par la note ou le résultat.	Si la moyenne annuelle d'un bloc ECTS de l'UE1 < 7 : l'étudiant peut choisir de rattraper toutes les notes < 10 du bloc ECTS. Si la moyenne annuelle de l'UE1 < 10 : l'étudiant peut choisir de rattraper les notes < 10 dans les blocs ECTS. Si le résultat de l'UE2 et des EC de l'UE3 < niveau 2 de maîtrise des compétences : l'étudiant peut passer les épreuves de rattrapage correspondantes. Pour l'UE4 : le mémoire est présenté en session 1 ou en session de rattrapage, selon l'avancement des travaux en accord avec le directeur de mémoire. Si la note est < 10 à l'issue de la présentation, l'UE4 ne peut être validée.
UE 3.2 Devenir enseignant	5	4	Résultats		Condition de validation de l'UE : UE validée si l'ensemble des blocs ECTS sont validés.		
EC3A.2 - Devenir fonctionnaire				Pas d'évaluation en S3 et S4			
EC3B.2 - Méthodologie de l'oral				Pas d'évaluation en S3 et S4			
EC3C.2 - Numérique	3			Épreuves orales et/ou écrites Évaluation des compétences par niveau. Niveaux 0, 1, 2, 3			
EC3D.2 - Partenariat	2			Condition de validation des EC : EC validés distinctement si le niveau de compétences est > ou = 2			
EC3F.2 - Spécialisation		4	Non validés si niveau = 0 ou 1				
UE 4.2 Recherche		16	Note		Le bloc ECTS correspond à l'UE. Evaluation de l'UE par une note au S4. Condition de validation de l'UE : UE validée si la note est > ou = 10.		

3.1.6. VALIDATION DU SEMESTRE

Les évaluations étant annualisées, il n'y a pas de validation par semestre.

3.1.7. VALIDATION DE L'ANNEE

Les années de master sont validées :

- Si les UE sont validées par une note ou un résultat annuels.
- Si l'étudiant a atteint au moins le niveau 1 du référentiel de compétences métier en M1 et au moins le niveau 2 du référentiel métier en M2 dans l'UE 2 et l'UE 3.

Il n'y a pas de compensation entre les deux années de master.

Pour les Masters MEEF, les stages servent de support à l'évaluation des compétences métiers en M1 et en M2. Leur durée est fixée par le Ministère.

Ils sont donc obligatoires, et l'UE 2 ne peut être validée si 4/5ème de la durée n'a pas été effectuée pour chacun des années.

3.2. Absences et dispenses

3.2.1. GESTION DES ABSENCES

3.2.1.1. Gestion des absences injustifiées

L'assiduité aux TD et TP est obligatoire. Pour les CM, elle est fortement recommandée mais demeure facultative.

Les absences injustifiées en TD/TP font l'objet d'une comptabilisation et sont prises en compte lors des jurys de fin d'année.

Au-delà de deux absences injustifiées sur un EC des UE1 et UE3, l'étudiant perd le bénéfice des résultats des évaluations réalisées dans le cadre de la session 1 et doit se présenter à la session de rattrapage.

Cette règle ne s'applique pas pour le parcours en distanciel.

3.2.1.2. Gestion des absences justifiées

Il appartient à l'étudiant de justifier son absence dans un délai d'une semaine maximum auprès de la gestionnaire de scolarité.

En cas d'absences justifiées dans plus de 25% des activités de contrôle continu, l'étudiant devra formuler une demande de RSE, ce qui lui permettra de bénéficier d'évaluations de substitution.

Les règles spécifiques seront précisées dans le contrat pédagogique.

En cas d'absence justifiée à une session d'évaluation, un contrôle de substitution doit être mis en place pour les étudiants empêchés.

Exemples de justificatifs attendus ci-dessous :

TYPE D'ABSENCE	EXEMPLE DE JUSTIFICATION
Maladie, accident	Certificat médical
Examen médical	Convocation
Garde d'enfants	Certificat
Obsèques	Attestation sur l'honneur
Grèves des transports en commun	Preuve de suppression du transport, communiqué
Charge de famille	Convocation liée à la charge, attestation sur l'honneur...
Présentation à un concours	Convocation, ou preuve de participation
Présentation à un examen	Convocation

Pour les stages, les absences justifiées ou injustifiées ne devront pas dépasser 1/5^{ème} de la durée des périodes prévues en M1 et en M2 (voir § 3.1.7.)

3.2.1.3. Cas des bénéficiaires du RSE

Les étudiants bénéficiant d'un contrat pédagogique dans le cadre d'un RSE peuvent disposer de M3C adaptées, notamment liées aux absences justifiées.

3.2.2. GESTION DES DISPENSES ET DES VALIDATIONS D'ETUDES

Les dispenses sont définies individuellement dans un contrat pédagogique, lorsqu'une demande de dispense ou de validation d'un résultat antérieur est acceptée, selon la situation et le parcours de l'étudiant (redoublement, diplôme de même niveau déjà validé...).

Dans des circonstances exceptionnelles, une UE (ou un EC) peut être neutralisée en cours d'année par la CFVU. En conséquence, cette UE (ou cet EC) fera l'objet d'une dispense. En cas de nécessité, la CFVU délègue cette compétence à ses vice-présidents, qui devront en rendre compte en assemblée.

Les jurys peuvent aussi prendre la décision de dispenser d'une UE ou d'un EC de manière individuelle selon les circonstances.

3.3. Points jurys

Le jury peut octroyer des points supplémentaires au niveau d'une UE ou d'un semestre ou de l'année, soit pour attribuer un résultat positif (admis) soit pour attribuer une mention.

Les points jurys permettent de modifier un résultat mais pas les notes prises en compte dans le calcul de la moyenne.

Cette disposition ne s'applique pas aux étudiants présentant un défaut d'assiduité.

3.4. Points bonus

3.4.1. *BONUS PRATIQUES VALORISEES*

Des points bonus peuvent être accordés dans le cadre de pratiques valorisées. Les étudiants doivent être inscrits et assidus pour en bénéficier.

- Pratiques sportives valorisées au sein du SUAPS.
- Pratiques artistiques et culturelles valorisées au sein du S2C.
- Participation active au fonctionnement de l'INSPE (JPO, Forum, Cordées de la réussite, instances de l'Institut).
- L'engagement des étudiants.

Les étudiants doivent s'inscrire à ces pratiques valorisées et être acceptés. Il y a un nombre de places limité.

Ajout à la moyenne générale du semestre pour une activité : 0.1 par semestre.

Deux pratiques sont possibles par semestre, soit 0.2 point maximum sur un semestre.

Les étudiants doivent être inscrits sur la plateforme des pratiques libres.

4. CAPITALISATION, REGLES DE PROGRESSION ET DE DELIVRANCE DU DIPLOME

4.1. Capitalisation des UE

Les EC et les UE validés donnent lieu à la capitalisation d'ECTS. Voir la répartition des ECTS dans les tableaux en annexes.

La capitalisation avec des ECTS est transférable à d'autres universités.

4.2. Le Master

Une sélection est mise en place pour l'entrée en Master MEEF (voir les Modalités d'admission des étudiants en Master MEEF).

4.2.1. PASSAGE DU M1 AU M2

Aucune dette n'est possible entre la première et la seconde année de Master, l'étudiant devra donc avoir validé son M1 pour pouvoir passer en M2.

En cas de non-validation d'une année de master, les notes au-dessus de 10 et les résultats validés obtenus dans les UEs ou les éléments constitutifs (EC) sont conservés dans l'hypothèse d'un redoublement.

Il n'y a pas de sélection à l'entrée du M2 pour les étudiants inscrits dans le M1 de la mention correspondante à l'UPJV. Leur inscription dans un des parcours de M2 dépend de l'avis de jury d'année de M1.

4.2.2. REDOUBLEMENT

Le redoublement n'est pas de droit en master (M1 et M2). Il revient au jury de décider du droit à redoublement de chaque étudiant.

4.2.3. VALIDATION ET NOTE DU MASTER

L'étudiant doit valider son M1 et son M2 pour obtenir le diplôme de Master.

La note du master correspond à la moyenne pondérée par les ECTS des notes obtenues dans les UE 1, 3 et 4, en M1 et en M2.

Si l'étudiant n'a pas fait son M1 à l'UPJV, la note du master correspondra à la note du M2.

4.3. Calcul de la mention et Réinscription dans un autre parcours du diplôme obtenu

Un étudiant ayant obtenu un Master MEEF peut candidater dans un autre parcours du Master MEEF. Le nom du parcours apparaît sur chaque diplôme.

Dans ce cas, l'étudiant a déjà validé les éléments communs aux deux parcours.

De plus, l'étudiant peut demander à repasser des UE validées/compensées. En ce cas, à la fin des deux sessions d'examen, la meilleure des deux notes sera prise en compte.



STAGE M1 MEEF 1^{er} DEGRÉ REPERES POUR L'ETUDIANT



Compétences	Indicateurs : je fais, je vois, je dis...	<p>Aide à la rédaction :</p> <p>Je dépose 1 trace par compétence (je peux choisir parmi les exemples proposés dans la colonne 3). Avant le dépôt, je précise sur le document le numéro de la compétence, j'indique les lieu et date du recueil, je copie/colle le libellé de la trace choisie.</p> <p>Je dépose 2 essais didactiques (le premier en français ou mathématiques, le second choisi dans les autres domaines), ce qui me permettra de valider P1/P2/P4.</p>
DOMAINE A - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale		
Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction		
<p>C2</p> <p>Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école</p> <p>Mots clés associés : Politique éducative, cadre réglementaire, sécurité</p>	<p>Je suis présent chaque jour et j'arrive au moins 10 mn avant le début de la classe.</p> <p>Je repère des situations dangereuses pour les élèves et j'interviens dans la classe et en dehors de la classe.</p> <p>J'utilise le règlement intérieur pour gérer les manquements.</p> <p>J'ai lu la circulaire de rentrée.</p> <p>J'ai pris connaissance du socle commun et du programme de la classe.</p> <p>J'ai pris connaissance du projet d'école et du P.P.M.S.</p>	<p>Je sélectionne un point particulier du règlement intérieur et je montre en quoi il a été utile pour gérer une situation que j'ai observée ou à laquelle j'ai dû faire face. Je décris cette situation avec précision.</p> <p>Ou bien, je sélectionne un point particulier de la circulaire de rentrée et je montre comment celui-ci est mis en œuvre dans la classe.</p> <p>Ou bien, je sélectionne un point particulier du projet d'école et je montre comment il est mis en œuvre dans la classe.</p> <p>etc.</p>

<p>C6</p> <p>Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques</p> <p>Mots clés associés : droits, devoirs, éthique, équité, responsabilité, sécurité, cadre et règles, loyauté, bienveillance, attitudes et langage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - J'applique et je fais appliquer les règles de la classe et de l'établissement. Je ne fais pas de différences entre les élèves en cas de transgression. - Je suis attentif au respect des locaux et du matériel. - Je m'adresse de façon bienveillante aux élèves afin d'instaurer un climat de confiance. - Je m'assure qu'aucun élève n'est victime de brimade, de harcèlement ou de discrimination. - Je veille à ce que chaque élève puisse s'exprimer et faire valoir ses opinions tout en étant très attentif aux propos discutables qui pourraient être tenus. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je rédige le récit d'un moment au cours duquel j'ai dû intervenir pour faire respecter une règle transgressée. Je décris la situation avec précision. Je raconte les actions que j'ai mises en œuvre, les paroles que j'ai dites. Je mesure la réussite et/ou les limites de mon action. - Ou bien, après l'avoir décrite, je montre en quoi une situation au cours de laquelle j'ai montré de la bienveillance a permis d'instaurer un climat de confiance. - Ou bien, je décris une situation au cours de laquelle j'ai laissé un élève exprimer des propos discutables et je rapporte comment j'ai repris ses propos. J'explique pourquoi j'ai agi de cette façon. Je mesure la réussite et les limites de mon action. - Ou bien, je rédige le récit d'un moment au cours duquel je suis intervenu pour faire cesser brimade, harcèlement ou discrimination envers un élève. Je décris la situation. J'explique les problèmes qui se posent. Je propose des actions qui peuvent permettre d'apporter une solution. Si je les ai mises en œuvre, j'évalue leur pertinence. - etc.
<p>Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement</p>		
<p>C11</p> <p>Contribuer à l'action de la communauté éducative</p> <p>Mots clés associés : participation, collaboration, relation de confiance, projets, réunions, communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je me présente au directeur et à l'équipe éducative. - J'identifie quelques tâches qui témoignent de la préparation matérielle de la classe (dans la classe ou hors de la classe). - Je repère les actions du maître qui relèvent de ses obligations et de sa responsabilité. - J'assiste à des réunions de travail (entretien avec le maître, conseil de maîtres, de cycle, information et collaboration avec les familles, etc.). - Je découvre des dispositifs particuliers (R.A.S.E.D, U.L.I.S., etc.). - Je découvre les missions de certains acteurs de la communauté éducative (A.T.S.E.M., A.E.S.H., etc.). - Je suis considéré comme un acteur de la vie de l'école au cours de mes stages. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je recueille une photo de 2 outils obligatoires (cahier d'appel et emploi du temps). J'explique leurs fonctions. - Ou bien, j'assiste à une réunion de travail. Je rédige un court résumé de cette réunion (après accord du directeur et des familles si ces dernières sont impliquées). Je montre en quoi elle est importante pour les élèves de la classe dans laquelle j'effectue mon stage. - Ou bien, je décris un dispositif que j'ai rencontré en précisant le profil de l'élève qui en bénéficie. - Ou bien, je décris avec précision les missions de l'ATSEM (grâce à ce que j'ai effectivement observé dans la classe) ou de l'AESH (je choisis alors un élève de la classe qui bénéficie de ce dispositif). - Ou bien, je décris mon action lors de l'accueil des élèves et lors des services de récréation. Je montre en quoi ces actions sont importantes et parfois difficiles.

		- etc.
DOMAINE B - Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement		
Un enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages		
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leurs didactiques		
<p>P1</p> <p>Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</p> <p>Mots clés associés : Savoir, didactique, programme, socle 4C, cycles, polyvalence, ressources, Eduscol</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Je me documente</i> sur une séance qui va être réalisée par le maître (et donc que je serai amené à <i>observer</i>). Je complète mes connaissances sur la notion et les dispositifs didactiques en rapport. Je tente de construire une fiche de préparation. (SOPA 1). - J'analyse la séance <i>observée</i> (stage 1 SOPA - cf. ci-dessus) et conduite par le maître. - Je rédige la préparation de séances et/ou d'ateliers que je vais mettre en œuvre (domaine d'enseignement, objectif, pré-requis, activités, évaluation). - J'analyse, avec le maître, les séances que j'ai réalisées en mesurant les écarts entre ce que j'ai prévu et ce que j'ai fait ; j'envisage ce que j'aurais pu faire. - J'envisage le prolongement de la séance et /ou de l'atelier à court et/ou moyen termes. 	<p>Les essais didactiques valideront cette trace.</p>
<p>P2</p> <p>Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement</p> <p>Mots clés associés : Oral professionnel, écrit professionnel, développement langagier, objectifs langagiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je vérifie que je suis toujours compris de mes élèves à l'oral comme à l'écrit (j'adapte mon niveau de langue, je parle lentement, j'articule correctement, etc.). - Je veille toutefois à utiliser une langue précise et juste, pour faire progresser les élèves. - Je suis capable de reformuler un propos en réponse à un besoin particulier d'un élève. - Je cherche à enrichir la langue de mes élèves, à l'écrit comme à l'oral, quelle que soit la discipline enseignée (j'intègre un objectif de maîtrise de la langue à toutes mes séances). - Je cherche à progresser sans cesse dans la maîtrise de la langue française, à l'écrit comme à l'oral et à surmonter mes éventuelles difficultés. 	<p>Les essais didactiques valideront cette trace.</p>

Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves, diverses

<p>P4 Organiser un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</p> <p>Mots clés associés : bienveillance, confiance, climat de classe, donner du sens, organisation du temps et de l'espace, matériel, interactions, statut de l'erreur, enseignement explicite</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je m'assure que l'espace est organisé conformément à la séance que je vais mener. - Je m'assure que le moment prévu pour la séance et sa durée sont pertinents, que le rythme est varié (alternance de l'oral et de l'écrit, du travail collectif et individuel). - Je m'assure que tous les élèves ont compris, d'une part la tâche à réaliser, d'autre part ce qu'ils sont en train d'apprendre. - Je suis attentif au groupe et à chacun : j'encourage, je félicite, je recentre l'attention sur la tâche, je la simplifie si besoin, je réprimande si je constate des comportements inadaptés, etc. - J'utilise l'erreur pour permettre aux élèves de comprendre un élément particulier. - Je tente de faire interagir les élèves. 	<p>Les essais didactiques valideront cette trace.</p>
<p>C3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage</p> <p>Mots clés associés : apprentissage, connaissance du contexte socio-affectif, développement de l'enfant, processus d'apprentissage, verbalisation des procédures, métacognition</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je mets en lien les séances observées ou réalisées avec ce que je sais des différents modèles d'apprentissage. - Je connais et m'efforce de m'adapter aux capacités d'attention des élèves. J'identifie des moments au cours desquels les élèves ne sont plus attentifs. - J'observe quelques procédures mises en œuvre par les élèves pour résoudre une situation problème. - Je fais verbaliser les élèves pour comprendre la procédure utilisée lors de la réalisation d'une tâche et pour leur faire prendre conscience de ce qu'ils apprennent. - Je favorise les interactions entre les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je décris une séance au cours de laquelle j'identifie un modèle d'apprentissage (socioconstructiviste ou tout autre modèle). Je note les réussites et les difficultés de la séance observée ou réalisée. - Je fais le récit d'un moment au cours duquel j'ai constaté qu'un élève n'était pas attentif (je décris rapidement la situation et l'attitude de l'élève). J'essaie ensuite d'expliquer pourquoi il a été inattentif et je propose une solution. - Je décris avec précision une procédure choisie par un élève pour effectuer une tâche (je produis la trace). J'envisage une autre procédure possible. - Je recueille 2 traces qui mettent au jour deux procédures (erronées ou non) utilisées par deux élèves pour résoudre un même problème. Je décris précisément la situation. Je commente les procédures.



STAGE M2 MEEF 1^{er} DEGRÉ REPERES POUR L'ETUDIANT



Région académique
HAUTS-DE-FRANCE



Compétences	Indicateurs : je fais, je vois, je dis...	<p>Aide à la rédaction :</p> <p>Je dépose 1 trace par compétence (je peux choisir parmi les exemples proposés dans la colonne 3). Avant le dépôt, je précise sur le document le numéro de la compétence, j'indique les lieu et date du recueil, je copie/colle le libellé de la trace choisie.</p> <p>Je dépose 2 essais didactiques (le premier en français ou mathématiques, le second choisi dans les autres domaines), ce qui me permettra de valider les P1/P2/P3/P4.</p>
<p>DOMAINE A - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale</p>		
<p>Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction</p>		
<p>C1 Faire partager les valeurs de la République</p> <p>Mots-clés associés : Liberté, égalité, fraternité, laïcité, neutralité, équité, lutte contre les discriminations, écoute, respect, esprit critique, savoir, opinion, croyance</p>	<p>- J'adopte une attitude en adéquation avec les valeurs de la République (je suis équitable envers chacun, je suis attentif au fait que garçons et filles sont traités de la même façon, je fais circuler la parole en veillant à ce que chaque élève puisse s'exprimer, etc.).</p> <p>- J'aide les élèves à développer leur esprit critique (je leur apprends à donner des arguments, à distinguer savoir, opinion et croyance).</p> <p>- J'interviens lorsque les propos sont contraires aux valeurs de la République.</p>	<p>- Je recueille une séance, ou une partie de séance, pendant laquelle j'ai transmis (ou vu transmettre) ces valeurs. Je la commente.</p> <p>- Ou bien, je recueille une situation au cours de laquelle j'ai dû intervenir pour faire respecter l'égalité entre filles et garçons. Je décris la situation avec précision et je commente mes actions et mes propos. J'évalue les réussites et les difficultés.</p> <p>- Ou bien, je recueille une situation au cours de laquelle j'ai dû intervenir pour contrer des propos opposés aux valeurs de la République. Je décris la situation avec précision et je commente mes actions et mes propos. J'évalue les réussites et les difficultés.</p> <p>- Ou bien, je recueille précisément une situation au cours de laquelle j'ai appris aux élèves à argumenter. Je la commente. Je rapporte les réussites et les difficultés.</p> <p>- etc.</p>

Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement

<p>C7 Maîtriser la langue à des fins de communication</p> <p>Mots-clés associés : expression orale et écrite, clarté, précision, justesse, langage adapté, langage professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - J'adopte un langage professionnel dès que je pénètre dans l'école. - J'identifie les adaptations langagières dont j'ai dû faire preuve lors de mon stage. - J'identifie ce qui, dans les situations, concourt à la clarté ou au brouillage de la communication (corps, voix, écoute conjointe, contextes...). - Je repère des situations au cours desquelles j'ai pu échanger avec mon binôme et/ou le maître et/ou mes collègues (écouter, exprimer mon point de vue, affirmer une position, la défendre). 	<ul style="list-style-type: none"> - Je fais le récit d'un moment au cours duquel j'ai compris que mon langage n'était pas suffisamment professionnel. J'explicite les éléments dont j'ai pris conscience et la façon dont j'en ai pris conscience. J'envisage la manière d'y remédier. - Ou bien, je recueille deux consignes, une orale et une écrite, qui ont posé un problème aux élèves. J'identifie ces problèmes ; je rapporte les conséquences. Je rectifie ces consignes. - Ou bien, je recueille un exemple au cours duquel la communication non verbale a été importante pour communiquer. Je décris la situation et je la commente. - Ou bien, je rapporte une situation d'échange avec mon binôme et/ou le P.E au cours de laquelle j'ai révisé mes propositions ou, au contraire, au cours de laquelle je les ai fait valoir. - etc.
--	--	---

DOMAINE B - Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement

Un enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

Maîtriser les savoirs disciplinaires et leurs didactiques

<p>P1 Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</p> <p>Mots-clés associés : savoir, didactique, programme, socle 4C, cycles, polyvalence, ressources, Eduscol</p>	<ul style="list-style-type: none">- Je rédige la préparation de la séance (ou séquence /ou de l'atelier) que je vais mettre en œuvre (domaine d'enseignement, objectif, pré-requis, dispositif envisagé).- J'envisage le prolongement des séances.	<p>Les essais didactiques valideront cette trace.</p>
<p>P2 Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement</p> <p>Mots-clés associés : oral professionnel, écrit professionnel, développement langagier, objectifs langagiers</p>	<ul style="list-style-type: none">- Je vérifie que je suis toujours compris de mes élèves à l'oral comme à l'écrit (j'adapte mon niveau de langue, je parle lentement, j'articule correctement, etc.).- Je veille à utiliser une langue précise et juste, pour faire progresser les élèves.- Je suis capable de reformuler un propos en réponse à un besoin particulier d'un élève.- Je cherche à enrichir la langue de mes élèves, à l'écrit comme à l'oral, quelle que soit la discipline enseignée (j'intègre un objectif de maîtrise de la langue à toutes mes séances).- Je cherche à progresser sans cesse dans la maîtrise de la langue française, à l'écrit comme à l'oral et à surmonter mes éventuelles difficultés.	<p>Les essais didactiques valideront cette trace.</p>

Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses

<p>P3 Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</p> <p>Mots-clés associés : programmation, progression, séance, séquence, préparation, objectifs d'apprentissage, consignes, démarches, modalités de travail, différenciation, analyse</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je rédige des fiches de préparation avec et/ou sans l'aide du maître (SOPA) en identifiant le ou les objectif(s) et en notant les différentes phases de la séance. - J'anticipe les obstacles que pourraient rencontrer les élèves et je prévois des éléments de différenciation. - Je m'assure que les consignes formulées seront comprises par les élèves. - J'utilise des supports adaptés. - Je fais le bilan de la séance réalisée avec l'un de mes tuteurs (je me place du côté de l'élève et du côté de l'enseignant) 	<p>Les essais didactiques valideront cette trace.</p>
<p>P4 Organiser un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</p> <p>Mots clés associés : bienveillance, confiance, climat de classe, donner du sens, organisation du temps et de l'espace, matériel, interactions, statut de l'erreur, enseignement explicite</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je prends en charge la préparation et le rangement du matériel pédagogique nécessaire au déroulement des séances. - Je m'assure que l'espace est organisé conformément à la séance que je vais mener. - Je m'assure que le moment prévu pour la séance et sa durée sont pertinents, que le rythme est varié (alternance de l'oral et de l'écrit, du travail collectif et individuel, etc.). - Je m'assure que tous les élèves ont compris, d'une part la tâche à réaliser, d'autre part ce qu'ils sont en train d'apprendre. - Je suis attentif au groupe et à chacun : j'encourage, je félicite, je recentre l'attention sur la tâche, je la simplifie si besoin, je réprimande si je constate des comportements inadaptés, etc. - J'utilise l'erreur pour permettre aux élèves de comprendre un élément particulier. - Je tente de faire interagir les élèves. 	<p>Les essais didactiques valideront cette trace.</p>

<p>P5 Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p> <p><u>Mots-clés associés :</u> observation, évaluation, autoévaluation, analyse, erreur, réussite, ajustement, progrès, prolongement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je prévois des critères qui me permettront d'évaluer la séance que je vais mener (comment vais-je m'assurer que les objectifs visés sont atteints ou non ?). - A la fin de la séance, je suis capable de formuler les réussites et les obstacles rencontrés par les élèves et je suis capable de les prendre en compte pour proposer des pistes pour les séances ultérieures. - J'associe les élèves au repérage des réussites et je les aide à prendre conscience du chemin qui reste à parcourir. - Je connais les outils d'évaluation institutionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> - A partir d'une séquence d'apprentissage (observée ou mise en œuvre), je décris l'évaluation mise en place. J'explique, à partir de deux attendus, les choix effectués en termes d'évaluation (critères retenus, explicitation aux élèves, place dans la séquence, différenciation de l'évaluation, choix des outils, etc.). - Ou bien, je rédige un commentaire qui montre que l'évaluation m'a permis de réguler la ou les séances suivantes. Je produis l'évaluation, je relève les éléments que j'ai retenus et je montre comment je les ai exploités dans la ou les séance(s) suivante(s). - Ou bien, j'analyse les réussites et les erreurs des élèves. Je répertorie 2 erreurs, je les analyse avec précision. Je montre comment je vais pouvoir aider les élèves en question (remédiation, nouvelle séance, etc.). - Ou bien, je rédige une note qui montre que les élèves ont pu prendre conscience de leurs réussites ou de leurs difficultés et se situer dans leur parcours d'apprentissage (en mettant en place, par exemple, une auto-évaluation ou une co-évaluation). Je produis cette auto ou co-évaluation et je la commente. - etc.
<p>C4 Prendre en compte la diversité des élèves</p> <p>Mots-clés associés : diversité, représentation, adaptation, profil, besoins particuliers, développement de l'enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je prends en compte les représentations des élèves. - Je prévois lors de la conception d'une séance des adaptations que je vais proposer aux élèves à besoins éducatifs particuliers, aux élèves en difficulté, ou, au contraire, aux élèves qui dépassent les attendus. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je recueille une fiche de préparation qui témoigne de la prise en compte des représentations des élèves. Je surligne les passages qui en rendent compte. Je rapporte les énoncés d'un élève pendant cette étape et je montre en quoi ils sont importants à recueillir dans le cadre des apprentissages visés. - Ou bien, je recueille une adaptation proposée lors d'une séance. Je produis la séance et l'adaptation, j'explique les raisons pour lesquelles je l'ai prévue. - etc.

<p>C5 Accompagner les élèves dans leur parcours de formation</p> <p>Mots-clés associés : socle commun, acquis, encouragement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je recueille des informations sur les acquis des élèves avant de construire une séance ou une séquence d'apprentissage : j'interroge le maître (SOPA), j'observe les élèves, je consulte les cahiers, etc. - Je mets en lien les attendus visés et les compétences du socle (à l'école élémentaire). - Je me renseigne sur les différents parcours éducatifs mis en œuvre dans la classe. - J'encourage les élèves lors de la construction de leurs compétences. - Je veille à la réussite de tous et prends conscience des enjeux des PPRE. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je produis une fiche de préparation qui montre comment je m'appuie sur les acquis des élèves (le « déjà-là ») pour mettre en œuvre une séance. Je liste ce « déjà-là » et j'explique comment je l'ai recueilli. Je montre en quoi il est important à mobiliser pour les apprentissages que je vise et je précise comment je le mobilise. - ou bien, je recueille un outil élaboré par l'équipe pédagogique (cahier utilisé du CP au CM2, voire au collège, etc.) pour organiser le parcours des élèves et assurer la continuité pédagogique. Je le décris et je commente la façon dont il est utilisé par un élève. Je montre en quoi il facilite les apprentissages. - etc.
---	--	--



STAGE D'OBSERVATION ET/OU DE PRATIQUE ACCOMPAGNÉE (SOPA) DES M1 MEEF 1^{er} DEGRÉ

REPERES POUR LE TUTEUR ACADEMIQUE

Le tuteur académique utilise les croix rouges.

L'étudiant utilise les croix noires pour se positionner.

Ce document est à compléter et à déposer dans Karuta au terme de chaque période de stage.

L'ensemble des indicateurs n'est pas à renseigner lors de chaque stage.

PERIODE DU STAGE	NOM/PRENOM DE L'ETUDIANT	ECOLE D'ACCUEIL Classe	NOM/PRENOM DU TUTEUR ACAD.

Compétences	Critères – On cherche à observer si le stagiaire :	Indicateurs	Stage 1	Stage 2	Stage 3
DOMAINE A – Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale					
L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale					
Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction					
<p>C2</p> <p>Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école</p> <p>Mots-clés associés : Politique éducative, cadre réglementaire, sécurité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - a pris conscience qu'il a des droits mais aussi des devoirs. - connaît quelques documents réglementaires (registre d'appel, règlement de l'école, projet d'école, P.P.M.S.). - assure la sécurité des élèves pris en charge - connaît des éléments de la politique éducative actuelle et sait les situer par rapport à l'histoire de l'Éducation en France. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire est assidu et ponctuel (il arrive au moins 10 mn avant le début de la classe). - Le stagiaire s'est renseigné sur le règlement intérieur et le fonctionnement de la classe. - Le stagiaire est attentif aux élèves en classe, dans les couloirs et en récréation. Il intervient quand il le faut. - Le stagiaire connaît la circulaire de la rentrée et a pris connaissance du projet d'école. 			
<p>C6</p> <p>Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques</p> <p>Mots-clés associés : droits, devoirs, éthique, équité, responsabilité, sécurité, cadre et règles, loyauté, bienveillance, attitudes et langage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - agit dans le respect des valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité, refus de toutes les discriminations). - connaît et respecte les droits et les devoirs du fonctionnaire enseignant. - assure la sécurité affective et physique des élèves et veille au bien-être de chacun. - fonde son autorité sur l'exemplarité, l'éthique et la responsabilité. Gère les problèmes avec équité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire applique et fait appliquer les règles de la classe et de l'établissement. - Le stagiaire accueille avec bienveillance tous les élèves. - Le stagiaire respecte les locaux et le matériel, et transmet ce respect aux élèves. - Le stagiaire s'adresse aux élèves avec respect et exige la même attitude en retour. Il instaure un climat de confiance. - Le stagiaire veille au respect et à la sécurité de chacun, et à l'absence de toute discrimination. - Le stagiaire fait respecter les règles, qu'elles soient imposées (ex : sécurité) ou co-construites (ex : règles du groupe). 			

**Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération
au sein de la communauté éducative et de son environnement**

<p>C7 Maîtriser la langue à des fins de communication</p> <p>Mots-clés associés : expression orale et écrite, clarté, précision, justesse, langage adapté, langage professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - adopte un langage professionnel dès qu'il pénètre dans l'école. - utilise un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle. - utilise des outils de communication variés dont le numérique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire s'adresse aux personnes dans un niveau de langue adapté. - Le stagiaire communique avec les différents acteurs de l'établissement scolaire dans un langage clair et conforme à l'usage de la langue française (y compris dans les échanges par courriel). - Le stagiaire porte une attention particulière à sa communication non verbale. 			
<p>C11 Contribuer à l'action de la communauté éducative</p> <p>Mots-clés associés : participation, collaboration, relation de confiance, projets, réunions, communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> - participe à sa mesure au travail d'équipe mis en œuvre dans l'école. - prend en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifie le rôle de quelques acteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire se présente au directeur et à l'équipe éducative. - Le stagiaire s'intéresse aux différentes réunions, y prend part éventuellement et s'associe aux différentes tâches quotidiennes (participe à la surveillance de la récréation, accompagne les élèves aux sanitaires, etc.). - Le stagiaire collabore avec le P.E. et/ou ses pairs pour préparer le stage (pendant et après le stage). 			

DOMAINE B – Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement

Un enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

Maîtriser les savoirs disciplinaires et leurs didactiques

<p>P1 Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</p> <p>Mot- clés associés : Savoir, didactique, programme, socle 4C, cycles, polyvalence, ressources, Eduscol</p>	<ul style="list-style-type: none"> - situe les séances observées ou réalisées dans le ou les domaines d'enseignement et a pris connaissance du programme de la classe de stage. - connaît les contenus d'enseignement d'une séance observée (SOPA 1) et mise en œuvre (SOPA 2-3 et AED) - identifie les pré-requis, les objectifs, envisage les activités adéquates et l'évaluation de la séance ou de l'atelier mis en œuvre (SOPA 3 et AED). - commence à construire des liens entre les domaines d'enseignement (SOPA 3 et AED) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire a préparé la séance d'apprentissage qu'il doit <i>observer</i> (il s'est informé en consultant le programme et un ou deux manuels). (SOPA 1- Début de stage AED) - Le stagiaire a préparé la séance qu'il <i>va réaliser</i> en indiquant le domaine, les objectifs, les pré-requis de l'objet enseigné, les activités, l'évaluation (SOPA 2 – 3 et AED). Les essais didactiques préparés à l'INSPE (s'ils ne sont pas réalisés en école d'application) sont à privilégier. - Le stagiaire a mis en œuvre la séance et a su l'analyser, ensuite, avec l'aide du P.E. (il a notamment mesuré les écarts entre le prévu et le réalisé et a tenté de les expliciter, il a envisagé d'autres possibilités). (SOPA 2-3 et AED). - Le stagiaire a réfléchi au prolongement de la séance dans un autre domaine, à court et/ou moyen termes (SOPA 3 et AED). 			
<p>P2 Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement</p> <p>Mot- clés associés : oral professionnel, écrit professionnel, développement langagier, objectifs langagiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - adopte à l'oral une langue claire et adaptée aux capacités des élèves. - utilise sa voix à bon escient : volume, modulation, intonation. - co-construit, avec les élèves, des traces écrites (tableaux, posters, cahiers), corrige quelques travaux, donne les consignes écrites et orales avec justesse, et dans le but d'être compris par chacun (SOPA 2-3 et AED) - propose une langue orale et écrite qui est un modèle pour ses élèves. - intègre à l'activité qu'il propose un objectif de maîtrise de la langue orale et/ou écrite (SOPA 2 et 3 et AED). 	<ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire a le souci de se faire comprendre des élèves et veille à utiliser un langage adapté, à l'écrit et à l'oral. - Le stagiaire est capable de répondre à un besoin particulier (une difficulté de compréhension écrite ou orale, un apport lexical, etc.). - Le stagiaire aide chaque élève à enrichir sa langue, à l'écrit et à l'oral. - Le stagiaire maîtrise la langue française à l'écrit et à l'oral. - Le stagiaire a intégré un objectif de maîtrise de la langue à la séance qu'il a mise en œuvre. 			

Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves, diverses

<p>P4 Organiser un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</p> <p>Mots-clés associés : bienveillance, confiance, climat de classe, donner du sens, organisation du temps et de l'espace, matériel, interactions, statut de l'erreur, enseignement explicite</p>	<ul style="list-style-type: none"> - identifie des gestes professionnels favorisant un cadre de travail propice aux apprentissages : gestion du temps, gestion de l'espace, gestion des comportements inappropriés. - installe avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance. - connaît et utilise différents modes d'organisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire adopte une attitude de curiosité, repère des « gestes d'atmosphère » (ceux qui instaurent un climat d'apprentissage, ceux qui régulent les relations entre les élèves, etc.) et les postures « d'étayage » (aides proposées aux élèves). - Le stagiaire développe une relation éducative avec les élèves (attitudes, regards, paroles, gestes, posture d'empathie ...). - Le stagiaire prend en charge la préparation matérielle d'une séance. - Le stagiaire est attentif au début et à la fin des séances (SOPA 1). Il apprend à débiter, clore une séance et à « enrôler » les élèves – (SOPA 2-3). L'étudiant AED est attentif à l'ensemble des éléments mentionnés. - Le stagiaire questionne l'organisation de l'espace et du temps ainsi que les modalités de travail. 			
<p>C3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage</p> <p>Mots-clés associés : apprentissage, connaissance du contexte socio-affectif, développement de l'enfant, processus d'apprentissage, verbalisation des procédures, métacognition</p>	<ul style="list-style-type: none"> - repère et questionne les modèles pédagogiques observés et/ou mis en œuvre. - connaît des éléments du développement de l'enfant et les met en relation avec les apprentissages. - identifie quelques stratégies d'apprentissage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire met en lien ses observations avec les différents modèles d'apprentissage. - Le stagiaire recueille des informations sur la façon dont les enfants apprennent et commencent à les analyser. - Le stagiaire observe et décrit quelques procédures mises en œuvre par les élèves. 			

Synthèse stage 1 :

Synthèse stage 2 :

Synthèse stage 3 :



Région académique
HAUTS-DE-FRANCE



STAGE DE PRATIQUE ACCOMPAGNÉE DES M2 MEEF 1^{er} DEGRÉ

REPERES POUR LE TUTEUR ACADEMIQUE : AIDE AU POSITIONNEMENT

Le tuteur du stage 1 indique par une croix rouge que la compétence est suffisamment atteinte à ce moment de l'année.

Le tuteur du stage 2 indique par une croix bleue que la compétence est suffisamment atteinte à ce moment de l'année.

Le tuteur du stage 3 indique par une croix verte que la compétence est suffisamment atteinte à ce moment de l'année.

Le tuteur du stage 4 indique par une croix orange que la compétence est suffisamment atteinte à ce moment de l'année.

Tous les indicateurs ne sont pas à renseigner de façon systématique.

L'étudiant utilise les croix noires.

Le même document est co-complété et déposé par l'étudiant dans le ePortfolio au terme de chaque stage.

PERIODE DU STAGE	NOM/PRENOM DE L'ETUDIANT	ECOLE D'ACCUEIL Classe	NOM/PRENOM DU TUTEUR ACAD.

Compétences	Critères - On cherche à observer si le stagiaire :	Indicateurs	Stage 1 X	Stage 2 X	Stage 3 X	Stage 4 X
DOMAINE A - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale						
L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale						
Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction						
<p>C1</p> <p>Faire partager les valeurs de la République</p> <p>Mots-clés associés : Liberté, égalité, fraternité, laïcité, neutralité, équité, lutte contre les discriminations, écoute, respect, esprit critique, savoir, opinion, croyance</p>	<p>- a pris conscience qu'il doit transmettre et faire partager les valeurs de la République.</p>	<p>- Le stagiaire veille à être équitable envers chacun ; il est attentif au respect de l'égalité entre filles et garçons.</p> <p>- Le stagiaire fait circuler la parole et s'assure que chacun puisse s'exprimer.</p> <p>- Le stagiaire aide les élèves à développer leur esprit critique en les entraînant à argumenter.</p> <p>- Le stagiaire intervient lorsque des propos contraires aux valeurs de la République sont tenus.</p>				
<p>C2</p> <p>Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école</p> <p>Mots-clés associés : politique éducative, cadre réglementaire, sécurité</p>	<p>- a pris conscience qu'il a des droits mais aussi des devoirs,</p> <p>- connaît quelques documents réglementaires (registre d'appel, règlement de l'école, projet d'école, P.P.M.S.),</p> <p>- assure la sécurité des élèves pris en charge,</p> <p>- connaît des éléments de la politique éducative actuelle et sait les situer par rapport à l'histoire de l'Éducation en France.</p>	<p>- Le stagiaire est assidu et ponctuel (il arrive au moins 10 mn avant le début de la classe).</p> <p>- Le stagiaire s'est renseigné sur le règlement intérieur et le fonctionnement de la classe.</p> <p>- Le stagiaire est attentif aux élèves en classe, dans les couloirs et en récréation. Il intervient quand il le faut.</p> <p>- Le stagiaire connaît la circulaire de la rentrée et a pris connaissance du projet d'école.</p>				

<p>C6 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques</p> <p>Mots-clés associés : droits, devoirs, éthique, équité, responsabilité, sécurité, cadre et règles, loyauté, bienveillance, attitudes et langage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - assure la sécurité affective et physique des élèves et veille au bien-être de chacun, - fonde son autorité sur l'exemplarité, l'éthique et la responsabilité. Il gère les problèmes avec équité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire veille au respect et à la sécurité de chacun, et à l'absence de toute discrimination. - Le stagiaire accueille avec bienveillance tous les élèves. - Le stagiaire s'adresse aux élèves avec respect et exige la même attitude en retour. Il instaure un climat de confiance. - Le stagiaire fait respecter les règles, qu'elles soient imposées (ex : sécurité) ou co-construites (ex : règles du groupe). - Le stagiaire applique et fait appliquer les règles de la classe et de l'établissement. - Le stagiaire respecte les locaux et le matériel, et transmet ce respect aux élèves. 				
<p>Remarques éventuelles concernant les 3 compétences mentionnées ci-dessus :</p>						

Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement

<p>C7 Maîtriser la langue française à des fins de communication</p> <p>Mots-clés associés : expression orale et écrite, clarté, précision, justesse, langage adapté, langage professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - adopte un langage professionnel dès qu'il pénètre dans l'école, - utilise un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle (adultes et élèves). 	<ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire s'adresse aux personnes dans un niveau de langue adapté. - Le stagiaire communique avec les différents acteurs de l'établissement scolaire dans un langage clair et conforme à l'usage de la langue française (y compris dans les échanges par courriel). - Le stagiaire porte une attention particulière à sa communication non verbale. 				
<p>C11 Contribuer à l'action de la communauté éducative</p> <p>Mots-clés associés : participation, collaboration, relation de confiance, projets, réunion, communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> - participe à sa mesure au travail d'équipe mis en œuvre dans l'école, - prend en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifie le rôle de quelques acteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire se présente au directeur et à l'équipe éducative. - Le stagiaire s'intéresse aux différentes réunions, y prend part éventuellement et s'associe aux différentes tâches quotidiennes (participe à la surveillance de la récréation, accompagne les élèves aux sanitaires, etc.). - Le stagiaire collabore avec le P.E. et/ou ses pairs pour préparer le stage (pendant et après le stage). 				
<p>Remarques éventuelles concernant les 3 compétences mentionnées ci-dessus :</p>						

DOMAINE B - Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement					
Un enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages					
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leurs didactiques					
<p>P1 Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</p> <p>Mots-clés associés : savoir, didactique, programme, socle 4C, cycles, polyvalence, ressources, Eduscol</p>	<ul style="list-style-type: none"> - connaît les contenus disciplinaires et didactiques qu'il met en œuvre lors des séances réalisées, - Le stagiaire construit des liens entre les domaines d'enseignement, en particulier en mettant en œuvre un projet interdisciplinaire (UE 3) et des essais didactiques (UE2). 	<ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire consulte le programme et diverses ressources. Il questionne le P.E. d'accueil sur les points qu'il juge importants et qu'il maîtrise encore imparfaitement. - Le stagiaire identifie les savoirs et savoir-faire à acquérir, en lien avec les programmes et qui seront le centre de sa séance/séquence. - Le stagiaire met en œuvre des séances d'apprentissage dans lesquelles l'objet enseigné et sa didactique sont en grande partie maîtrisés. - Le stagiaire propose un prolongement de la séance dans un autre domaine, à court et/ou moyen termes. - Le stagiaire met en œuvre totalement ou partiellement un projet qu'il a conçu et des essais didactiques. 			
<p>P2 Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement</p> <p>Mot- clés associés : oral professionnel, écrit professionnel, développement langagier, objectifs langagiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - adopte à l'oral une langue claire et adaptée aux capacités des élèves, - utilise sa voix à bon escient : volume, modulation, intonation, - co-construit, avec les élèves, des traces écrites (tableaux, posters, cahiers), annoté quelques travaux, donne des consignes écrites et orales avec justesse, et dans le but d'être compris par tous, - propose une langue orale et écrite qui est un modèle pour ses élèves, - intègre à l'activité qu'il propose un objectif de maîtrise de la langue orale et/ou écrite. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire a le souci de se faire comprendre des élèves et veille à utiliser un langage adapté. - Le stagiaire est capable de répondre à un besoin particulier (une difficulté de compréhension écrite ou orale, un apport lexical, etc.). - Le stagiaire aide chaque élève à enrichir sa langue, à l'écrit et à l'oral. - Le stagiaire maîtrise la langue française à l'écrit et à l'oral. - Le stagiaire veille à intégrer un objectif de maîtrise de la langue, même ténu, aux séances qu'il met en œuvre. 			
Remarques éventuelles concernant les 2 compétences mentionnées ci-dessus :					

Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses

<p>P3 Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves Mots-clés associés : Programmation, progression, séance, séquence, préparation, objectifs d'apprentissage, consignes, démarches, modalités de travail, différenciation, analyse</p>	<ul style="list-style-type: none"> - sait préparer une séance d'apprentissage (et/ou une séquence) en identifiant les obstacles prévisibles, les objectifs, les critères d'évaluation ; en choisissant les activités et en prévoyant leur durée et leur diversité ; en étant attentif aux consignes et aux supports. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire a préparé une séance et a pris conseil auprès du maître ; il a rectifié, enrichi, au besoin, sa préparation. - Le stagiaire a mis en œuvre la séance en respectant ou en adaptant ce qu'il avait prévu de réaliser (il a pris en compte les réactions des élèves). - Le stagiaire, au cours de l'entretien avec le maître, a mesuré les écarts entre le prévu et le réalisé, en a explicité les raisons, a envisagé d'autres possibilités d'action. 				
<p>P4 Organiser un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves Mots-clés associés : bienveillance, confiance, climat de classe, donner du sens, organisation du temps et de l'espace, matériel, interactions, statut de l'erreur, enseignement explicite, autorité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - identifie des gestes professionnels favorisant un cadre de travail propice aux apprentissages : gestion du temps, gestion de l'espace, gestion des comportements inappropriés, - installe avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance, - connaît et utilise différents modes d'organisation, - encadre les élèves et le groupe classe, est vigilant à l'égard des comportements inadaptés et exerce son autorité en fonction de la situation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire met en œuvre des « gestes d'atmosphère » (ceux qui instaurent un climat propice aux apprentissages, ceux qui régulent les relations entre les élèves, etc.) et les postures « d'étayage » (aides proposées aux élèves). - Le stagiaire développe une relation éducative avec les élèves (attitudes, regards, paroles, gestes, posture d'empathie ...). - Le stagiaire encourage et valorise les élèves. - Le stagiaire prend en charge la préparation matérielle d'une séance. - Le stagiaire utilise des modalités de travail diverses. - Le stagiaire est attentif au début et à la fin des séances. Il apprend à débiter, clore une séance et à « enrôler » les élèves et à maintenir leur attention. - le stagiaire intervient lorsque des comportements inadaptés perturbent le groupe classe. 				

<p>P5 Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves Mots-clés associés : observation, évaluation, autoévaluation, analyse, erreur, réussite, ajustement, progrès, prolongement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - prévoit l'évaluation de la séance qu'il va réaliser en créant un outil adapté, - sait analyser les éléments d'évaluation qu'il a recueillis, - sait les utiliser, - connaît les outils d'évaluation institutionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire a construit un outil adapté à la séance. - Le stagiaire analyse les réussites et les erreurs et utilise son analyse pour ajuster son enseignement et pour envisager le prolongement de la séance. 				
<p>C3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage Mots-clés associés : apprentissage, connaissance du contexte socio-affectif, développement de l'enfant, processus d'apprentissage, verbalisation des procédures, métacognition</p>	<ul style="list-style-type: none"> - repère et questionne les modèles d'apprentissage observés et/ou mis en œuvre, - connaît des éléments du développement de l'enfant et les met en relation avec les apprentissages, - identifie quelques stratégies d'apprentissage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire met en lien les séances observées ou réalisées avec les différents modèles d'apprentissage. - Le stagiaire recueille des informations sur la façon dont les enfants apprennent et les analyse. - Le stagiaire observe et décrit quelques procédures mises en œuvre par les élèves. - Le stagiaire fait verbaliser l'élève pour mettre au jour la démarche qu'il a employée et /ou lui faire prendre conscience de ce qu'il apprend. - Le stagiaire favorise les interactions. 				
<p>C4 Prendre en compte la diversité des élèves Mots-clés associés : diversité, représentation, adaptation, profil, besoins particuliers, développement de l'enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - adapte les séances qu'il propose à la diversité des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire prend en compte les représentations des élèves quand il réalise une séance d'apprentissage. - Le stagiaire propose des activités différentes, variées qui tiennent compte de la diversité des profils. 				
<p>C5 Accompagner les élèves dans leur parcours de formation Mots-clés associés : socle commun, acquis, encouragement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - contribue à la maîtrise du socle commun. - prend connaissance des différents parcours éducatifs mis en œuvre dans la classe, connaît le PPRE. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire recueille des informations sur les acquis des élèves avant de construire une séance ou une séquence d'apprentissage. - Le stagiaire, à l'école élémentaire, met en lien les attendus visés et les compétences du socle. - Le stagiaire encourage les élèves lors de la construction de leurs compétences. 				
<p>Remarques éventuelles concernant les 6 compétences mentionnées ci-dessus :</p>						

DOMAINE C - Mettre en œuvre une démarche réflexive pour faire évoluer ses pratiques et conduire des projets

L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement

<p>C8 Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier Mots-clés associés : langues, culture, altérité, ouverture</p>	<p>- utilise une langue vivante étrangère avec les élèves dans le cadre de son enseignement, - s'appuie sur les langues étrangères et les cultures pour développer la curiosité des élèves et l'ouverture à l'autre.</p>	<p>- Le stagiaire met en œuvre (ou observe) une séance d'apprentissage dans laquelle il enseigne une langue étrangère et sa culture (cycle 2 et cycle 3). - Le stagiaire met en œuvre un éveil à diverses langues et à leurs cultures au travers d'activités orales (cycle 1).</p>				
<p>C9 Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier Mots-clés associés responsabilité, outil, ressource, apprentissage, individualisation, collaboration</p>	<p>- utilise les outils numériques de l'école pour faciliter les apprentissages de façon individualisée ou collaborative ; - est attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique.</p>	<p>- Le stagiaire intègre l'outil numérique de façon pertinente à la séance qu'il met en œuvre. - Le stagiaire aide l'élève à utiliser l'outil numérique et l'éduque à un usage responsable.</p>				

Remarques éventuelles concernant la compétence mentionnée ci-dessus :

- Bilan du tuteur académique stage 1 :**

- Bilan du tuteur académique stage 2 :**

- Bilan du tuteur académique stage 3 :**

- Bilan du tuteur académique stage 4 :**



Région académique
HAUTS-DE-FRANCE

COMPTE RENDU DIALOGUE

Nom de l'étudiant :

Nom du tuteur académique :

Nom du tuteur INSPE :

SOPA

Stage en alternance

Visite n°

Date de la visite :

Classe :

Nombre d'élèves :

Séance(s) observée(s) - Place dans la séquence - objectifs visés (à décrire rapidement) :

Compétences professionnelles retenues	Description d'une partie de la séance	Analyse (les réussites, les difficultés, les pistes que je vais prendre en compte pour faire évoluer ma pratique professionnelle)	Compétences professionnelles retenues
1.			
2.			

3.			
Bilan du Stagiaire			
Bilan du tuteur INSPE			

Comment compléter le compte rendu ?

- 1) Le stagiaire établit d'abord son compte rendu de visite à la suite des compétences professionnelles **prioritaires** qui ont été mises au jour lors de l'entretien.
- 2) Le tuteur amende le CR, propose d'autres pistes, questionne le stagiaire.
- 3) Le stagiaire peut poursuivre sa réflexion et apporter de nouvelles réponses.
- 4) Le tuteur décide de clôturer le compte rendu dialogué quand il juge le travail achevé.

Pour la lisibilité :

- Le stagiaire écrit d'abord en noir
- Le tuteur écrit en bleu
- Le stagiaire répond en rouge aux remarques du tuteur